www.lecourrier.qc.ca

FONDÉ EN 1853

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen des journaux français d'Amérique

MERCREDI, 13 DÉCEMBRE 2000

148e année, numéro 33, 64 pages, **1$**

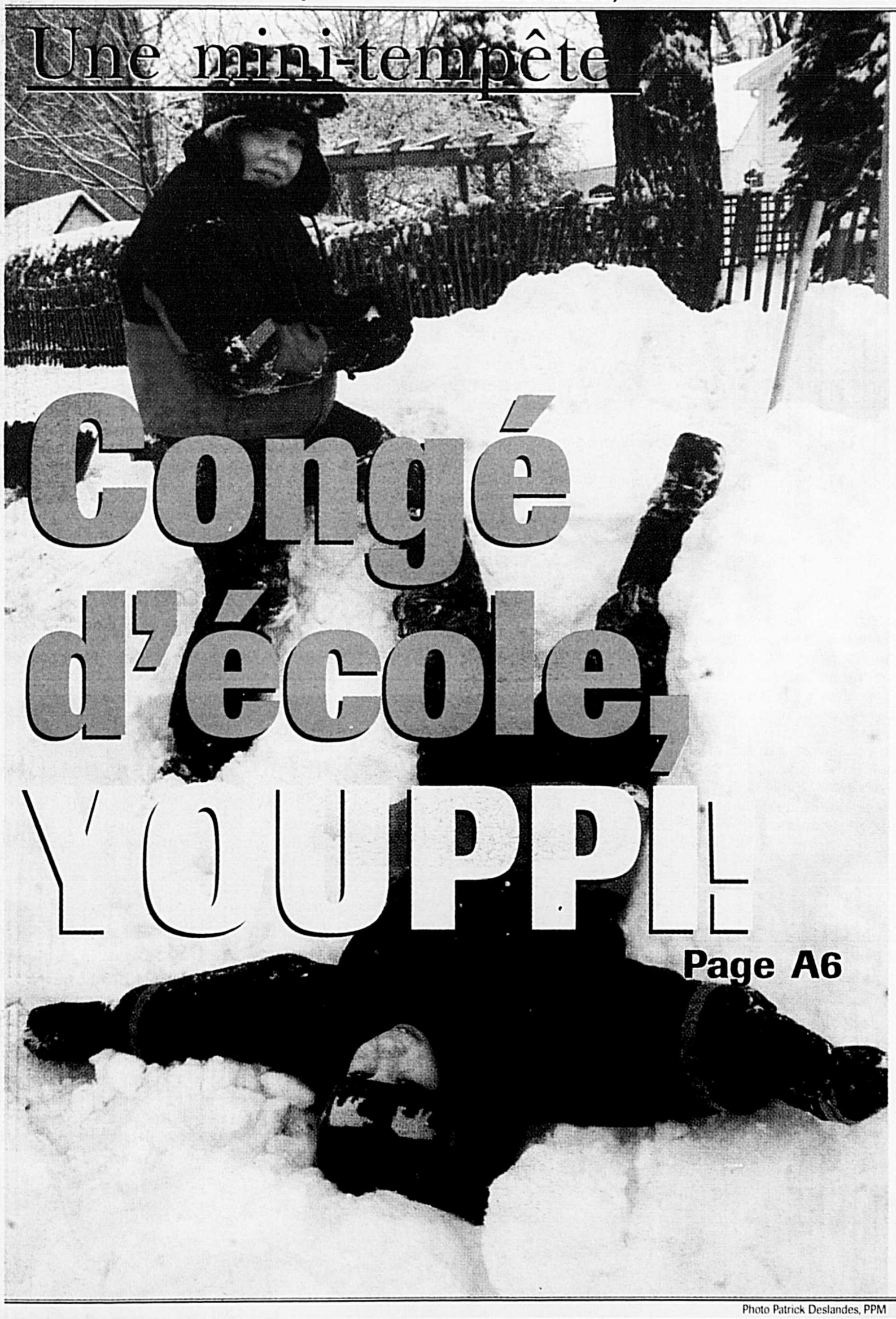
Info-Détente

Les belles tables de Noël

Pages B1, B3



Une mini-tempête



Congé d'école, VOUPPLE

Page A6

L'agence Hélène Roy



Desjardins se tait, la CSN et Action-Chômage s'étonnent

Pages A4, A5

Photo Patrick Deslandes, PPM

LA CITÉ DU 21E SIÈCLE

Une vidéo de 16 000$

Page A3

À SAINT-DOMINIQUE

Oui aux animaux, non à la fondation Honoré-Mercier

Page A7

L'AFFAIRE DESNOYERS

Une faillite de 803 000$

Page A15

AUX AMIS DU CRÉPUSCULE

Paul Piché enchante en chantant

Page B11



Photo Patrick Deslandes, PPM



Départ du dg de RSRY

Nous avons appris au moment d'aller sous presse que le conseil d'administration de Réseau Santé Richelieu-Yamaska était réuni mardi soir en assemblée spéciale pour mettre au point les modalités de la terminaison immédiate et définitive du contrat du directeur général, M. Rodrigue Blanchette.

M. Blanchette avait annoncé son intention de quitter son poste dans quelques mois après une carrière de 34 ans dans les milieux de la santé. Le conseil d'administration avait même écrit pour obtenir l'accord de la ministre Pauline Marois pour ouvrir officiellement le concours visant à trouver un successeur à M. Blanchette.

Hier soir, le conseil d'administration se penchait sur une lettre d'entente visant à déterminer les conditions monétaires de cette fin de contrat. Aucune raison officielle n'a été donnée pour expliquer cette décision. On sait par ailleurs que M. Blanchette aurait l'intention de relever de nouveaux défis dans un monde connexe à la santé.

Auparavant les cadres du RSRY avaient été avertis du départ de M. Blanchette, tout comme le conseil des médecins.

Ce départ est effectif immédiatement et le nom du directeur général par intérim sera annoncé ultérieurement. À moins d'une surprise, c'est le directeur général adjoint, M. Luc Lepage, qui devrait assumer ces fonctions.

J.V.

La question de la semaine sur Internet

Nous avons posé la question suivante sur notre site Internet pour la semaine du 28 novembre au 5 décembre :

«La police doit-elle continuer son action contre les clubs de danseuses?»

OUI: **63 %** NON: **37 %**

Nous ne compilons que les réponses d'internautes pour ce sondage qui n'a pas de valeur ou de prétention scientifique.

Voici la question pour c ette semaine:

«Avez-vous confiance au réseau d'Hydro en cas de panne majeure?»

Répondez-nous sur notre site Internet:
www.lecourrier.qc.ca/question.html

Nez Rouge : 217 transports

Le deuxième week-end de l'Opération Nez Rouge à Saint-Hyacinthe a de nouveau été couronné de succès pour les bénévoles et les organisateurs.

Les bénévoles ont effectué 104 transports vendredi soir et 109 samedi soir, grâce à la contribution de 26 équipes de bénévoles vendredi et 21 samedi.

C'est à croire, par ailleurs, que la population de la région maskoutaine est restée confortablement installée dans les résidences, dimanche soir, puisque les bénévoles n'ont répondu qu'à quatre appels.

Depuis que l'Opération Nez Rouge est en branle, les bénévoles ont effectué un total de 374 transports en cinq jours. Après une trêve de trois jours, l'Opération Nez Rouge reprend du service à compter de jeudi, et ce jusqu'au 31 décembre, sans interruption.

M.L.

CETTE SEMAINE

NOS CHRONIQUES

Automobiles **A23**
La Mazda MPV

À vos livres **B4**
Le cardinal Léger

Boîte à images **B6**
Pas fort ce 100 ans en chantant

Chiropraticien **B15**

Cinéma **B2**
Preuve de vie

CLD Les Maskoutains **A19**
Multivet International

Coin des jeunes **B12**
Grandir ensemble **B18**
Habitation **B20**
Histoire d'ici **B15**
Les Caisses de Saint-Liboire et Saint-Simon

Internet **B19**
Nutrition **B13**
Du poisson pour tous

SOMMAIRE

Agriculture **A22**
Annonces classées **B22-25**

Carnet de l'âge d'or **B18**
Carrières et professions **B25-28**

Économie **A18-21**

Horoscope **B24**
Loteries **A13**
Mots cachés **B23**
Mots croisés **B23**
Nécrologie **B30, 31**

Services à la communauté **B18**
Sports **A26-30**
Les Dragons contestent l'amende **A28**

ÉDITORIAL ET OPINIONS

Jean Vigneault **A8**
L'avenir des MRC

Lettres ouvertes **A9**
Jean Vigneault pas invité en 2035

LE SAVIEZ-VOUS

L'Association des restaurateurs du Québec a décerné un de ses trois Coups de Chapeau 2000 au restaurateur **Patrick Vesnoc, chef-propriétaire du restaurant Les Chanterelles du Richelieu,** situé à Saint-Denis-sur-Richelieu. Le guide Debeur a également accordé quatre étoiles à l'établissement qui se spécialise dans les Coups de coeur gourmands et dans la promotion des produits du terroir. L'Association des restaurateurs du Québec regroupe 3500 membres.

***

L'hiver a causé des mésaventures à un déneigeur du quartier Boisjoli mardi. Il a **arraché tout le côté d'une automobile** dont la conductrice travaillait chez André Benoit puis il a «enlevé» la poubelle de Réal «Ti-Mé» Nadeau. Un beau début de journée au volant d'une charrue. Au centre-ville, rue Saint-Denis, un camion qui livrait de la bière à la SAQ a **arraché un lampadaire** et bloqué la circulation durant une bonne quinzaine de minutes. Courage, il ne reste que 4 ou 5 mois d'hiver.

MÉTÉO

MERCREDI

Ensoleillé et froid
Minimum: **-20°**
Maximum: **-10°**

JEUDI

Nuageux avec averses de neige
Minimum: **-11°**
Maximum: **-4°**

VENDREDI

Nuageux avec éclaircies
Minimum: **-9°**
Maximum: **-2°**

Normale pour la période : -10° et -3°
Levers et couchers du soleil:

Date	Lever	Coucher	Durée
13 déc.	7 h 24	16 h 08	8 h 44
14 déc.	7 h 25	16 h 08	8 h 43
15 déc.	7 h 26	16 h 09	8 h 43

Sommaire de la météo en B31

Pour des prévisions gratuites, composez le
771-BEAU

RUMEURS ET INDISCRÉTIONS

On chuchote en certains milieux que **Claude Gaudreau** est suspendu au téléphone depuis quelques semaines. L'entraîneur des Patriotes de l'école Saint-Joseph au football, répondrait constamment au téléphone : «Bonjour M. Larry Smith, en quoi puis-je vous être utile?» Larry Smith est le président des Alouettes de Montréal. Claude serait prêt à donner une chance à Jacques Dussault comme entraîneur adjoint.

***

Marie-Ève Dupré de CFEI étrennait samedi : nouveau chum, nouvelle paire de skis. Sans doute fort excitée par les sondages BBM dont nous faisons état en page B29, elle se retrouve maintenant avec un vieux genou. À sa première descente de la saison, elle s'est fracturé le genou tout en subissant des déchirures ligamentaires. Tout ça pour impressionner son ami!

***

Il paraît que les couteaux ont volé bas et même très bas lors d'une rencontre de certains maires de la région vendredi. Le tout n'avait rien d'amical, certains illustres élus ayant été particulièrement frustrés par des propos du maire Gaétan Lavallée. Ce dernier avait commenté que certains de ses collègues faisaient de la politique en culottes courtes. Pourtant c'était là un propos très modéré. C'est vrai que certains apprentis ou vétérans de la politique se comportent en boys scouts. Même que parfois ils troquent leurs culottes courtes pour des bobettes transparentes, sans doute achetées dans un surplus de guerre de Montréal, une grande ville-centre.

***

Pendant que le Rossy de Douville, voisin du IGA Picard (en conflit de travail depuis...) fermera ses portes prochainement, un **C'Pas Cher** serait bientôt construit à proximité du Super C ou du garage Honda.

***

Si **Léon Plante** est assuré d'avoir plus de 70 000$ advenant une fusion de l'agglomération de Saint-Hyacinthe, combien pensez-vous que **Claude Bernier** touchera s'il choisi de se retirer de la vie politique au cours de la prochaine année? Rien de moins que **206 400$**. Ce n'est pas de la tarte, mes amis!

***



Reconnaissance à deux bâtisseurs

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, M. Claude Marchesseault, (photo de gauche) conseiller stratégique à la Fédération des Caisses Desjardins, et M. Lucien Pilon qui fut directeur général de la Fédération, ont été reconnus parmi la centaine de bâtisseurs de Desjardins des cent premières années. Ils ont reçu des mains de M. Alban d'Amours, président du Mouvement Desjardins, une marque tangible de reconnaissance.

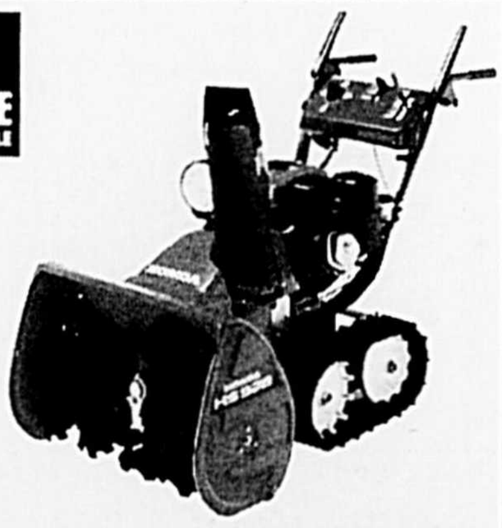
N'attendez pas la neige!

2 ANS GARANTIE

Rien à payer avant 3 mois

sur toutes les souffleuses à neige neuves

Sujet à approbation de crédit



modèle illustré HS928TCD

Moto CENTRE St-Hyacinthe INC.

625 Boul. Laurier, St-Hyacinthe

www.motocentrest-hyacinthe.com (450) 774-3133.

Aut. 20, sortie 120, rte 116 tournez à gauche, roulez 7 km

0263669

FONDÉ EN 1853 **Le Courrier** DE SAINT-HYACINTHE
Le doyen des journaux français d'Amérique
www.lecourrier.qc.ca

Ouvert le samedi
SUPER CENTRE Cub Cadet
Équipements de pelouse et jardin
Les Équipements A. PHANEUF inc.
0259868

Plus de 60 p. cent des résidants de l'agglomération travaillent à Saint-Hyacinthe



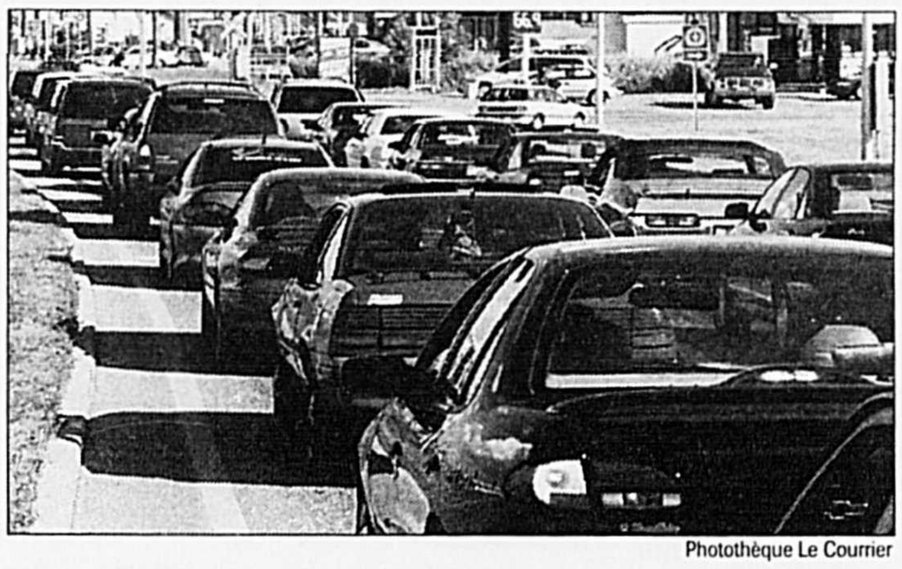
Jean **DUMONT**
jdumont@lecourrier.qc.ca

Le mouvement de boycott des maires de banlieue lancé il y a trois semaines n'a pas eu l'effet escompté. Parmi les principaux intéressés, il y en a même quelques-uns qui n'ont pas respecté leur propre consigne. Alors, imaginez dans la population de ces municipalités.

Quoi qu'il en soit, les élus qui ont osé lancer ce mouvement n'ont peut-être pas pris la peine de surveiller leurs arrières. En effet, une majorité de leur population travaille dans la ville-centre.

Dans les deux principales municipalités de l'agglomération, il y a plus de soixante pour cent de la population active qui a un boulot dans Saint-Hyacinthe. Selon les données du ministère des Affaires municipales, à Saint-Thomas-d'Aquin, où le maire de l'endroit s'est dissocié de ce mouvement, 61 % de la population travaillent à Saint-Hyacinthe tandis que le taux dépasse les 62 % à Sainte-Rosalie.

Dans les deux municipalités de petite taille, Notre-Dame et Le Confesseur, le taux est encore plus important. Ils sont respectivement 65 % et 70 % à se rendre quotidiennement dans la ville-centre pour travailler.



Photothèque Le Courrier

Les banlieusards sont nombreux à travailler dans la ville-centre, provoquant des bouchons tous les matins à l'entrée de Saint-Hyacinthe.

Quant à la Paroisse de Sainte-Rosalie, l'indice est relativement bas à 45 pour cent.

Pour Saint-Hyacinthe, on remarque que 77 pour cent des contribuables considérés comme actifs travaillent dans leur propre ville. À l'autre bout de l'échelle, il n'y a que deux pour cent des Maskoutains, ce qui représente 335 personnes, qui ont un emploi à la Ville de Sainte-Rosalie.

Toujours concernant Saint-Hyacinthe, près de six pour cent des travailleurs se dirigent tous les matins dans une autre municipalité de la MRC, située à l'extérieur de l'agglomération. De plus, il reste tout de même un taux de quatorze pour cent de gens qui vont «besogner» à l'extérieur de la région maskoutaine.

À la lumière des statistiques divulguées par le ministère, il est tout de même intéressant de constater l'effet de rétention que l'on observe à Sainte-Rosalie.

Si on additionne le nombre de citoyens des deux Sainte-Rosalie, on constate que plus de 38 % des résidants, soit 500 personnes, ont un boulot dans ce territoire. On sait qu'il y a de nombreux employeurs dans le secteur comme Olymel, Germain Larivière, Comax, Carghill, John Deere et d'autres.

En tout, la population de l'agglomération de Saint-Hyacinthe s'élève à 51 362 citoyens pour les six municipalités confondues. De ce nombre, la population active n'est que de 21 780 personnes, soit l'équivalent de 42 pour cent.

Ces données proviennent de Statistique Canada qui en a fait l'analyse selon le recensement de 1996.

Lieu de travail : Saint-Hyacinthe

Résidence	Pourcentage
Saint-Hyacinthe	77,2 %
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur	70,1 %
Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe	64,8 %
Sainte-Rosalie	62,3 %
Saint-Thomas d'Aquin	61,4 %
Sainte-Rosalie Paroisse	44,9 %

Source : Statistique Canada
Données de déplacement 1996

La clôture du XXIe siècle : une soirée de 25 000$

Jean **Dumont**

Le 18 octobre dernier, on bouclait la boucle pour ainsi dire avec le projet de la Cité du XXIe siècle. Ce jour-là, les principaux intervenants dans ce dossier avaient rendez-vous dans le cadre de ce qu'on appelait les états généraux.

La facture de cette soirée dépasse les 25 000$. De cette somme, une grande partie est attribuable à la production d'une vidéo par les Productions Mario Daigle. La vidéo aura coûté à elle seule 16 213$.

Il faut se rappeler en passant que les Productions Mario Daigle avaient réalisé une vidéo de plus de 22 000$ à la suite du verglas de 1998.

«Notre objectif avec la réalisation de cette vidéo était de présenter l'avancement des chantiers de la Cité du XXIe siècle depuis deux ans. Nous ne voulions pas en faire un document trop magistral, c'est pour cela que nous avons pensé à une vidéo», confie l'un des instigateurs du projet, Patrice Furlan.

Le comité a demandé à deux entreprises de soumissionner pour la réalisation de cette vidéo, soit les Productions Mario Daigle et Cogeco. Cette dernière n'a jamais donné suite à la demande, de dire M. Furlan.

La vidéo dure en tout dix-huit minutes et le comité se déclare très satisfait du produit.

Le tournage s'est déroulé durant trois jours à la fin septembre, plus précisément entre le 26 et le 29. On a recouru entre autres à la location d'une firme spécialisée pour obtenir des vues aériennes de Saint-Hyacinthe.

La Ville a commandé 45 exemplaires de cette vidéo, dont les trois-quarts ont été achetés par des participants au coût de cinq dollars l'unité.

Une soirée faste

Les états généraux ont donc eu lieu le mercredi 18 octobre à l'Hôtel Gouverneur en présence de quelque cent cinquante personnes. Ces dernières payaient cependant des frais de 25$, pour des revenus d'environ 3 200$.

Parmi les frais qui se dégagent de cette soirée, notons la location de la salle Le Sommet au coût de 5 280$.

Marc Laurendeau, a reçu une rémunération de 1 150$ pour animer cette soirée. Notons que M. Laurendeau avait été le maître d'oeuvre des activités de réflexion de la Cité du XXIe siècle sur différentes thématiques.

Soulignons que l'organisation a dû défrayer 110$ à la société de taxi Windsor pour le déplacement de l'animateur ce jour-là, entre sa résidence de Montréal et Saint-Hyacinthe.

Le conférencier invité lors des états généraux, Riccardo Petrella a lui aussi reçu une rétribution. La partie versée par le comité de suivi s'élève à 3 182$. La Fédération des caisses Desjardins Richelieu-Yamaska, en grande partie, et le Cégep se divisent les frais de séjour, d'hébergement et de repas du conférencier. M. Petrella aura passé environ une semaine au Québec.

Notons que le coût de cette soirée et des productions inhérentes provient des surplus financiers dégagés par la Corporation des Fêtes du 250e. Ces surplus étaient évalués à 62 000$.

Restaurant CasaFlora
Lundi au vendredi de 7h à 11h30 SPÉCIAL DÉJEUNERS à partir de 3,25$
samedi et dimanche de 8h à 14h
Léger supplément samedi, dimanche et jours fériés de 8 h à 14 h
FESTIVAL DE LANGOUSTINES
8 Langoustines OU LE TRIO FAVORI
Entrée escargots
Salade du chef ou césar
Riz, patates, légumes
17,95$
Entrée escargots
Salade du chef ou césar
Filet de poulet
Filet mignon
4 crevettes papillon
Riz, patates, légumes
DIMANCHE GRATUIT pour les enfants (12 ans et moins accompagné d'un adulte) *menu pour enfant après 16h.
Gens de bureau, c'est le temps de réserver pour votre dîner du temps des fêtes
Certificats-cadeaux disponibles 0232031
3275, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe 774-3541 Fax : 774-2050
Vaste stationnement gratuit à l'arrière

«Les caisses vont-elles remercier deux fois le même monde?»

Martin **Bourassa**

Yvan Boulay, coordonnateur du Mouvement Action Chômage (MAC) de Saint-Hyacinthe, a lu avec intérêt l'enquête du *Courrier* à propos de l'Agence de placement Hélène Roy et des caisses Desjardins. En pleines célébrations du centenaire, il croit que le fondateur du Mouvement Desjardins a dû se retourner dans sa tombe en voyant avec quel détachement les caisses ont traité avec cette agence de placement.

«Le système est un peu tordu. On coupe du monde ou des heures de travail dans les caisses, les employées atterrissent à l'agence et les caisses les reprennent ensuite comme bouche-trou sans obligation et sans se poser de questions.»

D'entrée de jeu, Yvan Boulay ne peut s'empêcher de voir un lien direct entre la réingénierie du Mouvement Desjardins et l'éclosion de l'agence Hélène Roy.

Cette agence de Montréal, qui opère depuis 1985 et dépanne les caisses Desjardins en manque de personnel, a ouvert quatre bureaux régionaux depuis 1995.

Ils se sont implantés à Sainte-Foy, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe.

Selon lui, les caisses sont assez mal placées pour jouer à l'autruche.

«Comme Desjardins est le seul client de l'agence Hélène Roy, on doit se rendre à l'évidence que les caisses sont de bons clients et de gros consommateurs. Quelles sont les raisons qui ont motivé les caisses à se tourner vers cette agence? Comment les caisses en sont-elles venues à faire affaire avec elle les yeux fermés?»

À la lumière des inquiétudes soulevées par la Commission des normes du travail au sujet des employés de l'agence qui seraient formés dans les caisses sans être payés et de la remise en question profonde de Desjardins, Yvan Boulay n'entrevoit rien de bon pour l'avenir des employés de l'agence de placement Hélène Roy.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Yvan Boulay

«Quand les caisses décideront de fermer leurs portes aux agences pour éviter de se faire éclabousser davantage, ces employés vont y passer à nouveau. Cou'donc, les caisses vont-elles remercier deux fois le même monde?»

Rendre des comptes

Le coordonnateur du MAC n'a pas été vraiment impressionné par les commentaires formulés, la semaine dernière, par les dirigeants de caisses et les porte-parole de la Fédération de Richelieu-Yamaska.

Ceux-ci ont cherché à minimiser l'implication des caisses en racontant qu'ils n'ont jamais vu le contrat qui lie l'employé à l'agence et qu'ils ne se sont jamais interrogés à savoir si la formation donnée par l'agence dans les caisses était payée.

«C'est assez mince comme raisonnement. J'ai du mal à croire que Desjardins ne savait rien. La situation n'est quand même pas banale, ça veut dire que des membres ont payé des frais pour faire des transactions avec des caissières qu'on ne payait pas. Si c'est la nouvelle façon de rendre les caisses compétitives, c'est discutable.»

Yvan Boulay mentionne que les caisses paraissent assez mal dans toute cette affaire.

«J'espère que les caisses gèrent mon argent avec plus de professionnalisme que la manière dont elles contrôlent leurs relations avec l'agence de placement. L'agence est un partenaire d'affaires, elles ne peuvent pas s'en laver les mains.»

Le coordonnateur du MAC prône davantage de rigueur de la part de Desjardins. Foi de Yvan Boulay, les membres de caisses ne sont pas dupes. Les maigres explications données par la Fédération Richelieu-Yamaska ne tiennent pas la route.

«Quand c'est le temps de louer un photocopieur, les caisses lisent le contrat en long et en large, mais quand c'est le temps de laisser les employés de l'agence travailler dans les caisses, on les intégrerait sans rien demander, voyons donc!»

Et quand il lit que la Fédération n'a pas le pouvoir d'interdire aux caisses de transiger avec une agence de placement, il se demande qui d'autre pourrait bien le faire.

- Yvan Boulay, Mouvement Action Chômage

Un contrat particulier

À l'invitation du *Courrier* , Yvan Boulay a examiné le contrat que fait signer l'agence aux candidats intéressés par un poste dans les caisses.

Il dit avoir rarement vu un contrat de travail aussi tordu.

«C'est un contrat assez spécial. Au niveau des droits, il est unidirectionnel. Il protège tout le monde, sauf l'employé. Il ne contient aucune clause de résiliation s'appliquant à l'employé. L'agence a vraiment tous les droits. L'employé n'a absolument aucun lien avec les caisses, sauf être à la merci de leurs décisions. Les employés n'ont aucune espèce de sécurité. On les ballotte comme de la marchandise. C'est le retour de l'esclavage en l'an 2000 sous une nouvelle forme.»

Les bras lui sont tombés quand il a pris connaissance des clauses de non-sollicitation et d'exclusivité inscrites au contrat. On se souviendra qu'une employée qui termine son contrat avec l'agence ne peut envoyer son c.v., ni accepter un poste dans une caisse avant un délai de huit mois sans avoir à absorber une pénalité de 5 000 $.

«Les gens qui font affaire avec l'agence veulent travailler, mais dès qu'ils signent, on les empêche de travailler et de gagner leur vie en toute liberté, c'est inconcevable. Au niveau du chômage, ça veut dire qu'ils seraient huit mois sans pouvoir se chercher un emploi dans leur domaine. Moi qui pensait qu'une agence était là pour placer du monde en entreprise. Oui, elle les place, mais elle les garde prisonniers.»

La CSN fait la tournée des caisses

Martin **Bourassa**

Le vice-président régional du conseil central de la CSN, Claude Bousquet, n'a pas mis de temps à dénoncer les liens ambigus que semblent entretenir les caisses Desjardins de Richelieu-Yamaska avec l'agence de placement Hélène Roy.

La CSN, qui défend les intérêts de la très grande majorité des syndiqués de Desjardins, est bien contente qu'on fasse enfin la lumière là-dessus.

«Les agences n'apportent rien de bon, elles sont contraignantes au boutte, prévient Claude Bousquet. C'est pas qu'un moyen problème. Les gens ne savent pas assez qu'en signant ce contrat, ils ne seront pratiquement plus capables d'en sortir.»

Cette association boiteuse ne serait pas à l'honneur de Desjardins, dit-il.

«Les caisses veulent être compétitives et ça se fait au détriment du personnel.»

Dès la parution de l'enquête du Courrier, l'instance régionale a avisé le conseil national CSN et commandé un relevé à travers toutes les caisses de Richelieu-Yamaska.

On entend vérifier le niveau d'infiltration de l'agence Hélène Roy.

Les premières informations recueillies rassurent cependant Claude Bousquet.

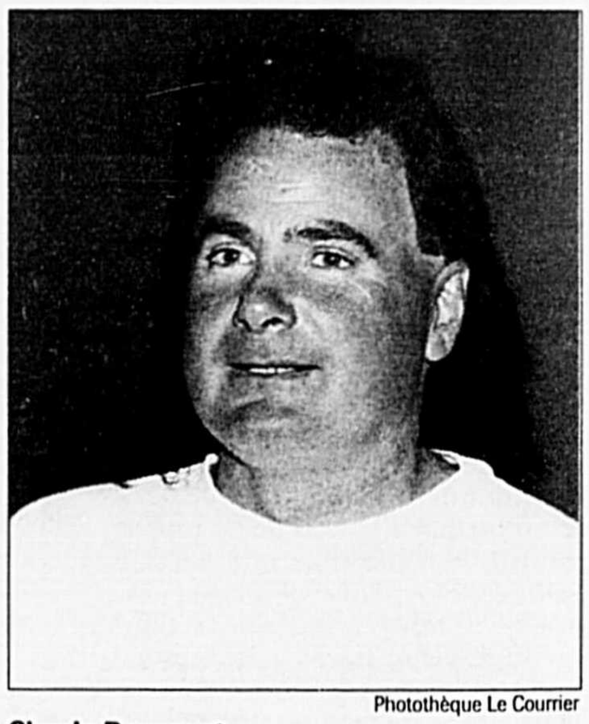
«Les caisses veulent être compétitives et ça se fait au détriment du personnel.»

«On vérifie actuellement les caisses une à une et la proportion du personnel de l'agence Hélène Roy serait minime. On veut s'assurer que nos négociateurs ont fait leur job en ne laissant pas entrer les agences facilement et ils l'ont fait. Cette agence de placement ne peut pas rentrer de façon systématique dans les caisses. À chaque négociation, on travaille fort pour sortir complètement ces agences.»

Mais quand les listes de rappel sont épuisées, le recours aux services de l'agence semble cependant être la solution facile. D'autant plus que le recrutement intensif de l'agence compliquerait sensiblement le travail des caisses Desjardins.

«Au niveau du recrutement, il y a un méchant problème. Les caisses se rendent compte que les gens disponibles ont presque tous été recrutés par les agences. Les caisses sont tellement mal prises qu'elles n'ont pratiquement aucune exigence envers les employés envoyés en dernier recours par les agences.»

À travers le Québec, et principalement sur le territoire desservi par les fédérations des régions de Montréal, de Sainte-Foy, de Sherbrooke, de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe, l'agence Hélène Roy emploierait entre 250 et 500 employés.


Photothèque Le Courrier

Claude Bousquet


Manuel Rios
Chansonnier
Pour animer vos "Partys" des fêtes, anniversaire, mariage avec la chaleur de la musique mexicaine
" No Problémo"
(450) 774-2998
0267401

Pour Noël,
Paix - Harmonie - Amour...
Réflexologie Reika He
- Massage en réflexologie des pieds
- Nettoyage énergétique de votre intérieur
- Reika He : traitement holistique permettant une harmonisation et une purification énergétique des malaises des émotions, apportant une détente et un bien-être intérieur.
- Cours d'initiation des sept niveaux du Reiki
*Certificats-cadeaux disponibles
Chantal Mercier
450-773-9547
0267455

Nouvelle collection 2000
Maillots de bain
Exclusif à la boutique
Gottex — La Blanca
Gidéon Oberson — Nautica
Pilpel — Anne Klein
Diva — Jantzen
aussi
Shan, Grenier, It figures
MONIQUE Plus
FINE LINGERIE · ACCESSOIRES · MAILLOTS DE BAIN
1705,rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: (450) 771-0595

La petite boutique exclusive au centre-ville de Saint-Hyacinthe
0267412

La Fédération n'a rien d'autre à ajouter...



Martin
BOURASSA
mbourassa@lecourrier.qc.ca

À la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska, on ne veut plus commenter publiquement le dossier des agences de placement.

La stratégie n'est pas tellement originale : on encaisse les coups, on serre les fesses et on attend tout bonnement que la tempête passe.

Par la bouche du conseiller stratégique Claude Marchesseault, le premier vice-président de la région Centre, Michel Latour, et la présidente de la Fédération de Richelieu-Yamaska, Madeleine Lapierre, ont refusé d'accorder une entrevue au *Courrier*.

«Ce n'est pas de l'autorité de l'un ou de l'autre de traiter d'un dossier national.»

Alors à quand un appel du président Alban D'Amours, a-t-on osé demander?

«Ce n'est pas au président du Mouvement à commenter ça. Il n'y aura pas d'autres commentaires tant que le dossier progressera au plan national.»

À écouter Claude Marchesseault, moins la Fédération en dira et mieux elle se portera. «Nous n'avons rien à ajouter, il s'en est assez dit comme ça. Plus on fait de commentaires, plus c'est susceptible de créer de la bisbille.»

Le conseiller stratégique de la Fédération Richelieu-Yamaska mentionne que le but de l'exercice n'est pas de museler la presse, loin de là. Il semble que les caisses et les porte-parole de la Fédération aient tous été invités à collaborer.

«On te donne l'information, on te donne l'information qu'on possède», a-t-il répété.

Le Courrier n'a pas mis de temps à mettre à l'épreuve cette bonne foi, mais n'a pas réussi à obtenir de la Fédération, l'avis intégral transmis par la Commission des normes du travail à des dizaines de caisses à travers les fédérations.

«Plus on fait de commentaires, plus c'est susceptible de créer de la bisbille.»



Photothèque Le Courrier

Claude Marchesseault

La semaine dernière, *Le Courrier* a publié quelques passages de cet avis rapporté à l'intérieur d'une note interne adressée par la Fédération aux directeurs des caisses Desjardins de la Fédération de Richelieu-Yamaska.

Ce message révélait que «plusieurs caisses ont reçu un avis de la Commission des normes du travail concernant une enquête qui sera effectuée au cours des prochains mois dans le but de vérifier les pratiques de l'agence de placement Hélène Roy à propos de la formation de ses employés dans les locaux des caisses et ce, sans rémunération. Cette communication mentionne que les caisses «impliquées» pourraient être tenues conjointement responsables de ces salaires impayés.»

La réplique des caisses Desjardins n'a pas tardé.

Le message de Sylvain Bazinet, conseiller en relations de travail à la Fédération de Richelieu-Yamaska, précise que les fédérations concernées sont à évaluer les démarches à entreprendre et à identifier les gestes juridiques à poser afin d'éviter des conséquences financières ou autres par rapport à ce dossier.

Mal à l'aise, la Commission des normes?

Pourquoi la Commission des normes du travail a-t-elle informé les caisses qu'elle mènerait bientôt une enquête sur l'agence de placement Hélène Roy, mais refuse-t-elle obstinément de donner la même information au *Courrier*?

Un semblant de réponse est venu difficilement par l'intermédiaire de Guy Blondin, agent de communication à la Commission des normes du travail.

«Il faut être prudent. Si on dit dans les médias que les caisses pourraient être impliquées dans les manoeuvres de l'agence et que l'enquête prouve le contraire, on pourrait causer un préjudice à Desjardins. Si on se montre aussi réservé, il faut y voir une décision du comité de direction de la Commission.»

Le porte-parole de la Commission des normes du travail souligne que l'envoi aux caisses ne doit pas être interprété comme un geste de prévention afin d'inciter les caisses à modifier leurs pratiques ou à faire preuve davantage de vigilance.

«Ce n'est pas une intervention amicale de notre part, mais un geste administratif. Comme c'est un dossier sous enquête, des accusations pourraient un jour être portées contre l'une ou l'autre des parties impliquées. Il y a des délais de prescription à respecter afin de protéger l'éventuel recours des salariés. Si un élément nous laisse penser que les caisses peuvent être impliquées, il est impératif de le souligner.»

«Des exceptions sont prévues, mais le principe général de la Loi, c'est que les heures de formation données à un employé doivent être payées.»

Par ailleurs, les employés de l'agence de placement Hélène Roy qui ont été formés dans les caisses sans pour autant être payés, peuvent porter plainte à la Commission des normes du travail s'ils ont reçu cette formation depuis moins d'un an.

«Des exceptions sont prévues, mais le principe général de la Loi, c'est que les heures de formation données à un employé doivent être payées.»

Le Courrier attend d'ici quelques jours, la réponse de la Commission des normes à sa requête formulée en vertu de la Loi d'accès à l'information.

M.B.

Restaurant
Le Saint-Mathieu

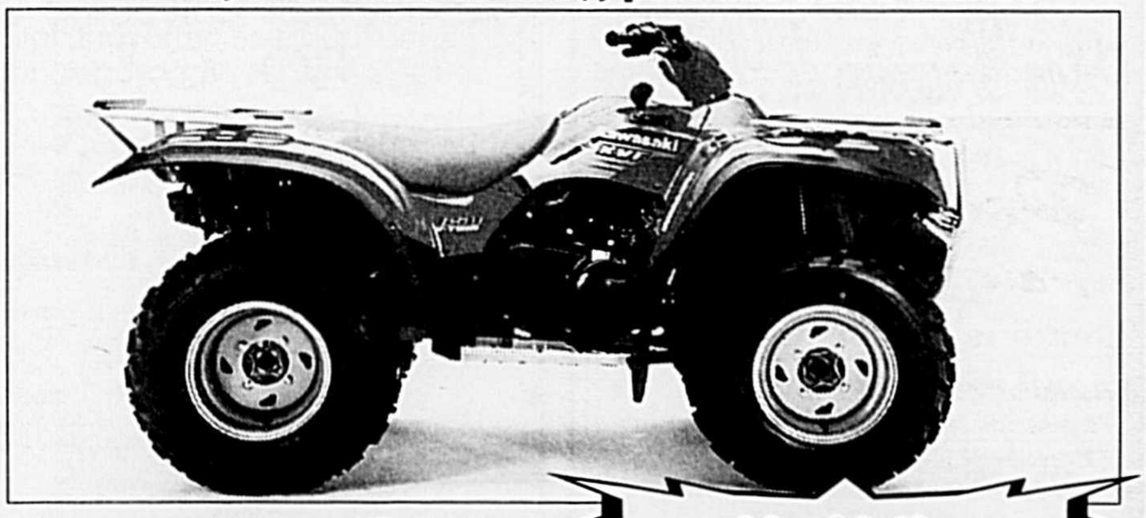


Plus de 20 choix de menus en table d'hôte
• *Moules* • *Poissons* • *Fruits de mer* • *Viandes* • *Volailles* • *Gibiers*

Menu gastronomique 4 services pour Noël et le Jour de l'An

Réservez maintenant pour la période des fêtes
80, rue Saint-Mathieu, Vieux-Beloeil
Réservation : (450) 467-7744
SANS FRAIS : 1-877-467-7744
0267087

Réservez dès maintenant
VOTRE Kawasaki KVF650 2001
et recevez, SANS FRAIS une GARANTIE PROLONGÉE de 36 mois, une valeur de 680$, pour une durée limitée



Promotion spéciale sur accessoires KVF
Liquidation des modèles 2000
Rabais jusqu'à 2 099$

Près de chez vous
MOTO expert
STE-ROSALIE
460 boul. Laurier
Ste-Rosalie
799-3000
799-3002
0265966

Nous gérons les placements les plus importants au monde: ***les vôtres!***



Stéphane Massé, dir.



Donald d'Argenson



Roger Castonguay



Michel Barbeau

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
1690 Girouard Ouest St-Hyacinthe
Tél.: 774-5354
Mtl: (514) 337-5354 1-800-474-5354
Maintenant sur Internet! La source d'information la plus complète sur le RER: http://www.lbg.ca
Membre FCPE
0257087

Des centimètres de neige trompeurs



Martin
BOURASSA
mbourassa@lecourrier.qc.ca

Réveil brutal pour les Maskoutains, mardi matin.

La première bonne bordée de neige de l'hiver n'est pas passée inaperçue. Ho! que non! Elle en a fait rager, blasphémer et pelleter plus d'un.

Pas moins de 20 centimètres de grosse maudite neige lourde et humide s'est abattue sur la tête des Maskoutains. Mais conséquence directe du mélange de neige, de neige fondante et d'averses de pluie, l'accumulation totale au sol, à 8 h mardi matin, dépassait à peine les 11 centimètres. Qui l'eut cru?

«De mesurable, il y a seulement 11 centimètres, racontait Michel Morissette, météorologue attitré du *Courrier*. Mais s'ils n'avaient pas fondu au cours de la nuit, il y aurait actuellement un bon 20 centimètres.»

Au bout de la pelle par contre, les 11 ou 20 centimètres faisaient sentir leur présence.

Mais pour une tempête digne de ce nom, il faudra attendre encore un peu.

«On ne peut pas parler d'une tempête, mais d'un avertissement. Au rythme où vont les choses, on devrait se rendre à 15 centimètres, pas plus. La température va cependant chuter radicalement. On perd des degrés très rapidement.»

Entre 8 h et 10 h, hier, le mercure a chuté de 6 degrés à Saint-Hyacinthe.

Point positif, cette tempête annoncée n'a par contre déjoué personne.

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et les écoles privées de Saint-Hyacinthe n'ont pas mis de temps à annoncer la fermeture de tous les établissements.

Prévoyantes, les autorités redoutaient particulièrement le retour à la maison.

Les écoliers ne se sont pas fait prier pour demeurer à la maison. Ils ont ainsi profité d'*un deuxième congé en trois* jours, sans doute leur dernier avant la relâche de Noël.

Seul le Cégep de Saint-Hyacinthe a osé se moquer des intempéries.

Les employés de la voirie de la Ville de Saint-Hyacinthe méritent une bonne note. Les artères principales, les rues, les trottoirs et les stationnements du centre-ville étaient praticables dès l'ouverture des places d'affaires et des commerces.

Du côté des policiers, il semble que les automobilistes aient fait preuve de retenue.

Les conditions routières se sont toutefois dégradées rapidement en journée. Balayées par de forts vents et des rafales de neige, l'autoroute 20, à la hauteur de Sainte-Hélène particulièrement, et les routes secondaires, sont devenues très glissantes.

Les habitués de la 235 à Saint-Pie en ont aussi vu de toutes les couleurs.

Malgré des conditions parfois difficiles, les sorties de route ont été peu nombreuses.

Au moment de mettre sous presse, aucun accident majeur n'avait été signalé.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Ce n'est qu'un début, continuons le combat.

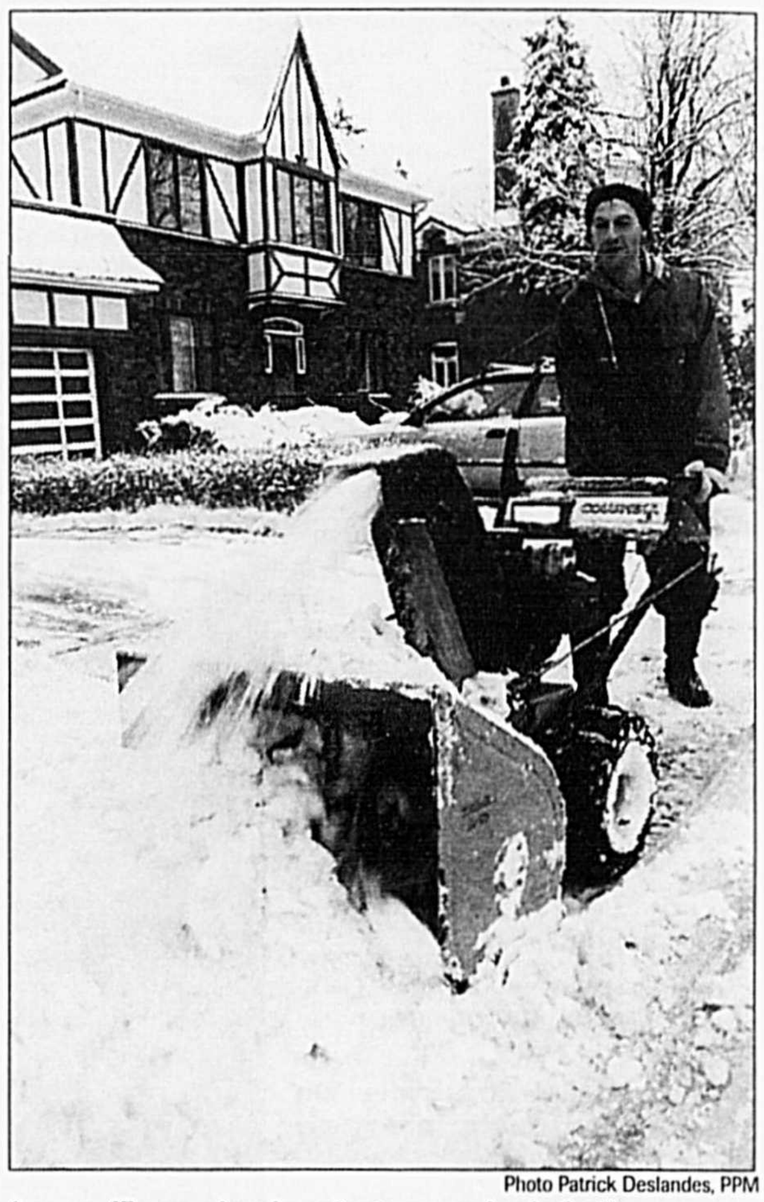


Photo Patrick Deslandes, PPM

Les souffleuses à neige n'ont pas eu la vie facile.

LES FAITS DIVERS

Le poing du club Z

Un vol à l'étalage s'est très mal terminé pour un employé du Zellers des Galeries de Saint-Hyacinthe, en fin de semaine. En interceptant un individu qui avait pris la fuite sans payer son dû, l'employé a reçu un bon coup de poing sur le nez. Le boxeur, connu des policiers, a comparu lundi au palais de justice.

Un téléphone mobile

«Il n'y a plus de téléphone au numéro que vous avez composé...» Si vous essayez désespérément de joindre un ami qui loge au centre-ville, sachez qu'un locataire de la rue des Cascades s'est fait voler son téléphone, dimanche.

Ils font leur Provigo

Même si l'ouverture du nouveau Provigo à Saint-Hyacinthe n'est prévue que dans quelques semaines, les voleurs n'ont pas attendu d'invitation officielle pour aller y faire leurs emplettes. Ils ont visité les roulottes du chantier au cours de la fin de semaine pour y subtiliser des outils et y commettre quelques méfaits.

Aucune réserve

Un audacieux vol a été commis en plein milieu d'après-midi, dimanche, à la salle de quilles Saturne dans le quartier Douville. Plutôt que de demander une paire de souliers deux couleurs, un ado aurait exigé du préposé qu'il lui remette les recettes de la journée. Il avait une arme dissimulée dans son pantalon, mais on ne sait pas si c'était pour jouer aux grosses ou aux petites. Le suspect court toujours.

Des voleurs «eau»dacieux

Dans la nuit de vendredi à samedi, l'usine d'épuration de Saint-Hyacinthe, rue Girouard, a été dépouillée de trois postes d'ordinateurs.

Ses patates sont cuites

Les policiers de la Sûreté municipale ont mis à peine 24 h pour épingler un individu de 18 ans soupçonné d'avoir commis un vol à main armée dans une cantine de Saint-Hyacinthe. Le 6 décembre, vers 20 h40, le jeune homme s'est présenté à La Frite du Nord, sur la rue Saint-Louis. Sous la menace d'un tournevis, il s'est fait remettre le contenu du tiroir-caisse. Les policiers lui ont mis la main au collet le lendemain soir, alors qu'il déambulait dans le même secteur.

M.B.

Bronzage Marie-Soleil est heureux d'accueillir au sein de son équipe
Mme France Lussier
à titre de technicienne en électrolyse
Pour elle et lui,
technicienne en pose d'ongles
et manucuriste.
Bienvenue à toutes et à tous!
750, boul. Casavant O. (place Casavant)
Saint-Hyacinthe
Tél. : 774-1474
0266126

Aux Douceurs de Daphnée
Fine pâtisserie française
Du nouveau au Centre-Ville
OUVERTURE
Jeudi le 14 décembre 2000
d'une 2e pâtisserie française
Père Noël (pâte d'amande)
Paniers cadeaux
Chocolats belges
Bûches de Noël
Buffet pour le temps des fêtes
Venez découvrir un petit coin de France...
(Anciennement Boucherie Robert)
dans l'allée du Marché
Pour information 778-2663
0264691

NOUVEAU **NOUVEAU**
2156 De La Province
Longueuil
1-888-550-NATURE
JARDINS
PURE NATURE
FRANCE
Fabricant et distributeur de gamme complète pour les soins du corps, des cheveux et du visage vous offre:
Exfoliant pour le corps, le visage et les pieds. Crème pour les mains et le corps. Shampoing, revitalisant, bain mousse, gel douche, savon aromatique. Lait nettoyant, lotion rafraîchissante, crème de jour. Offert dans des emballages attrayants et de conception uniques.
Découvrez les magnifiques ensembles cadeaux de Noël en visitant nos distributeurs autorisés de votre région:
Esthétique Au Jardin de la Détente
440 Principale
St-Thomas D'Aquin 796-4846
Coifferie Sonia
3930 rue Marquette
St-Hyacinthe 773-7168
Casa Coiffe
550 Boul. Casavant
St-Hyacinthe 261-0003
Coiffure Daphné
1645 Girouard O.
St-Hyacinthe 773-6255
Aux 1000 Fleurs
2450 Dessaulles
St-Hyacinthe 774-7525
Coiffure Nathalie Gauthier
429 Mondor
St-Hyacinthe 778-2228
Institut Déesse Beauté
1740 Girouard O.
St-Hyacinthe 773-0083
Esthétique Mieux-Être
1191 des Cascades O.
St-Hyacinthe 778-1800
Tabagie La Boîte à Surprise
1200 Johnson
St-Hyacinthe 773-4083
La Magie Florale
2785 Dessaulles
St-Hyacinthe 261-0003
Salon Clémence
11670 Rigaud
St-Hyacinthe 799-5959
Clinique Harmonie
99 Bienvenue
St-Thomas D'Aquin 796-5141
Salon Coiffure Carolla
3095 rue Guy
Ste-Rosalie 799-5622
0267465

Saint-Dominique dit non à l'hôpital mais oui aux animaux

Jean **Dumont**

Un contribuable de Saint-Dominique, Mario Beauregard, ne comprend pas l'attitude des élus de sa municipalité au sujet de leurs priorités. En octobre dernier, unanimement, ils ont refusé de participer à l'achat d'un appareil à résonance magnétique par la Fondation Honoré-Mercier.

«Là-dessus, tout va bien. Après tout, c'est notre argent qu'ils administrent. Toutefois, dans la même assemblée, les élus ont accepté de renouveler le contrat avec le Pavillon des animaux qui s'occupe des animaux errants ou morts sur le territoire de la municipalité.»

«Le problème, c'est qu'il en coûte plus cher pour les animaux qu'une subvention à l'hôpital. À mes yeux, ils font preuve d'incompétence. Si un jour, ils sont malades, ce que je ne leur souhaite pas, je m'empresserai de leur suggérer le nom d'un bon médecin... vétérinaire», a expliqué M. Beauregard, dans une lettre envoyée au journal.

Il faut également savoir que M. Beauregard a tenté en vain de se faire élire lors des dernières élections dans cette municipalité.

La Fondation Honoré-Mercier sollicite depuis quelques semaines les municipalités de son territoire pour qu'elles participent à sa campagne de financement. On demande aux municipalités un investissement de 34¢ par habitant pour une période de cinq ans.

Pour Saint-Dominique, avec sa population de 2 328 habitants, cela représente 791$ par année, ou 3 957$ pour les cinq ans.

Une taxe déguisée?

Selon la secrétaire-trésorière Agnès Leclerc, les élus expliquaient leur refus en alléguant surtout que «les citoyens étaient eux-mêmes déjà sollicités sur le sujet. C'était donc à eux comme contribuables et non à la municipalité de contribuer à une telle campagne de financement. Si la municipalité donnait un montant supplémentaire, cela représenterait une deuxième contribution aux yeux des élus», a-t-elle précisé.

Les élus de Saint-Dominique disaient également que le fait de donner à une organisation qui recevait déjà de l'argent du provincial était perçu comme un transfert de plus du provincial vers les municipalités.

Parallèlement, certains prétendaient que ce geste se voulait également une taxe déguisée.

Mardi dernier, lors de leur assemblée de décembre, les élus ont une fois de plus refusé de contribuer à cette campagne après avoir reçu une nouvelle lettre de sollicitation de la part de la Fondation.

Soulignons que 19 des 24 municipalités de la MRC Les Maskoutains ont accepté de collaborer financièrement à la campagne de la Fondation Honoré-Mercier en versant 125 000$. Outre Saint-Dominique, les autres municipalités qui ont refusé sont Saint-Hugues, Sainte-Marie-Madeleine, Sainte-Rosalie Paroisse, Saint-Marcel.

La Fondation a également sollicité les MRC d'Acton et de la Vallée du Richelieu. Là-bas, les réponses négatives sont beaucoup plus nombreuses. À Beloeil et Mont-Saint-Hilaire par exemple, on indique que ce n'est pas dans leur politique de financer de tels organismes.

Les animaux

Par ailleurs, Madame Leclerc explique la position du conseil concernant le règlement sur les animaux.

«Nous avons un règlement sur les chiens depuis 1992, je crois. Depuis trois ans, nous confions le tout au Pavillon des animaux pour faire appliquer le règlement.

«Le Pavillon fait du porte-à-porte pour les licences de chiens. Les propriétaires doivent payer 10$ pour une licence. À cela, la municipalité ajoute l'équivalent de cinq dollars par licence pour ramasser des animaux morts et s'occuper des animaux errants sur le territoire. Aux yeux des membres du conseil, ce n'est pas seulement aux propriétaires d'animaux à payer pour cela mais à l'ensemble des contribuables puisque cela se passe sur tout le territoire de la municipalité», rend compte Madame Leclerc.

Cette année, on répertorie pas moins de 380 licences de chiens à Saint-Dominique. La municipalité verse donc un montant de 1 900$. En 1998, on avait émis 332 licences alors qu'en 1999, il y en avait eu 342.

Robert Bergeron, nouveau maire de Saint-Pie Paroisse

Jean **Dumont**

Saint-Pie Paroisse a un nouveau maire depuis quelques jours en la personne de Robert Bergeron. Dans un vote secret mercredi dernier, lors de la réunion régulière du conseil, il a défait son collègue Pierre St-Onge.

— Quel a été le résultat? lui a-t-on demandé.

— J'ai gagné de façon majoritaire.

— Et par combien, 4 à 2 ou 5 à 1?

— Quelque chose comme cela, lance-t-il hésitant.

Finalement, après avoir vérifié auprès du bureau municipal, le nouveau maire l'a emporté par un score de quatre voix à deux. Celui qui est appelé à remplacer Rosaire Martin jusqu'à la fin du terme en novembre prochain, était conseiller depuis 1991. Il est agriculteur de son métier.

«La mairie, ça toujours été quelque chose qui m'attirait. Lorsque je me suis présenté en politique municipale à l'époque, c'est une fonction qui m'attirait. Par contre, je n'ai jamais tenté d'accéder à cette tâche avant aujourd'hui.»

Il n'y a aucun doute que la question du regroupement sera au centre des discussions dans les prochains mois. M. Bergeron pourrait donc être maire pour une très courte période de temps.

«C'est sûr qu'on entend parler des fusions depuis quelque temps. Par contre, dans la population, bien que certains soient d'accord, ce n'est pas quelque chose de courant dans les discussions. Pour l'instant, j'aurai à rencontrer M. Audette, le maire du Village, pour discuter des ententes intermunicipales. Je n'ai pas l'intention d'aborder l'aspect du regroupement.»

Au cours des derniers mois, des frictions ont émergé des discussions entre les deux municipalités. À la Paroisse, on prétend que le Village prend toute la place.

M. Bergeron se dit en désaccord avec la formule utilisée par le gouvernement Bouchard sur les regroupements.

«C'est malheureux, ces histoires de fusions forcées. Ce n'est pas correct. Les gens élus dans les municipalités ont quand même droit à leur liberté d'expression. Quoi que certains pensent, on fait quand même de bonnes choses.»

À court terme pour la municipalité, M. Bergeron n'a pas vraiment de projet précis. Il laisse toutefois la porte ouverte au sujet du programme d'infrastructures Canada-Québec. Le pavage de la chaussée dans le Domaine Bousquet exige des investissements de 250 000$.

ÉCOLE DE KARATÉ GUY BRODEUR

Karaté & Jiu Jitsu



Guy Brodeur
5e dan Shotokan
Entraîneur National
depuis 1996





Avec Royce Gracy
3 fois champion UFC
Jiu Jitsu

Traditionnel
et
Compétition
14 ans et +

Nouveau cours pour 40 ans et plus

Cours de karaté Shotokan de jour et de soir

Kardio Karaté



Cours le mardi et jeudi
19h à 20h

Préinscription
19 et 21 décembre
de 18 h 30 à 21 h



SESSION HIVER 2001
débutant mardi 9 janvier

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS

Informations et inscriptions :
778-7070 en tout temps
Fax : (450) 778-1987

370, rue St-François, 2e étage
Situé à même le Centre de
Culture Physique POISSON

0267466

PIXEL informatique

UNE IDÉE Brillante

1 mois d'internet GRATUIT

Groupe Signet plus

Garantie main-d'oeuvre à vie sur système

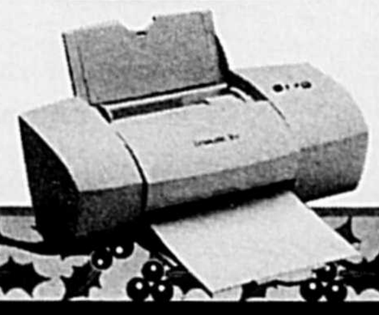
Vente, Service, Conseils, Réseautage, PME particulier.

Brancher les familles sur Internet

500 $ RABAIS**

* Sur approbation du crédit, 24 mois + taxes
** Pour famille admissible

Imprimante Z32 Lexmark



99,99$*
*Après remise postale

Offrez-vous un ordinateur pour Noël...

PIXEL INFORMATIQUE
PENTIUM III 800
• Carte maîtresse
• 128 MEG SDRAM
• Disque dur 15 GIG 7200rpm
• Lecteur 3.5 HD
• Moniteur 17 pouces
• Carte vidéo xpert 2000 32 MEG AGP
• Clavier Windows FR
• Souris-tapis
• Windows 98 FR
• CD 52x SB128 SPK
• Fax/modem 56K

1 749,99$ ou 83,61$*

PIXEL INFORMATIQUE

1785, rue des Cascades Ouest Saint-Hyacinthe, Tél. : 773-0004
509, Jules-Choquet Sainte-Julie, Tél. : 649-2835
2039, boul. Marie-Victorin Varennes, Tél. : 929-3838

0265020

Éditorial

L'avenir des MRC

Alors que les maires tenteront ce soir de remplacer Claude Bernier comme préfet de la MRC, ils devront garder en tête un certain nombre de points.

Tout d'abord, il tombe sous le sens qu'en élisant un préfet qui loge dans l'agglomération immédiate de Saint-Hyacinthe, ils s'exposeraient à recommencer le processus électoral bientôt. Sainte-Rosalie et Saint-Thomas d'Aquin, comme les municipalités environnantes, seront fusionnées à la ville-centre.



Jean
VIGNEAULT
jvigneault@lecourrier.qc.ca

D'autre part, si le choix se porte comme c'est prévisible, sur M. Daviau de Saint-Valérien, la MRC aura un préfet dont le territoire est situé plus près de Granby que de Saint-Hyacinthe, un préfet originaire d'une municipalité qui spontanément fait plus affaire avec Granby. Qui plus est, en optant pour M. Daviau, les maires choisiraient un libéral avoué pour discuter avec un gouvernement péquiste.

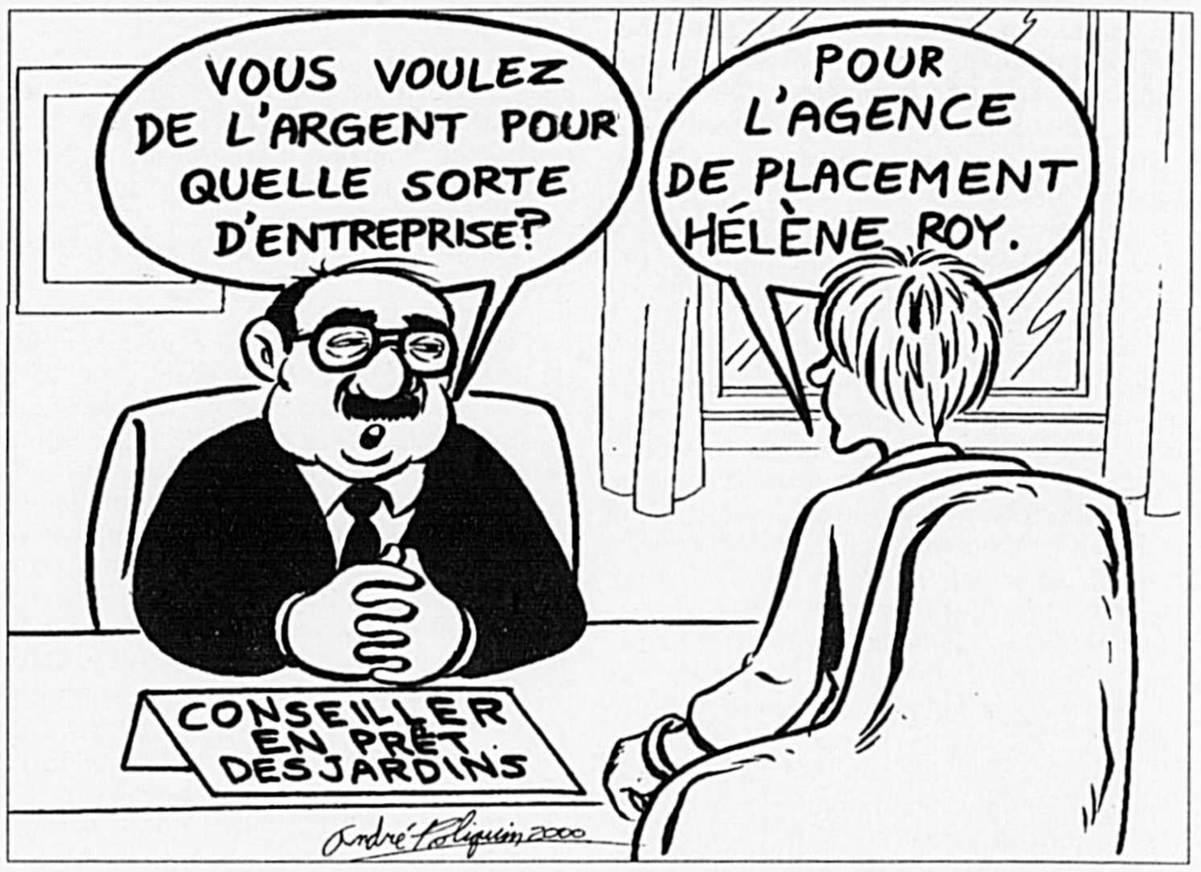
Ce n'est pas une mission impossible qui attendrait M. Daviau, mais à tout le moins, une tâche très délicate. Et de toute façon, si par hasard le vote était le moindrement divisé, c'est évident que Saint-Hyacinthe avec ses huit votes, aurait l'influence la plus déterminante. Ainsi les maires qui appuyaient M. Bernier pourraient aller chercher quelques votes supplémentaires pour bloquer les velléités des maires Plante et Phaneuf.

Allons plus loin. Même si la question ne se règlera pas à Saint-Hyacinthe, ni même avant l'enclenchement de toutes les fusions, il faudra bientôt réfléchir à l'existence même des MRC.

Avec les villes-centres qui prennent de l'expansion, on est en droit de remettre en question l'existence des MRC. Créées pour exercer le pouvoir régional, pour être le bras du gouvernement en région, elles n'ont pas dépassé dans les faits le rôle d'un gros sous-bureau gouvernemental.

Sans pouvoir de taxation, sans capacité légale réelle d'imposer ses volontés à la ville-centre, la MRC est confinée à surveiller l'application des dispositions de la loi sur la protection du territoire agricole et à s'occuper de la pollution des cours d'eau. À peu près rien qu'un bureau ministériel régional ne pourrait pas accomplir. Quant au développement économique sous toutes ses formes, il saute aux yeux que le CLD accomplit davantage et mieux que la MRC dont ce n'est pas le rôle.

Qui porterait le deuil, si les MRC disparaissaient?



COMMENTAIRES

Le règne des ténèbres?

La commission scolaire de Saint-Hyacinthe examine actuellement des regroupements possibles d'écoles : direction unique, échange des clientèles et peut-être même partage des ressources. De l'administration normale, rien de compliqué.

Pourquoi diantre les commissaires d'école ont-ils discuté de ces questions à huis clos lors de leur dernière assemblée publique, sans que le sujet ne soit à l'ordre du jour officiel? D'où vient cette fâcheuse manie de se retirer à propos de tout et de rien pour échanger sur un sujet qui concerne TOUS les parents, TOUS les éducateurs, TOUS les contribuables?

Les commissaires représentent le public. S'ils ne sont pas capables de discuter ouvertement d'une question aussi normale, qu'ils renoncent à leur statut d'élus. On n'a guère besoin de commissaires qui agissent sous le boisseau.

De toute façon, quand ils se cachent pour traiter d'un problème aussi simple, les élus donnent l'impression de camoufler des choses, de vouloir en passer une vite.

Et ils justifient le taux de participation de 10 p.cent qui est le lot des élections scolaires. Pourquoi la population voterait-elle pour des gens qui préfèrent l'anonymat des huis clos à la transparence des assemblées publiques?

À quand le culte de la lumière chez nos commissaires?

J.V.

Les commentaires de Jean Vigneault sont entendus du lundi au vendredi, sur les ondes de CFEI 106,5 FM, à 8 h 10 et sont disponibles sur le site web du Courrier.

LES INDISCRÉTIONS DU FACTEUR

M. André Boulerice,

Vous ne savez pas tout le bien que vous avez causé à ma flamme souverainiste avec votre petite rébellion d'une douzaine d'heures.

Quand vous avez menacé de siéger comme indépendant ou de vous retirer du caucus si le gouvernement ne s'occupait pas davantage de souveraineté, j'ai éprouvé un sursaut de fierté.

J'ai su que le premier ministre Bouchard avait été très affecté et même très ému par votre sortie. Quand il s'est rendu compte qu'ii restait un député souverainiste dans son équipe, il en a eu les larmes aux yeux. Il a même remplacé son drapeau canadien sur sa table de chevet par un fleurdelisé. C'est vous dire l'influence de votre bravade.

Heureusement, vous n'avez pas mis votre menace à exécution. Vous ne pouviez pas priver le Québec de votre inestimable contribution à la cause. Votre courage vous honore et m'impressionne. Ensemble nous vaincrons les péquistes.

Yves «Robin» Michaud
par Lucien Labadie

Tuer au nom de la vie?

À en croire de grands esprits qui se croient les bienfaiteurs modernes de l'humanité, il faudrait se donner les moyens de donner officiellement la mort au nom de la qualité de la vie.

Parce que les Pays Bas ont légalisé l'euthanasie, de pseudo sages recommencent à insinuer que de mettre fin aux jours d'une personne qui souffre sans espoir de s'en sortir, c'est faire oeuvre d'humanisme.

Il y a fort à parier que ces partisans de la mort douce mais provoquée, se rangent aussi dans le camp des adversaires de la peine de mort, dans chacun des cas, pour des motifs d'ordre humanitaire.

Comme si le progrès exigeait l'exécution des plus faibles, l'abolition de la douleur à tout prix. Il existe pourtant une marge entre tuer un malade purement et simplement et atténuer le plus possible ses souffrances tout en lui conservant sa dignité.

Albatros des mers

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
FONDÉ EN 1853
www.lecourrier.qc.ca

Éditeur
Benoit Chartier

Rédacteur en chef, éditorialiste
Jean Vigneault

Journalistes
Denyse Bégin
Martin Bourassa
Jean Dumont
Jean-Marie Fontaine
Michel Lamarche

Secrétaire
Josée Bachand

Photographes
P.P.M.

Directeur de la publicité
Guy Roy

Publicitaires
Louise Beauregard
Nadine Chicoine
Gérard Leblanc
Paul Paradis
Norbert Saint-Martin

Secrétaires
Johanne Beaulieu
Linda Douville

Directrice de la production
Josée Cusson

Directeur technique
Normand Gonneville

Contrôleur
Monique Laliberté

Directeur du tirage
Claude Gaudreau

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est membre de:
Audit Bureau of Circulation
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec © 239971

Abonnement: Camelot 1$ la semaine - 43$ par année. Poste: au Canada 43$ par année, à l'extérieur du Canada: 175$ par année plus taxes s'il y a lieu

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite

Hebdomadaire publié par:
DBC COMMUNICATIONS INC.
Président, directeur général
Benoit Chartier
655 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4
Tél.: 450 773-6028, télécopieur: 450 773-3115
Imprimé par: Imprimerie Transcontinental, Division Transmag
«Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes
Contrat de vente de produits no 421898»

Lettres ouvertes

«Raël chez Arcand»
Réponse de l'Église raëlienne à Jean Vigneault

Dans votre éditorial du 29 novembre dernier, vous avez, M. Vigneault, exposé à vos lecteurs votre manque de professionnalisme en vous moquant de Raël et en le diffamant par des accusations sans fondement.

Même si nous respectons votre droit d'exprimer votre désaccord avec les propos tenus par Raël, vos arguments sont infantiles et indignes d'un rédacteur en chef. La moquerie est l'arme des faibles et votre ironie ne change rien au fait que Raël mérite d'être traité avec respect en tant que chef spirituel de 50 000 raëliens répartis dans 87 pays.

Vous osez accuser Raël d'être un «imposteur». Par définition, un imposteur est quelqu'un qui trompe les gens en se faisant passer pour autre qu'il n'est. Mais qui êtes-vous donc pour décider que Raël n'a jamais reçu un message des Elohim? Quelle est votre expertise pour juger et accuser Raël d'imposture? Avez-vous au moins lu ses écrits pour en juger? Il se trouve que 50 000 personnes, après avoir lu et relu ses *livres, et avoir surmonté l'intolérance qui* les entourait, ont quand même décidé d'être fidèles à leurs convictions et qu'au lieu de croire en un Dieu immatériel ou à l'évolution darwinienne, ont choisi de reconnaître les Elohim de la Bible pour ce qu'ils sont : les Créateurs de toute forme de vie sur terre grâce à leur avance scientifique de 25 000 ans sur la nôtre.

Dans la logique de votre intolérance, vous accusez Raël de profiter de «la naïveté de ses fidèles». Rassurez-vous M. Vigneault, Raël n'a jamais essayé de nous convaincre de quoi que ce soit. Nous avons tous lu et relu ses livres avant de choisir librement de le supporter dans sa mission et de l'aider à bâtir une ambassade pour accueillir les Elohim.

Pour aller un cran plus loin dans votre incitation à la haine, vous accusez Raël d'être un «exploiteur». Encore une fois, sur quoi basez-vous cette accusation? Vous *croyez-vous au dessus des inspecteurs fiscalistes* en insinuant qu'ils n'auraient pas su faire leur travail? J'ai de bonnes nouvelles pour vous M. Vigneault. Je suis raëlienne depuis 1980 et je suis en charge d'administrer les dons volontaires des Raëliens du Canada depuis 7 ans. Et je peux vous prouver que ni Raël ni ses assistants ne profitent personnellement des argents que les Raëliens versent pour l'avancement de leur religion. Vous pouvez donc cesser de vous inquiéter pour les porte-monnaie des Raëliens et arrêter vos accusations injustifiées à l'égard de Raël.

Et lorsque nous aurons construit l'Ambassade des Elohim et que des journalistes du monde entier seront sélectionnés pour assister en direct à leur arrivée, ne soyez pas surpris si vous n'êtes pas invité et que vous deviez vous contenter de suivre l'événement le plus extraordinaire de toute l'histoire de toute l'humanité à la télévision.

Nicole Bertrand,
responsable administrative et juridique de l'Église raëlienne du Canada

NDLR : C'est avec beaucoup d'émotion que je réponds à Sa Sainteté Raël. J'avoue qu'il est presque aussi drôle qu'un congrès de créditistes à lui tout seul. Quoique Camil Samson, Armand Boies et le fils à Caouette donnaient un mautadit bon spectacle.

Tout d'abord, je n'ai pas signé un éditorial mais une simple chronique télé. Je le regrette, l'envoyé des Élohim sur terre méritait à tout le moins un chapitre d'encyclopédie.

Deuxièmement, je maintiens que Raël est un amuseur qui profite de la naïveté des gens. «There is a sucker born every minute», disait Barnum ou Bailey, Raël a le génie d'en profiter.

Troisièmement, et là je me morfonds devant l'occasion ratée, vous dites que je ne serai pas invité à l'inauguration de l'ambassade lors du retour des fameux Élohim en 2035. Moi qui croyais prendre ma retraite cette année-là et me consacrer de tout mon être, de tout mon coeur, de toute mon âme à la propagation de la foi raëlienne, vous m'en voyez tout triste. Je célébrerai donc autrement mes 92 ans.

En attendant, faites mes amitiés à M. Claude Vorilhon, alias Raël. Il peut me rejoindre par télépathie au www.plutonmars@saturnealouette.com. Le 6 août de préférence. Il pourrait ainsi me communiquer en primeur l'essentiel du message qu'il aura reçu la veille.

Jean Vigneault

Desjardins craint-il la transparence?

Mme Michelle Giasson, présidente
Caisse populaire Douville

Le 6 décembre dernier, j'ai eu l'occasion d'assister à l'assemblée extraordinaire de la Caisse populaire Douville, à titre de membre auxiliaire.

Dans un premier temps, j'avais été invité personnellement par la poste à une assemblée d'information et par la suite à une assemblée extraordinaire pour officialiser le projet de regroupement avec la Caisse populaire Dessaulles. À l'arrivée, chaque participant a reçu une pochette avec une documentation très détaillée sur le projet de regroupement.

Avec l'aide du Secrétaire et du Directeur général de la Caisse, vous avez expliqué en détail le contenu du document et vous avez à maintes reprises enrichi dans des mots simples les avantages du regroupement pour les membres, les employés, la Caisse Douville et également pour la Caisse Dessaulles. De plus, vous avez soulevé différentes craintes qui ont été identifiées de part et d'autre durant le processus du projet. Pour résumer, votre présentation a été d'une objectivité et d'une transparence hors de l'ordinaire. Résultat : aucune question n'a été posée de la part des membres présents parce que c'était clair et limpide. De plus, les 104 membres présents ont été unanimes à approuver le projet de fusion. Les membres se sont sentis respectés.

Par contre, ce même mercredi, le 6 décembre 2000, qui correspond au 100e anniversaire de la fondation de la première Caisse populaire Desjardins au Québec, soit la Caisse de Lévis, nous constations dans l'édition de l'hebdomadaire Le Courrier que la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska n'employait pas cette même transparence et cette même objectivité. On peut facilement le constater en feuilletant, entre autres, les pages A-6, A-7, A-10 et A-11 de notre hebdomadaire qui ont pour titre : «Une agence sous enquête?», «La Fédération Richelieu-Yamaska ferme les yeux» et «Un message qui en dit long». Pourquoi les hautes instances du Mouvement Desjardins en sont-elles venues aujourd'hui à craindre autant la transparence, la pleine information des sociétaires et le respect total de ces derniers? Pourquoi on emploie toutes sortes de stratégies avec des conseillers stratégiques pour désinformer les vrais propriétaires, c'est-à-dire les membres?

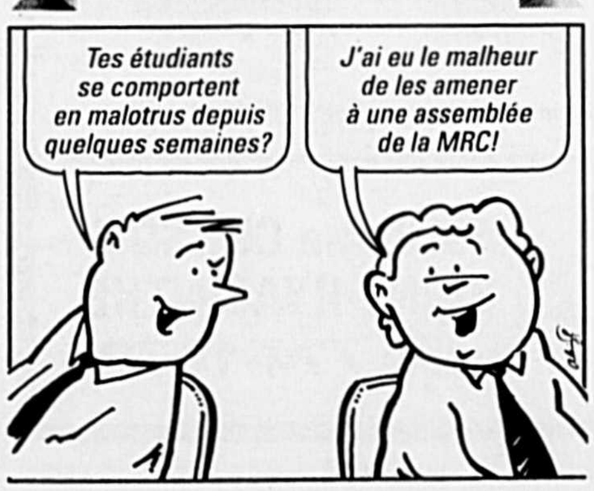
Auraient-ils peur que ces derniers découvrent qu'ils ont perdu complètement le contrôle sur leur institution et sur les sommes d'argent qui y circulent et pour lesquelles fort peu de sociétaires sont véritablement au courant des décisions autour de ces capitaux québécois?

Comme vous l'avez mentionné, la nouvelle Caisse populaire Desjardins La Porte des Anciens Maires deviendra une caisse de taille moyenne avec un actif global de 116 millions de $, avec plus de 8 500 membres. Je suis persuadé que les membres dirigeants de celle-ci sauront lui conserver son véritable caractère coopératif à dimension humaine et respecter toutes les exigences imposées par les valeurs démocratiques et d'entraide.

Mes meilleurs voeux à toute l'équipe des dirigeants et des employés.

Serge Dion,
ex-directeur général de la Caisse populaire de Saint-Charles-sur-le-Richelieu

VAUT MIEUX EN RIRE





L'OPINION DES AUTRES JOURNAUX

Concurrence déloyale? Québec crée une quasi-banque agricole

On connaît le penchant du Parti québécois pour l'entrepreneuriat étatique. Après la Caisse de dépôt et placement et la Société générale de financement qui n'en finissent plus d'entreprendre, voilà que s'annonce la Financière agricole du Québec (FAQ), une quasi-banque étatique vouée au financement de l'agriculture québécoise et à l'assurance des risques agricoles.

La FAQ aura le pouvoir d'accepter des dépôts, de faire des prêts et des placements, de gérer des fonds en fiducie et d'acquérir des participations financières dans des projets d'investissement.

Le projet de loi 144, qui est à l'étude à l'Assemblée nationale, a pour objectif de fusionner les lois québécoises sur le financement agricole, l'assurance récolte et l'assurance stabilisation des revenus agricoles et de créer la FAQ pour gérer ces activités. Malheureusement, la nouvelle loi donne à la FAQ des pouvoirs que n'ont pas les sociétés actuelles de financement et d'assurance qu'elle intégrera et ne reprend pas explicitement les dispositions des lois actuelles sur le financement et l'assurance des risques agricoles. Au contraire, elle donne à la FAQ la liberté d'établir différents régimes de protection du revenu et des risques. Elle ne sera même pas tenue de soumettre des projets de règlement pour consultation. De plus, le ministre pourra lui donner des directives sur l'orientation et les objectifs à poursuivre, directives qui entreront en vigueur dès leur approbation par le gouvernement.

En plus de créer une concurrence déloyale aux caisses populaires et aux banques, la FAQ risque de nuire aux régions. En effet, en contribuant à affaiblir les caisses et les banques à cause des transferts de dépôts vers la Financière, celles-ci pourraient devoir demander plus cher pour leurs services, avoir plus de mal à répondre adéquatement aux besoins de financement des régions et peut-être même devoir éventuellement plier bagages, comme l'ont déjà fait les banques dans de nombreux villages québécois, laissant toute la place au monopole étatique.

Ce projet de loi est inacceptable dans sa forme actuelle parce qu'il instaurerait insidieusement une concurrence déloyale dans les activités bancaires liées au secteur agricole.

Québec doit laisser aux agriculteurs le choix de l'institution financière où ils pourront faire leurs contributions au compte de stabilisation du revenu agricole, encadrer par un mécanisme de réglementation approprié les activités de la FAQ et réduire le pouvoir de l'UPA sur celle-ci.

Jean-Paul Gagné
Les Affaires

Non à la fusion forcée... Oui à une annexion du territoire agricole

Il nous apparaît urgent qu'un processus régional d'entente d'annexion, pour la protection du territoire agricole, soit mis en place et qu'il doit s'étendre dans un bref délai à toutes les municipalités de la MRC, appuyé par l'UPA et la CPTAQ.

Une réforme dans ce sens pourrait amener à la zone agricole une évaluation municipale et un rôle de taxation à la baisse pour l'ensemble du territoire agricole de la MRC. Conjointement, cela serait moins *dispendieux pour notre gouvernement* à cause du 70% de remboursement de taxes qu'il effectue présentement. Ce serait le devoir de nos élus municipaux d'aller dans ce sens. En voici les principales raisons.

Présentement, la Ville de Saint-Hyacinthe est régie par le code des lois des cités et des villes. Cependant, les municipalités environnantes sont régies par le code municipal. Il s'avère que le code municipal est plutôt basé sur des lois protégeant le territoire agricole. Donc il nous faudrait davantage aller dans ce sens et adopter une entente régionale d'annexion pour le territoire agricole. Nous croyons que M. Bouchard, ne peut aller à l'encontre de ce cheminement. De plus, un processus d'annexion devient démocratique car le choix en revient à chaque citoyen.

Par exemple, une municipalité telle que La Présentation pourrait devenir une dénomination essentiellement agricole et son devoir serait de protéger cette richesse *agricole que nous possédons. Une municipalité* comme Saint-Thomas d'Aquin, dans sa zone rurale, aurait avantage à s'annexer à cette municipalité dans le but de défendre ses intérêts et sa vocation davantage agricole.

Des municipalités ainsi annexées pourraient plus facilement adopter en toute connaissance de cause des règlements répondant à leurs véritables besoins de développement agricole. L'harmonie serait plus assurée entre des municipalités ayant une même vocation. Parallèlement, la Ville de Saint-Hyacinthe pourrait adopter sa propre réglementation sans agresser ou piétiner le monde rural.

Il est possible d'avoir un noyau agricole en effervescence avec une ville florissante et une activité locale prospère. L'harmonie de toutes ses activités devient la force de notre MRC. Il est souhaitable d'avoir des municipalités agricoles fortes dans une ville prospère et florissante. Voilà *notre MRC de rêve.*

Travaillons dans ce sens. Non, aux fusions forcées... Optons davantage pour un processus régional d'entente d'annexion pour la protection du territoire agricole de notre MRC. Voilà l'idéologie à concrétiser... Travaillons dans ce sens.

Pensez-y donc, M. Dion.

Serge Guertin, conseiller
Laurent Leblanc, conseiller
Saint-Thomas d'Aquin

GALERIES NISSAN

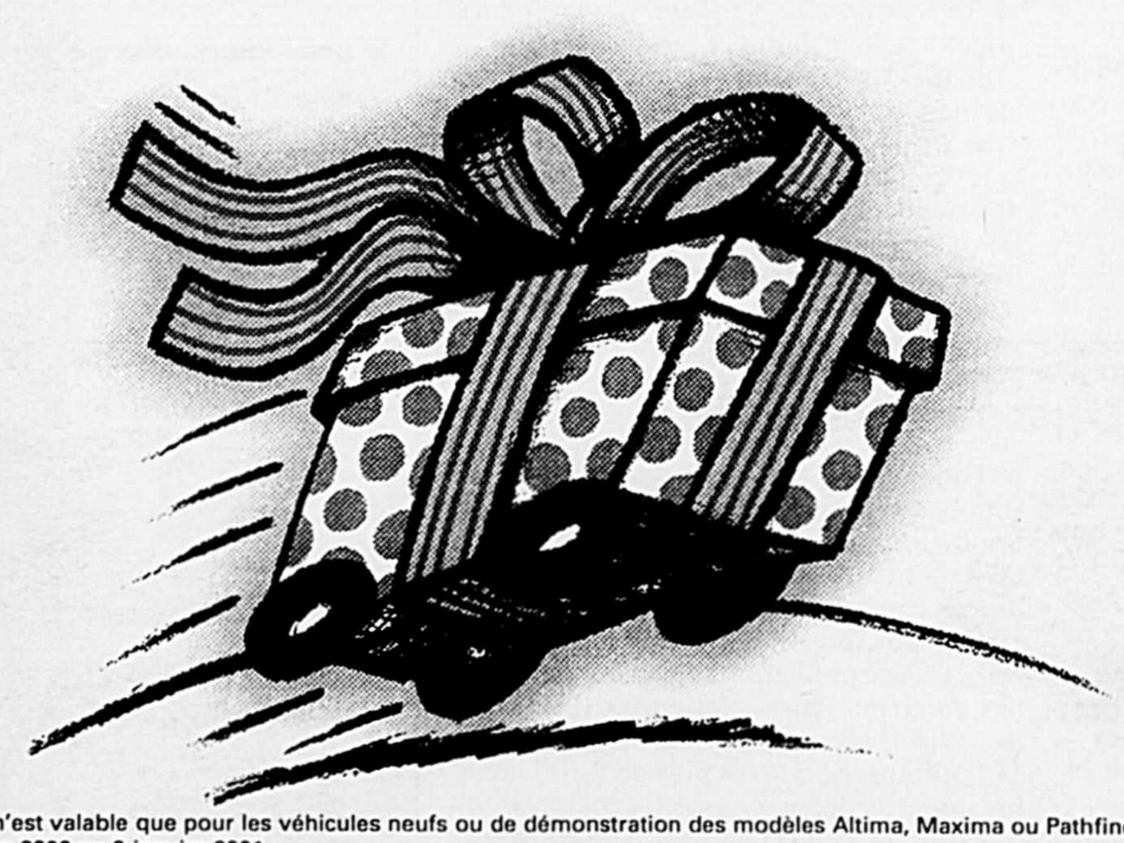
VOUS SOUHAITE UN JOYEUX BOXING DAY

Du 9 décembre 2000 au 2 janvier 2001

C'EST NOËL TOUS LES JOURS!

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT, PENDANT 90 JOURS À L'ACHAT

ON PAIE VOS 2 PREMIERS PAIEMENTS À LA LOCATION*



NISSAN

TOUJOURS PLUS LOIN

* Cette offre n'est valable que pour les véhicules neufs ou de démonstration des modèles Altima, Maxima ou Pathfinder 2001, du 9 décembre 2000 au 2 janvier 2001.

LES GALERIES NISSAN de Saint-Hyacinthe

3500, rue CUSSON
SAINT-HYACINTHE
(450) 774-1679

0266255

Avis de nomination



Esthétique Athéna à le plaisir de vous annoncer la venue au sein de son équipe de
Mme Stéphanie Watt
à titre de technicienne en pose d'ongles.

Esthétique Athéna
1435, rue Sicotte,
Saint-Hyacinthe
Sur rendez-vous 778-0408

0267457

Le réseau d'Hydro prêt pour l'hiver

Martin **Bourassa**

À écouter Hydro-Québec, le réseau de transport et de distribution électrique qui alimente le bassin maskoutain est en meilleur état que jamais.

C'est avec confiance que l'on peut donc aborder la saison froide.

Durement éprouvé par le verglas de janvier 1998, le réseau s'est bien relevé. Il n'aurait absolument rien à envier aux régions voisines.

Ce serait plutôt le contraire, affirme Lucie Brodeur, responsable des relations avec le milieu pour le territoire Richelieu à Hydro-Québec.

«Nous ne sommes pas inquiets, alors les gens n'ont pas à l'être.»

Neuf et construit selon des normes révisées, le réseau est prêt pour le pire.

«Nous ne sommes plus en béquilles, nous sommes en voiture. Nous avons de la relève partout sur le réseau. Jamais nous n'oserions prétendre qu'il n'y aura plus jamais de panne, mais l'objectif est de réduire au minimum le temps de rebranchement. Ce qu'on a fait en 30 jours en 1998, si on était capable de le refaire en moins d'une semaine, ce serait déjà pas mal, non?»

Hydro-Québec n'est pourtant qu'à la première phase de son plan triennal de redéploiement et de remise en forme de son réseau québécois.

La Société d'État prévoit dépenser pas moins de 795 millions $ d'ici la fin de l'année 2002 afin de consolider son réseau de transport et de distribution.

Quelque 250 M $ seront dépensés dans l'entretien du réseau actuel et 620 M $ dans le bouclage et le renforcement du réseau. Une tranche de 175 M $ sera investie dans la mise en place de nouveaux réseaux de distribution plus robustes.

D'ici deux ans, Hydro-Québec veut s'assurer que tous ses clients prioritaires, dont les centres d'hébergement, les centres de coordination de mesures d'urgence et les hôpitaux, soient alimentés par des réseaux solides et éprouvés.

Sur les 795 M $ projetés, seulement 250 M $ ont été dépensés jusqu'à maintenant.

«Il reste encore beaucoup de choses à faire, mais ça va bien.»

En ce qui concerne l'alimentation de la région maskoutaine en courant 735 kv, le plan de relève est assuré à 50 pour cent. Une fois la ligne Hertel-Des Cantons complétée - elle est stoppée à Saint-Césaire-Saint-Hyacinthe sera blindée.

Plus près de nous, les chiffres disponibles pour les investissements prévus au centre de services de Saint-Hyacinthe, qui couvre un territoire quasi identique à celui de la MRC des Maskoutains, donnent une bonne idée du travail qui reste à faire.

En renforcement, on a dépensé environ 750 000 $ sur un budget projeté de 2,9 M $.

Au chapitre des travaux d'élagage et d'abattage près des lignes de transport, il s'est par contre dépensé 520 000 $ depuis 12 mois pour nettoyer 430 kilomètres de ligne.

«L'élagage a été plus vigoureux dans la zone du triangle noir (Saint-Hyacinthe/Granby/Saint-Jean) souligne Lucie Brodeur. Il a fallu ajuster nos interventions afin de s'ajuster aux repousses particulières.»



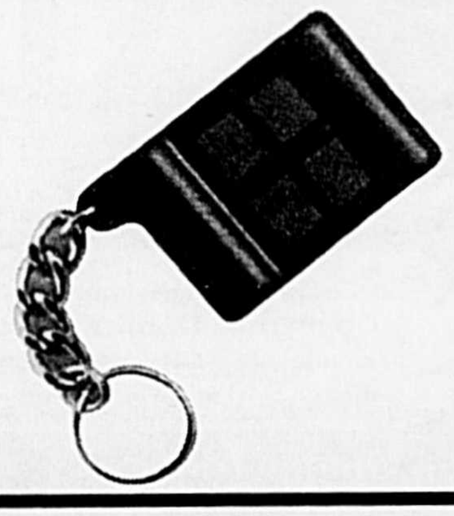
Auto Expert Sonorisation

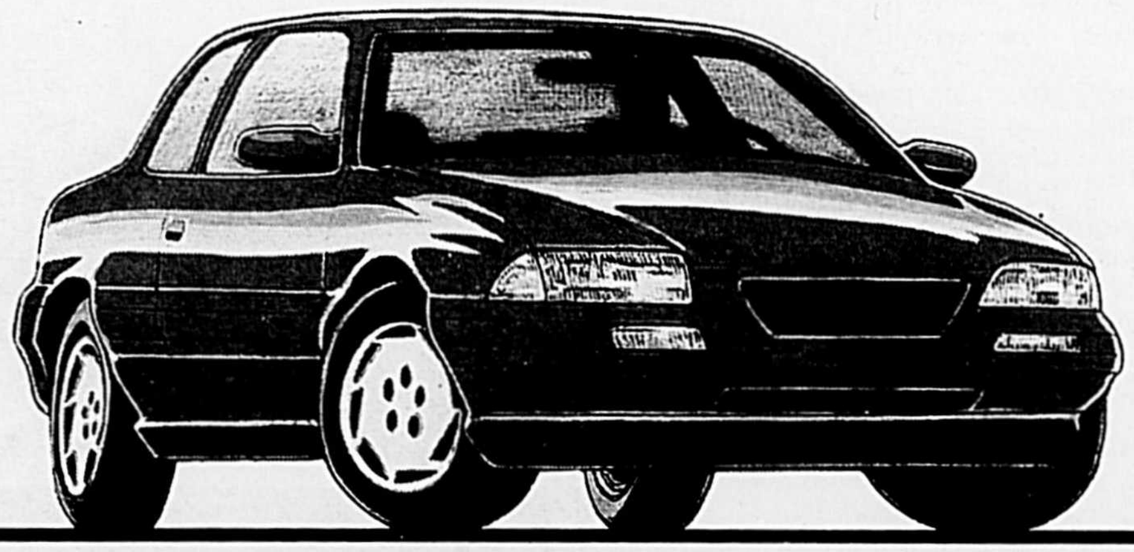
Le confort au bout des doigts

À partir de **139.95$*** (Installation comprise)

Partez votre journée du bon pied!

Démarreur à distance Autostart





2585-B, av. Ste-Anne, Saint-Hyacinthe

778-8999

*Détails en magasin

0268112

Le sort de la bibliothèque municipale entre les mains des élus de Sainte-Madeleine

Jean **Dumont**

La bibliothèque municipale de Sainte-Madeleine vit-elle ses derniers instants? Les deux conseils municipaux ont sondé l'humeur de leur population sur la survie de l'institution. Une réunion spéciale se tiendra demain soir afin de décider de l'orientation à suivre.

En novembre, les Madelinois avaient l'opportunité de répondre à un sondage en ce sens. Au village, on a fait paraître le sondage dans le journal municipal distribué à quelque 800 portes. À la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, la même consultation avait été envoyée dans 890 foyers.

Les réponses n'ont pas été particulièrement nombreuses. Pour les deux municipalités confondues, on parle de seulement sept pour cent pour l'ensemble de 1 690 envois.

Force est d'admettre qu'il n'y a pas un mouvement généralisé contre la fermeture de l'établissement. La population est cependant partagée sur l'orientation à donner à la bibliothèque.

Au Village, trente-cinq réponses ont été reçues au bureau municipal. Dix-neuf, représentant en tout 55 citoyens, ont souhaité que la bibliothèque reste ouverte alors que douze autres ne rechigneraient pas s'il y avait fermeture. Une personne se déclarait indifférente alors que trois autres citoyens qui n'utilisent pas ses services, aimeraient quand même qu'elle reste présente.

À la Paroisse, la participation a été plus nombreuse avec quatre-vingts réponses. Là-dessus, 42 voudraient que la bibliothèque demeure ouverte pendant que 34 ne verraient pas d'objection à la fermeture. Quatre répondants se disaient indifférents à l'éventuelle décision des élus sur la question.

Plus de 1 100 abonnés

On compte plus de 1 100 abonnés à la bibliothèque municipale qui est située au sous-sol de la caisse populaire, et ce pour une population totale pour les deux municipalités, de 4 419 citoyens. Cela représente une participation qui frôle les 25 pour cent.

Par contre, étant donné qu'il n'y a pas de frais d'abonnement, on n'est pas en mesure de savoir précisément le nombre d'abonnés actifs. Il serait cependant sous la barre des cinquante pour cent.

De plus, en raison de la gratuité, plusieurs membres d'une même famille peuvent être abonnés.

Un transfert vers Saint-Hyacinthe?

Si les élus décidaient de fermer la bibliothèque, on aimerait faciliter le transfert des abonnés vers la bibliothèque régionale de Saint-Hyacinthe.

Le premier élément facilitateur serait une réduction du coût de la carte Accès-Loisirs. Actuellement, le Village exige 30$ par personne et la Paroisse, 20$.

On ne compte pour le moment que très peu d'abonnés provenant des deux municipalités à la bibliothèque T.A. St-Germain. Au Village, il y en a 19, dont deux jeunes, tandis qu'en Paroisse, la participation est plus nombreuse avec 55, dont neuf jeunes. Il faut cependant dire que la Paroisse compte un développement résidentiel qui voisine le secteur Douville.

Chose certaine, si on devait en arriver à une décision en ce sens, la bibliothèque ne fermera qu'à la fin de l'année 2001.

Nombre d'abonnés	Bibliothèque municipale de Sainte-Madeleine	Bibliothèque T.A. St-Germain de Saint-Hyacinthe
Sainte-Madeleine	540	19
Sainte-Marie-Madeleine	560	55

Une demande initiale du Village

C'est le Village qui a proposé la remise en question de la bibliothèque, il y a quelques semaines. La Paroisse s'est dite ouverte à consulter la population.

«On pense à l'avenir, surtout qu'on ne sait pas ce qui nous attend. De plus, on constate qu'il y a actuellement un dédoublement des services. Une bibliothèque régionale est basée à Saint-Hyacinthe tandis qu'au niveau de l'Internet, il y a des postes de travail autant aux loisirs qu'à la bibliothèque», explique la mairesse du Village, Denise Graveline.

Celle-ci constate qu'on a de plus en plus de difficulté à recruter des bénévoles pour assurer une présence à la bibliothèque.

«L'an dernier, on nous a demandé d'engager une personne rémunérée pour la permanence parce qu'ils avaient des problèmes à avoir suffisamment de monde en place pour desservir la clientèle», ajoute-t-elle.

Les deux municipalités versent ensemble quelque 30 000$ pour la bibliothèque. «C'est aussi par souci d'économie que nous avons sondé nos citoyens. La municipalité serait même prête à réduire le prix de la carte Accès-Loisirs pour faciliter l'accessibilité à la bibliothèque de Saint-Hyacinthe», dit la mairesse.

Le maire de la Paroisse, Simon Lacombe, approuve l'orientation de sa consoeur. Mais, il se garde une porte de sortie si les deux municipalités ne parviennent pas à s'entendre.

«Il y a une certaine logique dans l'argumentation du village là-dessus. Par contre, personnellement, je ne crois pas qu'on devrait la fermer. Si nos gens en Paroisse désirent la conserver, je serais prêt à ce que l'on continue seul ou bien à tenter de s'entendre avec la commission scolaire», de confier M. Lacombe.

Selon ce dernier, la décision des élus devrait venir dans les prochains jours.

Quant à la responsable de la bibliothèque, Clémence Robert, elle estime qu'il s'agit d'un service très important dans la municipalité.

«Nous sommes conscients qu'il y a un dédoublement de frais pour les municipalités. Nous voudrions bien sûr que le service demeure mais nous nous plierons à la volonté des élus», de dire Madame Robert qui est impliquée au sein de la bibliothèque municipale depuis sa fondation en 1982.

«Pour le recrutement des bénévoles, c'est vrai qu'il y a un certain roulement. Ça demande beaucoup de temps pour les former notamment à cause de l'informatisation et de certains déménagements qui font en sorte qu'il y a des changements.»

Madame Robert n'a pas participé au sondage puisqu'elle était en vacances durant cette consultation.

J.D.

L'Institut Déesse Beauté
Esthétique & Massothérapie
Vous offre
Spécial Forfait "Noël 2000"
Avec un soin du visage (45$), recevez gratuitement un soin paraffine des mains ou des pieds (valeur 25$)
ET
Avec un massage d'une heure trente (45$), recevez gratuitement une séance de pressothérapie de 20 minutes (valeur 25$)
(Spéciaux offerts jusqu'au 29 décembre 2000)
CERTIFICATS-CADEAUX DISPONIBLES
Diane Picard et Francine Chicoine vous remercient de votre confiance et de votre encouragement.
Joyeux Noël et Bonne Année à tous!
1740, rue Girouard Ouest, bureau 101, Saint-Hyacinthe
(450) 773-0083
0267475

Même le Père Noël en veut toujours plus pour ses yeux.
Profitez d'un rabais de 50$*

À l'achat d'une lunette complète (monture et verres) avec traitement anti-égratignure et anti-reflet.
Garantie de 2 ans sur le traitement anti-égratignure et anti-reflet
La Clinique Optométrique de St-Hyacinthe donnera à Opération Dignité Partage du Centre de bénévolat de St-Hyacinthe 1% du total de leurs ventes de novembre et décembre 2000.
Examen de la vue couvert par l'assurance maladie jusqu'à l'âge de 17 ans inclusivement et pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Sur présentation du coupon. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Frais d'examen en sus. Offre valide jusqu'au 31 décembre 2000.
Traitement Crizal www.essilor.ca
Clinique Optométrique de St-Hyacinthe
2860, rue Laframboise
St-Hyacinthe
(450) 773-5555
OPTO PLUS www.optoplus.com
0266004

À Saint-Pie, l'eau est la seule ombre au tableau!

Jean-Marie **Fontaine**

La Ville de Saint-Pie a connu une année 2000 assez exceptionnelle à la lumière du bilan du maire Serge Audette. La seule ombre au tableau a été l'approvisionnement en eau potable pour les citoyens en raison des problèmes observés au lac du Mont Yamaska.

D'ailleurs le maire Audette a attaqué cette problématique d'entrée de jeu en présence des médias régionaux. «Ce fut une année difficile pour la population et nous avons trouvé une solution depuis le mois de novembre avec notre usine de traitement des eaux de la rivière Noire. Cette usine sera en opération tant et aussi longtemps que le lac n'aura pas atteint un niveau respectable.»

Force est d'admettre que c'est la seule note discordante, puisque le bilan global de la Ville est particulièrement positif.

«L'année 2000 a été l'occasion de réaliser un beau projet, soit la mise en place de la Maison des jeunes qui ouvrira ses portes dès le mois de janvier. Nous proposerons aux jeunes de 12 à 17 ans une batterie d'activités dans ce local qui sera aménagé», a mentionné M. le maire.

M. Audette a confié que la nouvelle bibliothèque de Saint-Pie avait fait de nombreux heureux. «C'était un service attendu puisque 1 000 usagers l'ont fréquentée et 60 000 $ y ont été investis.»

M. le maire a également mis en lumière que la valeur des permis émis au cours de l'exercice avait été de plus de 4 millions $. «Plus précisément 4,341 millions $. C'est le secteur industriel qui y a largement contribué puisqu'il a généré plus de 3 millions $ en investissement. Dutailier International, Emballages Cartex, Meubles LT, Concept Finimeuble, Entreprises NRP et Tuba ne sont évidement pas étrangers à ces investissements. Le secteur commercial a pour sa part réalisé des investissements de 564 000 $.»

Évidemment, le premier magistrat était fier que Saint-Pie ait finalement obtenu son statut de Ville. «Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole a autorisé le changement en publiant ce fait dans la gazette officielle le 25 novembre dernier.»

Serge Audette a également qualifié de bonne nouvelle la performance du conseil en matière de service de la dette, sans compter que le compte de taxes sera à la baisse. «Nous avons remboursé une partie du service de la dette plus rapidement que prévu. Près de 55 000 $ ont été affectés à ce chapitre pour l'année 2000 et les prévisions permettent au conseil municipal de budgéter une somme de près de 85 000 $ pour l'année 2001. Le taux de taxes de la ville de Saint-Pie passera ainsi de 1,12 $ à 1,10 $ du cent dollars d'évaluation en 2001.»

M. le maire n'a pas passé sous silence les 50 places attendues au Centre de la petite enfance, ainsi que l'engagement des autorités municipales à soutenir le sentier des couleurs avec l'installation des oriflammes. «C'est une oeuvre de l'artiste Denise Goyette Graveline qui figurera sur les cartes de souhaits que la municipalité adressera.»

VIDÉO • TV • DVD • CAMÉRA • ORDINATEUR • TÉLÉPHONE

SORTIE D'URGENCE
TOUT DOIT SORTIR !
STEREO plus ÉLECTRONIQUE

Sans fil 900 Mhz
Payez et emportez
87,99$
ÉCOUTEURS SANS FIL 900 MHz
· Transmission jusqu'à 300 pieds (100m)
· Chargeur et piles rechargeables inclus

CD
SONY
MINI-CHAÎNE HI-FI STÉRÉO
· Puissance de 100 watts totale
· Lecteur de CD et de cassettes
· Système de haut-parleurs deux voies
247,99 ou 9,79† par mois 30 mois
Rabais de 52,00

ZOOM 300X
JVC
CAMÉRA VIDÉO VHS-C
· Écran couleur de 2,5"
· Stabilisateur d'image
· Lampe intégrée
547,99 ou 21,62† par mois 30 mois
Rabais de 52,00

ZENITH
ÉCRAN ULTRA-PLAT 27" STÉRÉO
IMAGE SUR IMAGE
GARANTIE DE 2 ANS À DOMICILE
· Système audio ambiophonique
· 6 entrées audio/ vidéo incluant S-VHS
· Télécommande
487,99 ou 19,26† par mois 30 mois
Rabais de 102,00

TOSHIBA
LECTEUR DE DVD/CD
· Compatible à la technologie Dolby Digital®/DTS®
· Prises audio/vidéo et S-VHS
287,99 ou 11,36† par mois 30 mois

CD/DVD
DVD VIDEO
3 FILMS DVD GRATUITS
*DÉTAILS EN MAGASIN
Rabais de 42,00

300 WATTS
YAMAHA Pioneer
ENSEMBLE CINÉMA MAISON "DOLBY DIGITAL" ET NUMÉRIQUE "DTS SURROUND"
· Système d'ambiophonie virtuel· Amplificateur Pioneer de 300 Watts (avant, centre et arrière)
· Ensemble de 5 haut-parleurs Yamaha
597,99 ou 23,60† par mois 30 mois
Rabais de 302,00

HITACHI
ÉCRAN GÉANT 50"
GARANTIE DE 2 ANS À DOMICILE
IMAGE SUR IMAGE
· Menu multilingue à l'écran
· Multiples prises audio/vidéo
· Télécommande
1997,99 ou 78,84† par mois 30 mois
Rabais de 200,00

VIDÉO • DVD • CAMÉRA • TÉLÉPHONE • RADIO D'AUTO
80 magasins pour vous divertir !
STEREO plus ÉLECTRONIQUE
* Financement sujet à l'acceptation du département de crédit. Achat minimum 250$. Quantités limitées, jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif.
† Financement Accord D Desjardins. Voir détails en magasin.
Horaires des Fêtes
Lundi au vendredi 9 h 30 à 21 h
Samedi 9 h 30 à 17 h
Dimanche 12 h à 17 h
2145, rue SAINT-ANNE
SAINT-HYACINTHE 774-0433
Voisin de la caisse Populaire Bourg-Joli
0267227

LOTERIES

Lotto 649

MERCREDI 06-12-00
02 14 21 25 32 47 **22**

SAMEDI 09-12-00
09 19 21 30 38 40 **33**

Québec 49

MERCREDI 06-12-00
05 08 10 13 26 44 **33**

SAMEDI 09-12-00
12 17 30 31 33 43 **13**

Super 7® 08-12-00
01 08 13 20 31 35 37 **44**

Extra Du 05-12-00 au 11-12-00

MARDI	934239
MERCREDI	697366
JEUDI	184365
VENDREDI	156706
SAMEDI	279971
DIMANCHE	923219
LUNDI	928373

La Quotidienne Du 05-12-00 au 11-12-00

	3	4
MARDI	524	8791
MERCREDI	520	6057
JEUDI	960	1351
VENDREDI	191	4914
SAMEDI	684	8136
DIMANCHE	443	0486
LUNDI	944	1559

La Mini 08-12-00 741693

0236209

Banco

05-12-00	02 04 10 18 21 26 35 36 39 43 44 52 54 57 61 63 64 65 69 70
06-12-00	08 10 11 22 23 25 27 29 30 35 36 39 45 46 48 49 57 59 60 69
07-12-00	02 03 04 06 07 10 27 31 33 34 36 46 48 50 53 59 61 65 69 70
08-12-00	01 04 09 10 26 27 28 30 32 37 41 42 43 46 54 59 62 65 68 69
09-12-00	01 05 11 12 13 14 23 32 33 34 44 46 48 49 51 52 58 60 66 68
10-12-00	01 02 05 06 07 09 12 17 18 20 22 26 29 33 42 47 49 52 64 65
11-12-00	02 05 12 13 15 27 28 32 37 40 44 45 47 53 55 57 66 67 68 70

Souriez! On vous la donne!

Faites vite
Dernière chance***



RCA
Casque d'écoute stéréo sans fil
- Réglage d'intensité sonore gauche/droite
- Casque léger

900 MHz
Promenez-vous même à l'extérieur!



CWHP150

GRATUIT!

88$

Panasonic
Baladeur MA/MF cassette
- Syntonisateur numérique
- 25 heures / 1 pile
- XBS
- Auto-inversion



RQSW33

GRATUIT!

88$

SONY
Lecteur DC portatif
- Système antichoc "G-Protection"
- Programmation 64 plages
- Autonomie de 30 heures



DEJ611L

GRATUIT!

158$

Panasonic
Portatif avec lecteur DC
- Syntonisateur numérique
- Système XBS
- Magnétocassette
- Télécommande



RXD11

GRATUIT!

128$

Canon
"ELPH Jr. Kit Deluxe"
- Objectif de haute qualité 26f2.8
- 3 formats de photos
- Dateur et titreur
- **Trépied, étui, dragonne, piles et film inclus!**



GRATUIT!

148$

OLYMPUS
Appareil 35mm automatique
- Zoom 38-115mm
- Construction robuste
- Dos dateur
- Confirmation du viseur



STYLUS 115 DELUXE

GRATUIT!

398$

SONY
Appareil photo numérique Mavica
- Zoom numérique 6x
- Résolution : 640 x 480
- Zoom 10x optique
- Lecteur de disquette 4x
- Écran ACL de 2,5"
- 4 effets spéciaux
- Mode "mpeg"
- Flash intégré

Batterie "STAMINA" 90 minutes



MVCFD73

GRATUIT!

748$

Panasonic VHS-C
Caméscope VHS-C
- Zoom numérique 150x
- Zoom optique 18x
- Écran ACL de 4"
- Stabilisateur électronumérique de l'image



PVL650K

GRATUIT!

798$

Panasonic
Téléviseur 27" stéréo
- Filtre en peigne numérique 3 lignes
- Entrée à composants et S-Vidéo
- Prise A/V frontale
- Télécommande universelle

27"



CT27D10

GRATUIT!

588$

Panasonic GA00
Téléviseur 27"
- Filtre peigne numérique 3 lignes
- Audio haute définition
- Entrée à composants
- Masque Invar
- **Image sur image à 2 syntoniseurs**
- Télécommande universelle

27"



CT27XF37

888$

GRATUIT!

SONY Handycam
Caméscope Hi 8mm XR
- Vidéo Hi 8 XR • Écran LCD 2,5" • "Steady Shot" • 440 lignes de définition • Zoom 360x (20x optique) • Stéréo • Mode photo • Télécommande



CCDTRV87

GRATUIT!

898$

Micor



XTREME PENTIUM III 866 MHz

intel inside pentium III

- **Mémoire : 128 Mo PC133 • Disque rigide : 30.0 Go**
- **Lecteur DC : 48x de Sony • Fax/modem : 56K V90**
- Carte de son Soundblaster 128 PCI • Carte vidéo Cougar 32 Mo
- Haut-parleurs, clavier et souris • Windows Me
- **Moniteur 15" Optiquest inclus**

GRATUIT!

1998$

ou 67.80$ / mois**

Bell Mobilité



Qualcomm QCP 2760

BIMODE - BIBANDE
- Accès internet
- Mince, léger et simple d'utilisation
- Plusieurs services du réseau inclus
- Peut se connecter sur l'ordinateur

Prix en magasin 119,00$
Rabais postal - 119,00$*

GRATUIT!

GRATUIT! + primes Dumoulin

PRIMES Dumoulin *Détails en magasin

GRATUIT! Adaptateur pour voiture
GRATUIT! Étui en cuir
GRATUIT! 600' en rabais Dumoulin

ROGERS AT&T
COMMUNICATIONS SANS FIL

Ericsson

BIMODE
- Aucun contrat • Aucuns frais d'activation
- Interurbains canadiens inclus
- Aucune vérification de crédit

300 minutes incluses

Prix en magasin 149,00$
- 99,00$
Rabais postal - 50,00$



GRATUIT!

GRATUIT! + primes Dumoulin

*Détails en magasin PRIMES Dumoulin

GRATUIT! Adaptateur pour voiture
GRATUIT! Étui en cuir
GRATUIT! 600' en rabais Dumoulin

**Financement sur 36 mois basé sur un taux d'intérêt de 13.5% composé mensuellement. Sur approbation du crédit. Taxes en sus. Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. Offre pour un temps limité. *Sur produits sélectionnés. **Détails en magasin
*** Jusqu'à épuisement de la marchandise.

FINANCEMENT disponible!
Ajusté à vos besoins!

PROPRIÉTAIRE À ST-HYACINTHE : MS AUDIO

Dumoulin

Branché sur l'électronique et l'informatique!

Ouvert le dimanche!



2487, Avenue Ste-Anne, St-Hyacinthe • 773-7353

0266250

Faillite de 803 809$ de Gaétan Desnoyers

Michel **Lamarche**

Tel qu'il fallait s'y attendre, l'ancien avocat maskoutain Gaétan Desnoyers a déposé un avis de faillite, la semaine dernière, soit moins d'un mois après avoir remis sa démission du Barreau.

Dans l'avis de faillite, rédigé par Raymond, Chabot Inc. de Saint-Hyacinthe, on y apprend que les dettes de M. Desnoyers, âgé de 41 ans, se chiffrent à 803 809$, dont seulement 51 750$ sont qualifiées de garanties. La valeur estimée des actifs de M. Desnoyers se chiffre à 78 250$.

Les créanciers garantis de M. Desnoyers sont la Caisse populaire de Sainte-Rosalie, pour 33 500$, Crédit Chrysler du Canada à Ville Saint-Laurent, pour 15 000$, Mme Rose-Aimé Deslandes d'Upton, pour 2 500$, ainsi que Donais & Fils Inc., également d'Upton, pour un montant de 750$.

Par ailleurs, la Caisse populaire de Sainte-Rosalie se retrouve dans la liste des créanciers non garantis, pour un montant de 20 000$, tout comme la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe, pour une somme de 36 000$.

Parmi les autres créanciers non garantis, le plus important est Gross, Pinsky, à Montréal, à qui M. Desnoyers doit 180 500$.

Tel que Le COURRIER l'avait relaté le 22 novembre dernier, M. Desnoyers doit également 223 500$ à la famille Chicoine, soit Pierrette (117 500$), Yvon (62 250$) et André (43 750$).

Mme Micheline Laflamme, dont les mésaventures avec M. Desnoyers ont également noirci les pages du COURRIER, fait partie de la liste, pour un montant de 35 000$.

L'avis de faillite nous apprend également que M. Desnoyers doit 75 000$ à Bruno Girouard et Maïs Bernard, de Saint-Bernard-de-Michaudville, 39 500$ à Normand Racine, un promoteur immobilier de Saint-Hyacinthe, 34 776$ au Ministère du Revenu du Québec, 31 901$ à Agences Douanes et Revenu Canada, ainsi que 30 000$ à André Palardy, de Saint-Damase.

Enfin, Me André Williams et Me Michel Hévey, qui partageaient le même bureau d'avocats que M. Desnoyers, au coin des rues Girouard et Sainte-Marie, se retrouvent eux aussi dans la liste des créanciers, mais pour des montants «inconnus».

Invité à préciser la nature des dettes de M. Desnoyers à son endroit, Me Williams a refusé d'émettre quelque commentaire que ce soit.

«Je ne veux pas parler du cas Desnoyers. On fera des interventions publiques en temps et lieu», s'est-il limité à dire.

Tootsie Roll

Un bonbon piégé

Une aiguille de moulin à coudre a été retrouvée dans une friandise distribuée à un jeune enfant, le 31 octobre à Saint-Hyacinthe. L'enfant a mordu dans le bonbon, mais il n'a pas été blessé. La friandise provient d'une cueillette effectuée dans les environs des rues du Poitou, Mercier et Claire-Vallée. C'est le deuxième cas du genre rapporté par les policiers. Le 18 novembre, dans le secteur Assomption, une aiguille a été trouvée par un parent à l'intérieur d'une arachide en écale. Selon les policiers, il n'est pas impossible que les deux affaires soient reliées. Toutes les informations susceptibles d'aider les policiers peuvent être transmises au 778-8500.

Charette renonce à son enquête préliminaire

Par le biais de son avocat, Me Patrick Gladu, Francis Charette a choisi de renoncer à son enquête préliminaire, le 6 décembre dernier, en rapport avec le décès de Jean-Paul Gendron, survenu il y a neuf mois.

Me Gladu a profité de la brève comparution de son client pour aviser le juge Morier qu'une requête en remise et en communication de documents lui serait soumise le vendredi 15 décembre, soit dans deux jours.

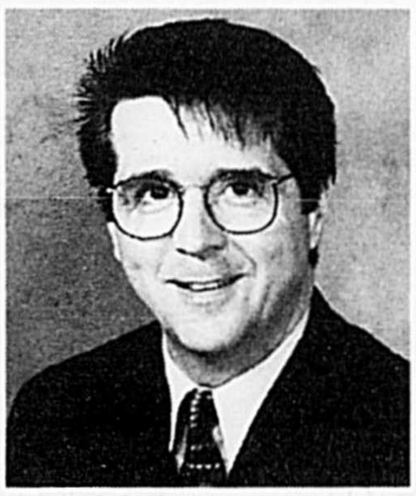
Si elle est acceptée, l'audition de la cause sera donc retardée de plusieurs semaines.

Me Gladu cherche à obtenir tous les documents relatifs au passé médical de M. Gendron, qui est décédé d'un arrêt cardiaque, le 5 mars, quelques heures après avoir été impliqué dans une altercation avec M. Charette.

M.L.

Dans la publicité des **Arpents Verts, fruits et légumes** ***du 6 décembre 2000***, on aurait dû lire *"Oranges Jumbo 9/99¢ et Pommes Mcintosh 1,49$ le sac.*

0265100



Clarica félicite Pierrôt de cette réussite professionnelle

Pierrôt Arpin, Pl. fin, A.V.A.
1725, rue Papineau, Bureau 202
Saint-Hyacinthe, Qc. J2S 2B2
Bureau : (450) 771-4464
Sans frais : 1-800-663-1313
pierrot.arpin@clarica.com

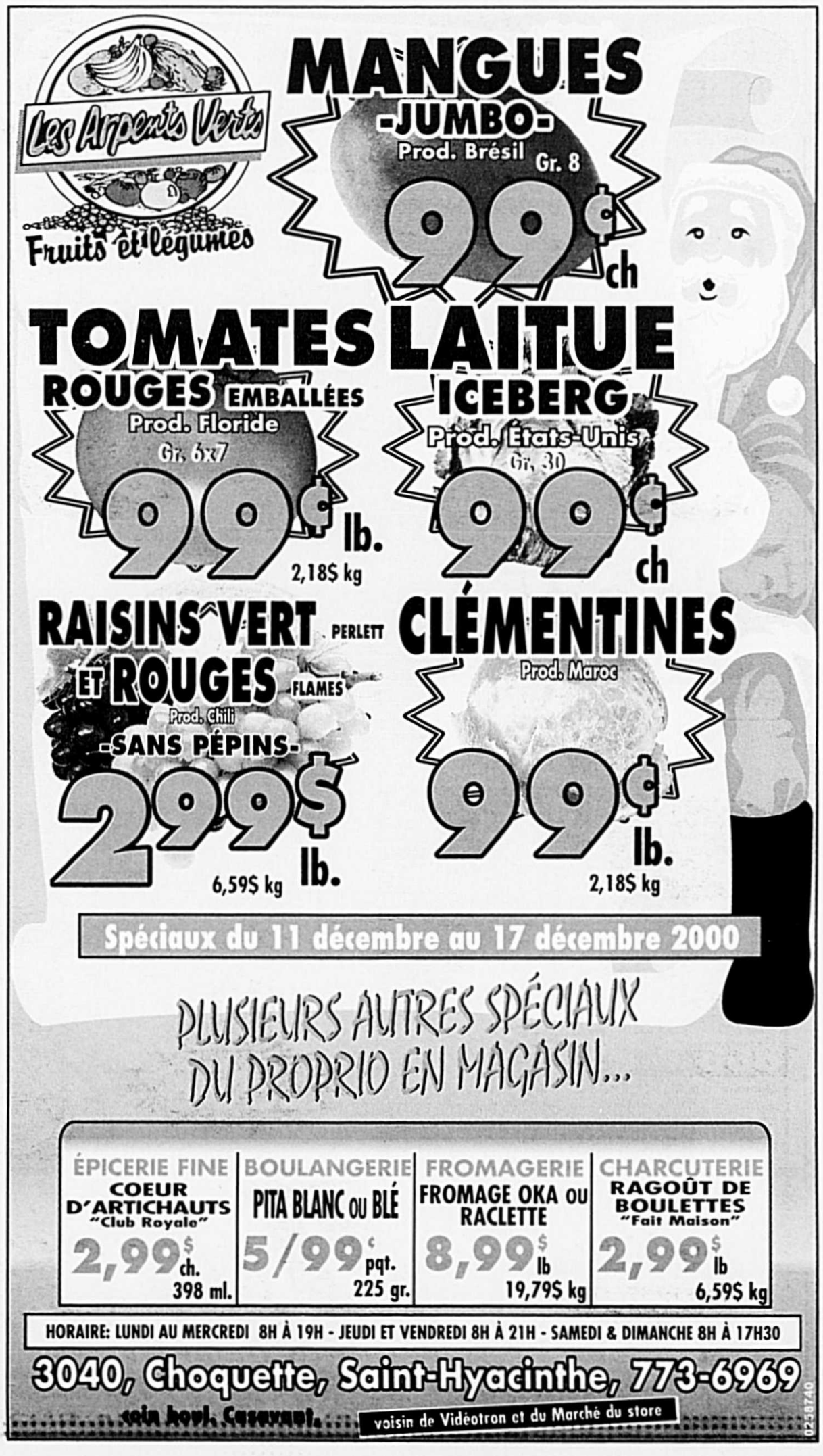
Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, est heureuse d'annoncer que **Pierrôt Arpin** a obtenu le titre de planificateur financier.
Ce titre vous assure que **Pierrôt Arpin** pourra vous offrir les meilleures solutions en planification financière et en stratégies de placement pour répondre à vos besoins personnels et professionnels.
Le conseiller en sécurité financière doit également réussir l'examen de compétence professionnelle de l'Institut québécois de planification financière avant de présenter sa demande au **Bureau des services financiers** pour l'obtention du titre et de la discipline de planificateur financier. Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, félicite **Pierrôt Arpin** de cette réussite professionnelle.

CLARICA℠

Investissements et assurances de personnes. Depuis 1870

Marque de commerce de Clarica, compagnie d'assurance sur la vie.
Conseiller en sécurité financière, conseiller en assurance et rentes collectives et planificateur financière, Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, cabinet de services financiers. Représentant en fonds de placement, Clarica Investco Inc, cabinet de courtage en épargne collective.

0267407



0278520

Sainte-Rosalie voudrait bâtir un centre communautaire avant la fusion

Jean **Dumont**

La Ville de Sainte-Rosalie vient de relancer un vieux projet qui avait été mis sur les tablettes il y a une dizaine d'années. Comme quoi le spectre de la fusion fait bouger les choses.

En effet, mardi dernier, les élus ont unanimement remis sur les rails le projet du centre communautaire. Ils ont mandaté une firme **maskoutaine** d'architectes, Yvon Bouliane, afin de préparer les plans et estimations préliminaires pour le projet en question.

La seule infrastructure en place sur le terrain des loisirs est le pavillon Gérard-Côté, manifestement trop petit. On voudrait ériger un bâtiment autonome.

La firme Yvon Bouliane a construit il y a quelques années, le centre communautaire Assomption pour une somme s'approchant des 450 000$. Si Sainte-Rosalie veut donc avoir un édifice comparable, mais avec de la ventilation et de la climatisation, elle devra mettre un peu plus d'argent.

Les élus devraient avoir les premières données pour orienter leur décision d'ici février.

Entre-temps, ils seront fixés sur «l'orientation» gouvernementale les concernant au sujet du regroupement avec Saint-Hyacinthe. On sait que le mandataire du gouvernement doit déposer son rapport à la ministre le 8 janvier prochain. On pense qu'il pourrait demander un délai de deux semaines si bien que l'on s'approcherait de la fin janvier.

Il ne s'agit pas de la première fois que le dossier du Centre communautaire fait surface à Sainte-Rosalie. En 1990, un édifice multifonctionnel d'environ 5 000 pieds carrés avait été projeté. Parmi les locaux envisagés, on parlait alors d'une garderie et de la bibliothèque municipale. Ces deux équipements se sont depuis lors trouvé une niche ailleurs sur le territoire.



Le projet de construction d'un centre communautaire devient une priorité à Sainte-Rosalie.

Quoi qu'il en soit, l'estimation préliminaire à l'époque avait été de 1,1 million de dollars. Le projet n'avait pas eu de suite puisque les citoyens avaient signifié leur opposition à un règlement d'emprunt.

Cette fois, les élus voudraient puiser dans le surplus de la municipalité pour construire un tel équipement. Ils sont confiants d'autant plus que la taille de la municipalité se compare avec les autres quartiers actuels de Saint-Hyacinthe. Certains avancent que la future ville privilégierait d'autres investissements à celui qu'envisage le conseil de Sainte-Rosalie.

Toutefois, Sainte-Rosalie pourrait être freinée par le gouvernement si ce dernier impose une «tutelle» aux municipalités appelées à se fusionner.

Le parc communautaire : deuxième partie

Dans un deuxième temps, on aimerait réaliser le projet du parc communautaire, qui avait été retardé l'été dernier en raison des élections municipales qui s'en venaient à l'automne. De l'opposition s'était manifestée de la part des citoyens riverains.

Le réaménagement préalable du parc consistait à déplacer la patinoire pour faire un sentier pédestre et planter de nouveaux arbres.

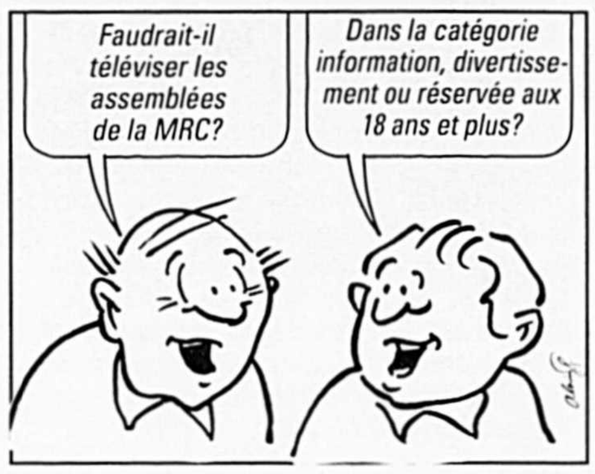
La municipalité avait également prévu ériger deux terrains de tennis derrière les résidences de la rue de l'Église. La nouvelle patinoire, construite sur une base de béton, pourrait avoir une vocation multifonctionnelle. Un terrain de basketball avait également été envisagé.

Bien que la municipalité refusait à l'époque de chiffrer le projet, certains opposants avaient avancé qu'il en coûterait quelque 250 000$ sur cinq ans.

La question des loisirs alimente les discussions à Sainte-Rosalie depuis plus d'une décennie. En mai 1991, le Conseil régional des loisirs Richelieu-Yamaska avait réalisé une étude pour connaître les besoins de la population. Le projet n'avait finalement pas eu de suite.

C'est en définitive ce projet que l'on veut remettre d'actualité. Le conseil municipal entend faire le point sur la question dans les prochaines semaines.

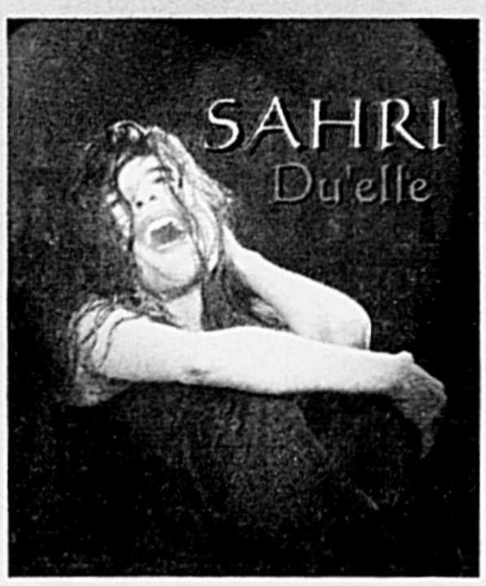
VAUT MIEUX EN RIRE



L'Ambiance...de Noël aux Galeries St-Hyacinthe

En Spectacle

Lancement de l'album
Sahri Du'elle
Samedi 16 décembre
11 h 30 et 13 h



Deux jeunes artistes de la région
Sandra Paris et Patrick St-Georges

Ouvert jusqu' à 21 h
du lundi au vendredi
Samedi - Dimanche
jusqu'à 17 h

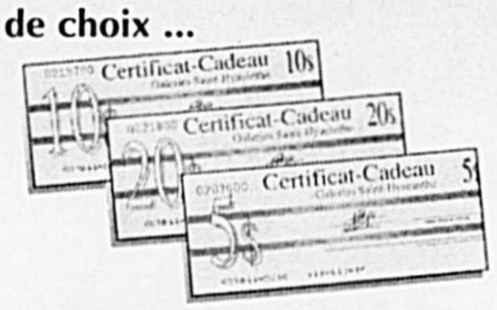
Magasins ouverts Novembre et Décembre
12 10 Dimanche

Dimanche le 17 décembre
11 h 30 et 14 h
Ghislain Poirier et Ginette Hébert




Gracieuseté *Au son du Clavier*

Offrez un monde de choix ...





Les Certificats-cadeaux des Galeries St-Hyacinthe

Sortie 130 de l'autoroute 20

Zellers - IGA - Hart - Jean-Coutu et plus de 100 magasins et boutiques ...

CINÉMA ST-HYACINTHE 8

0266244

LA VENTE *Merci*

CHRYSLER - DODGE - JEEP

Une question de sauver des milliers de dollars soit en intérêt ou argent.





0%

intérêt
sur tous
nos modèles
2000
en inventaire





DURANGO 2001 **SEBRING 2001** **CARAVAN 2001**

NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS ET VOUS OFFRONS UN RABAIS DE 500$

SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2001-2000*

* Ne peut être combiné avec le 0% d'intérêt sur modèles 2000

AUCUN COMPTANT INITIAL ET AUCUN PAIEMENT AVANT 90 JOURS*

L'OFFRE PREND FIN LE 6 JANVIER 2001

Offre d'une durée limitée applicable sur la plupart des véhicules 2001-2000 (excluant Viper, Prowler et PT Cruiser). Cette offre s'applique au prix et avant échange et aux livraisons au détail des véhicules. Pour usage personnel seulement. Votre concessionnaire réduira le prix de vente des modèles 2001-2000 en stock de 500$, puis réduira encore le prix de 7%. Les frais de transport, accessoires installés par le concessionnaire, garanties, taxes et coûts d'administration ne sont pas sujets à la réduction de 7% correspondant au taux de la TPS. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. L'offre s'applique aux achats faits entre le 1er décembre 2000 et le 6 janvier 2001 inclusivement. Chez les concessionnaires participants seulement. *Des intérêts seront chargés à partir du 55e jour selon le taux en vigueur de Services Financiers Daimler Chrysler. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler.

Brouillette Automobile Inc.


Richard Chagnon, prop


Claude Chaput, directeur des ventes véhicules d'occasion


Manon St-Hilaire, responsable véhicules parc

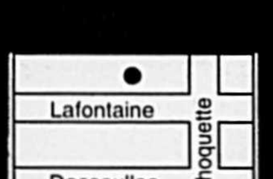

Denis Morissette, représentant


Sébastien Jacques, représentant


Jean René Mongeau, représentant


Ginette Menard conseillère financement


Denise Cloutier conseillère financement



Un service complet

REMISE DE 750 $ POUR LES DIPLÔMÉS

Centre de camions Dodge

CHRYSLER Dodge Jeep

2750, LAFONTAINE, SAINT-HYACINTHE TÉL.: 773-8551 FAX: 773-3404


Donald Brien C.A.
Directeur
Raymond Chabot Grant Thornton
LA FORCE DU CONSEIL
Comptables Agréés - Services conseils
Membre du réseau Grant Thornton International
773-2424 0235603

Sept industriels de Saint-Pie disposent d'un nouvel outil promotionnel



Guy Côté, Mario De Tilly et Serge Audette jettent un oeil sur la brochure promotionnelle.
Photo Patrick Deslandes, PPM



Jean-Marie
FONTAINE
jmfontaine@lecourrier.qc.ca

«On parle de grappe industrielle depuis déjà plusieurs années à Saint-Pie et puisqu'une belle complémentarité existe, j'ai réalisé que ça représentait une force. C'est après avoir exécuté un contrat avec les Américains qui désiraient un produit tout emballé que l'idée a germé de produire cet outil qui nous permettra de faire un bon bout de chemin», a commenté l'instigateur de la brochure de prestige, Guy Côté, à l'issue du lancement dans le Pavillon des loisirs de l'endroit.

Le président de Tuba a frappé à la porte du maire Serge Audette et les élus de l'endroit ont accepté de produire cette brochure qui fait la promotion de sept entreprises qui ont décidé de s'implanter au coeur du parc industriel de Saint-Pie.

«C'est la seule façon de faire connaître les PME qui n'ont pas nécessairement les budgets pour produire un tel document publicitaire. La spécificité de ce projet, c'est que sept entreprises ont décidé d'investir pour développer une nouvelle clientèle. À l'instar de chaque partenaire, la Ville a investi dans la production de cette brochure. Nous sommes fiers d'y avoir contribué et c'est le CLD qui a assumé la coordination de ce projet», a laissé entendre le maire Audette.

Incidemment, le CLD les Maskoutains a justifié la pertinence de son engagement en invoquant trois objectifs, soit de faire la promotion des services de ces industriels, de présenter Saint-Pie comme un lieu de prédilection pour l'établissement d'une entreprise et de faire connaître les services du CLD.

«Ce projet nous interpellait après que sept entreprises eurent manifesté leur intérêt. De 1992 à 1998, plus de 130 projets industriels, tant d'expansion que d'implantation, ont été réalisés à Saint-Pie. Ces projets se traduisaient par des investissements de plus de 33 millions $ et par la création de quelque 700 emplois. L'année 2000 confirmera le dynamisme de cette municipalité, puisque les investissements ont été de 11 millions $ au cours des neuf premiers mois. Ces résultats démontrent que le parc industriel de Saint-Pie constitue un intérêt certain dans la capitale du meuble et nous sommes fiers d'avoir été associés au projet», a fait valoir le directeur général du CLD, Mario De Tilly.

Outre Tuba, les Chaises Sylco, Concept Finimeuble, les Emballages Cartex, Mark-Kit, Meubles LT et Procart sont les sept entreprises qui ont consacré des sommes pour faire la promotion de leurs services. L'axe de communication qui a été privilégié tant en français qu'en anglais est : «Meublez votre carnet de fournisseurs».

Au niveau du graphisme et de la photographie, le mandat a été confié à Vizu Conception Graphique, une jeune entreprise de Saint-Hugues qui gagne ses galons. Chantal Gagnon, du CLD, a procédé à la rédaction de ce document et Sophie Prince à la traduction, tandis que l'Imprimerie Dumaine a assumé l'impression de ce document qui fait la description des sept entreprises et de leur spécificité.

«C'est un superbe de bel outil promotionnel pour les sous-traitants, parce qu'il fait la démonstration d'une synergie à Saint-Pie. Je suis fier de la réalisation de ce véhicule promotionnel qui sera distribué à tous nos clients, ainsi qu'à travers les États-Unis. Il faut tabler sur cette diversification nous permettant de répondre à la deman-

Voir **INDUSTRIELS** *en A19*



GM

C'est l'bon taux des Fêtes GM

C'est l'bon temps d'en profiter



0,9% de financement à l'achat*

OU

Rien à payer avant 1 an*

CAVALIER VL 2001



14 198$ à l'achat**

Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur

- Moteur 2,2 L4 de 115 HP
- Système antiblocage des freins aux 4 roues
- Dispositif antivol
- Banquette arrière rabattable

ALERO GX 2001
4 portes



268$ /mois*
Transport et préparation inclus
21 338$ à l'achat**

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0$	372$
1 490$	328$
3 532$	268$

- Puissant moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Climatiseur
- Lecteur de disques compacts
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

À la location
0$ DÉPOT DE SÉCURITÉ
OPTION 0$ COMPTANT AUSSI DISPONIBLE

MALIBU 2001



Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0$	380$
1 422$	338$
3 124$	288$

288$ /mois*
Transport et préparation inclus
21 898$ à l'achat**

- Puissant moteur V6 3,1 L de 170 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Climatiseur
- Banquette arrière divisée 60/40
- Lecteur de disques compacts.

IMPALA 2001



348$ /mois*
Transport et préparation inclus
24 898$ à l'achat**

- Moteur V6 SFI, 3,4 L de 180 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Roues de 16 po.
- Lecteur de disques compacts
- Téléverrouillage des portes

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0$	467$
2 285$	387$
3 939$	348$

La nouvelle
VENTURE 2001
Value Van



258$ /mois*
Transport et préparation inclus
24 228$ à l'achat**

Location 36 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0$	390$
1 791$	338$
4 552$	258$

- Moteur V6 3,4 L de 185 HP
- Climatiseur
- Deux portes latérales coulissantes
- Volant inclinable et système de verrouillage central électrique
- Lecteur de disques compacts.

Les Associations marketing des concessionnaire Chevrolet Oldsmobile du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 et 2000 en stock tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement : à l'achat de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Pas de versement initial, pas d'intérêt, pas de paiement avant 90 jours. Exclut Corvette, Express et Savana 2000 et 2001 ainsi que les modèles 2001 suivants : Cadillac camionnettes de série CK 1500/2500/3500, châssis-cabine Tahoe, Yukon, Yukon Denalt, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denalt. *L'offre est disponible avec un taux de financement à l'achat de 9,9% jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en stock. Pas de versement initial, pas d'intérêt, pas de paiement avant un an. Exclut Corvette, Express et Savana 2000 et 2001 ainsi que les modèles 2001 suivants : Camionnettes de série CK2500/3500. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualité). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. **À l'achat, préparation incluse. Cavalier VL 730$, Malibu 730$, Impala 895$, Alero GX 770$, Venture 940$. L'immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000$ à 0,9%, 48 versements de 424,05$, coût en intérêts de 354,40$, coût total de 20 354,40$. Exemple de financement de 20 000 à 9,9%, 48 versements de 502,15$, coût en intérêts de 4 103,20$, coût total de 24 103,20$. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. Marque déposée de General Motors Corporation Banque TD. usager agréé. Un échange (ou commande) de véhicule peut être requis. Pour plus d'informations, voyez votre concessionnaire participant. Visitez le www.gmcanada.com ou faite le 1-800-463-7483.

CHEVROLET
Cadillac
Oldsmobile
GM

CONCORDE AUTOMOBILE (1990) LTÉE
ST-HYACINTHE

3003, rue Picard, Saint-Hyacinthe, Sortie 130 route 20

Assistance ROUTIÈRE GM
GÉNÉRAL MOTORS GARANTIE TOTAL
774-5336
La Carte GM
Centre auto DE VÉHICULES COMMERCIAUX
Optimum VÉHICULES D'OCCASION GM

La maison au service reconnu

0267224

Multivet International

En terme de projets, une entreprise qui a du chien!

Par Chantal **Gagnon**

Aux États-Unis, on compte 60 millions de chiens. Vous avez bien lu! Chaque année, 12 millions de chiens y sont aussi euthanasiés. Or, parmi eux, un million connaîtront une mort prématurée pour les seuls problèmes que causent leurs aboiements à leur propriétaire. On estime qu'au moins 20 % des animaux de compagnie qui se font euthanasier ont des problèmes de comportement.

Avant 1996, aucune solution véritablement « humaine » n'était apportée à ce genre de problèmes. Des chocs électriques ou l'ablation des cordes vocales, voilà ce qu'on pouvait, entre autres, proposer au meilleur ami de l'homme.

Les choses ont changé en 1996 avec la commercialisation de « Aboistop », un vaporisateur à la citronnelle qui conditionne les chiens à cesser d'aboyer. Ce nouveau produit, breveté et ensuite acheté par Multivet en 1994, permettait un conditionnement en douceur puisque la citronnelle n'a aucun effet nocif sur l'animal, sur l'homme ou leur environnement. Plus encore, des études démontraient un taux d'efficacité de plus de 88 %.

Depuis, le produit vedette de Multivet International a intéressé non seulement plusieurs distributeurs à travers le monde, mais aussi, bon nombre de professionnels ayant à coeur le bien-être et la protection des animaux.

La SPCA recommande le produit!

Ainsi, dans une lettre, le président de la SPCA, monsieur Pierre Barnoti, fait l'éloge de ce produit : « Parce qu'Aboistop n'est pas une méthode cruelle d'empêcher les chiens d'aboyer, nous avons accepté, à la SPCA canadienne, de le tester sur une centaine de chiens qui aboyaient à tue-tête. Le résultat ne s'est pas fait attendre et très vite les chiens ont arrêté d'aboyer. Nous sommes heureux d'endosser pleinement ce produit et de le recommander comme méthode alternative plutôt que l'abandon massif des chiens qui deviennent une nuisance à force d'aboyer. »

De tels témoignages contribuent, certes, à la commercialisation des produits, tout comme les études commandées auprès de diverses universités à travers le monde pour démontrer l'efficacité du collier ou d'autres produits de Multivet.

CLD LES MASKOUTAINS
Centre local de développement

Ainsi, aujourd'hui, Multivet est présent aux quatre coins de la planète, soit en Allemagne, en Angleterre, en Australie, en France, mais aussi, aux États-Unis et au Japon. Culturellement, un Japonais ne peut supporter l'idée de déplaire à son voisin. Les colliers se vendent donc comme des petits pains chauds! Ceux-ci sont également vendus sur le site Internet de l'entreprise (www.multivet-inter.com). Pour l'instant, le « e-commerce » représente 3 % du chiffre d'affaires de l'entreprise... Un début!

Plusieurs types de produits

Depuis l'achat du brevet de l'Aboistop, d'autres produits ont aussi été développés en regard du comportement canin, comme la clôture virtuelle, qui permet un dressage rapide du chien en ce qui a trait à ses limites territoriales; ainsi, nul besoin de l'attacher ou de le tenir en laisse.

Les produits en développement

Présentement, le développement des produits est confié à un chercheur et à un éthologiste (spécialiste du comportement animal) qui bénéficient d'une salle d'études pour mener leurs recherches. À ce jour, les produits offerts ne s'adressaient qu'aux chiens. Présentement, on examine des méthodes pour que les gens aient davantage de plaisir avec leurs animaux et on développe des produits pour les chats, pour les chiens de sauvetage, mais aussi pour les humains et pour le bénéfice des personnes handicapées qui doivent traiter avec les animaux.

L'entreprise compte 17 employés à Saint-Hyacinthe et une filiale à Tampa, en Floride en compte 15 pour le secteur des ventes et du marketing. Monsieur Garon, président de l'entreprise, tenait, lors de l'entrevue, à souligner leur excellent travail : « C'est grâce aux employés que Multivet en est là aujourd'hui et que nous développons, toujours et encore, de nouveaux produits. Multivet c'est aussi, et surtout, grâce à eux. »

Fiche signalétique

Nom de l'entreprise :	MULTIVET INTERNATIONAL INC.
Municipalité :	Saint-Hyacinthe
Nom du président :	Richard Garon
Année de fondation :	1988
Nombre d'employés :	17
Produits :	Recherche et développement de produits pour les animaux et les humains
Secteur d'activité :	Commercial
Marchés :	Animaleries, cliniques vétérinaires, etc.
Zones géographiques de distribution :	27 pays répartis sur les 5 continents, principalement les États-Unis, le Japon, la France, l'Australie, l'Allemagne et l'Angleterre.

INDUSTRIELS

suite de la page A18

de au niveau des exportations», a ajouté Guy Côté.

Présent à la cérémonie, le député de Saint-Hyacinthe/Bagot à la Chambre des communes, Yvan Loubier a félicité les instigateurs de ce projet. «Je sais que des industriels comme MM. Lacasse et Fontaine sont des gens engagés non seulement sur le plan économique, mais également dans des oeuvres à caractère social. Les industriels de Saint-Pie sont de grands bâtisseurs et j'en suis fier. D'ailleurs, je me fais l'ambassadeur des réalisations économiques du milieu.»

STRATÉGIES DE PLACEMENT



Claude
RÉMILLARD
Conseiller en placement

Bourse : Monsieur Greenspan à la rescousse?

Récession et inflation : Les vieux démons refont surface?

Après avoir subi toutes les calamités possibles depuis mars dernier - débâcle des entreprises point.com, hausses des taux d'intérêt, flambée du prix du pétrole, chute de l'euro, incertitude politique liée à la présidence américaine - voilà que le spectre de la récession a été brandi à quelques reprises cette semaine à Wall Street.

Pour les profanes, soulignons que les phénomènes de récession et d'inflation sont perçus comme de véritables démons en raison de leurs ravages sur les marchés. Pour ce qui est de l'inflation, on doit craindre habituellement une contraction sensible des ratios cours-bénéfice en raison des hausses de taux d'intérêt nécessaires pour terrasser ce démon. Quant à la récession, on a toujours observé une érosion marquée du niveau des bénéfices, un élément crucial dans la valorisation d'un titre.

Du déjà vu?

Pour les habitués qui ont déjà traversé des tourmentes boursières, cette crainte d'une récession n'est pas totalement nouvelle. À deux reprises au moins depuis la récession de 1990-91, l'éventualité d'un atterrissage brutal de l'économie américaine a été évoquée sans vraiment se matérialiser.

La première fois, c'était en 1994, année où la bourse américaine a enregistré un rendement annuel négatif en raison de la volonté de la Fed d'éviter une surchauffe de l'économie américaine. Cet atterrissage en douceur réussi de la Fed a mis la table pour un rebond spectaculaire de la bourse en 1995, avec une hausse de 34% du S&P 500, l'indice de référence du marché américain.

La deuxième fois, lors de la crise asiatique et de son effet de contagion, l'intervention rapide de la Fed via trois baisses du taux directeur en moins de sept semaines pava la voie à une autre remontée du S&P (+20%) en 1999.

Le ton devra changer le 19 décembre

Si le scepticisme prévalant cette semaine quant à la prolongation du cycle économique n'est pas nouveau, cela ne signifie pas pour autant qu'il ne doive pas être pris au sérieux.

En effet, une constante a pu être observée lors de chacune des périodes de mini bear market des vingt dernières années : les autorités monétaires américaines ont dû changer de cap pour mettre un terme au marché baissier. Dans cette optique, la réunion de la Fed du 19 décembre prochain revêtira beaucoup d'importance aux yeux des experts et devrait donner le ton pour le déroulement des événements subséquents. Sans vraiment tabler sur une baisse immédiate du taux directeur, les observateurs espèrent le retrait du fameux biais à la hausse, le 19 décembre prochain, compte tenu des signes évidents d'un ralentissement sensible de l'activité économique américaine (croissance trimestrielle du PIB la plus faible en quatre ans) et des nouvelles tensions financières qui ont surgi dans les marchés émergents.

Un tel cadeau de Noël de la part de monsieur Greenspan serait bien accueilli par les marchés boursiers, car il serait considéré comme la première étape vers une réduction réelle du taux directeur le printemps prochain. Évidemment, la saga de l'élection présidentielle chez nos voisins du sud pourrait, d'ici là, venir clarifier ou brouiller davantage les boules de cristal des prévisionnistes et des membres de la Réserve fédérale. Cependant, fort heureusement pour les investisseurs, les avocats de Floride ou de Washington ne pourront pas contester en cour la décision de la Fed!

Source Financière Banque Nationale

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
774-5354



Quatre nouvelles municipalités se joignent à la SADC de la région d'Acton

Jean-Marie **Fontaine**

Saint-Dominique, Saint-Simon et Saint-Hugues, trois municipalités de la MRC les Maskoutains, et Durham-Sud, de la MRC Drummond, ont joint la Société d'aide au développement de la collectivité *(SADC) de la région d'Acton* et ce, grâce à la collaboration de Développement économique Canada.

«La population totale du territoire d'intervention se chiffre dorénavant à 26 900 habitants», précise dans un communiqué Isabelle Dauphinais.

Depuis douze ans, la SADC intervenait sur le territoire de la MRC d'Acton, ainsi qu'à Saint-Liboire, Saint-Valérien et Sainte-Hélène, trois municipalités de la MRC les Maskoutains.

«La SADC de la région d'Acton est fière de rallier ces municipalités sur un même territoire d'intervention pour ainsi étendre ses services à un bassin de population plus grand», a ajouté Mme Dauphinais.

L'intervention de la SADC auprès des municipalités de Saint-Dominique, de Saint-Hugues et de Saint-Simon se traduira par une offre de service de référence aux organismes fédéraux.

«De plus, chacune de ces municipalités sera régulièrement invitée à participer aux activités et aux initiatives entreprises par la SADC de la région d'Acton, afin de susciter un climat d'échanges et de rapprochement avec les autres collectivités de la région», a précisé l'agente de développement.

Organisme sans but lucratif, financé par Développement économique Canada, la SADC de la région d'Acton fait partie d'un réseau regroupant 55 autres SADC sur le territoire québécois.

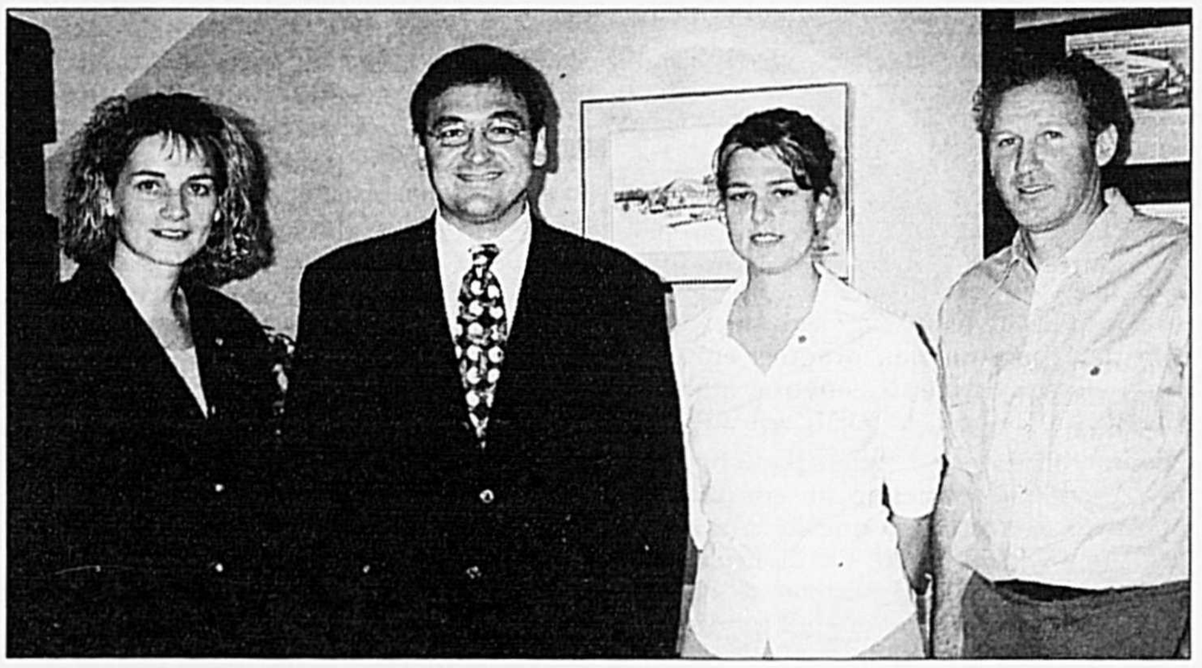
«La mission première de la SADC est de stimuler la participation de la collectivité dans la prise en charge de son avenir. Pour y parvenir, l'organisme développe une vision d'avenir de la collectivité par des activités favorisant la concertation et le partenariat; et supporte la création, la consolidation et le développement des entreprises par des services techniques et financiers», a conclu Isabelle Dauphinais.



Photo Réjean Fontaine

La Caisse de Saint-Pie se rapproche de ses membres

Bertrand Jodoin, curé de Saint-Pie; Michel Asselin, designer; Suzie Guilmain, présidente du conseil d'administration la Caisse de Saint-Pie, François Ariel, directeur général de la Caisse; Blanche Biron, conjointe du premier directeur; et Caroline Gingras, de Girel Construction, ont participé à la coupe traditionnelle du ruban lors des portes ouvertes qui ont réuni près de 200 personnes. Désireuse de mieux combler les besoins de ses membres, la Caisse de Saint-Pie s'est soumise à une cure de rajeunissement en transformant l'aménagement physique. L'accueil est centralisé, les bureaux sont plus fonctionnels et le service au comptoir a été réorganisé pour accueillir la nouvelle technologie, et ce, dans un souci d'être plus près des membres.



Line Robillard, directrice générale de la SADC; Martin Cauchon, secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada; Isabelle Dauphinais, agente de développement de la SADC; et Pierre Thibault, administrateur de la SADC, ont été réunis lors de l'annonce de l'élargissement du territoire.

Jean-Guy Leblanc, nouveau directeur régional d'Emploi-Québec

«Les nouveaux défis du marché du travail nous obligent à revoir nos stratégies d'intervention auprès des entreprises et des chercheurs d'emploi», a reconnu Jean-Guy Leblanc, nouveau directeur régional d'Emploi-Québec en Montérégie, dont les quartiers généraux sont à Saint-Hyacinthe.

M. Leblanc compte dégager 5 millions $ au cours des prochains mois pour aider les entreprises dans leur recrutement de main-d'oeuvre et le maintien du personnel dont elles ont besoin pour se développer.

«Plusieurs entreprises de la Montérégie éprouvent de la difficulté à recruter une main-d'oeuvre compétente et qualifiée avec un taux de chômage de 6 %. C'est une condition essentielle pour qu'elles puissent demeurer compétitives», a déclaré le nouveau directeur régional.

Jean-Guy Leblanc s'affaire, avec les membres de son équipe, à revoir l'ensemble des services offerts dans les vingt centres locaux d'emploi (CLE) de la Montérégie.

Emploi-Québec veut soutenir les entreprises, afin qu'elles puissent saisir les opportunités du marché et réaliser leurs projets d'expansion. Au cours des prochaines semaines, les services offerts dans les CLE seront adaptés pour faire face à cette nouvelle réalité du marché du travail.

Le nouveau directeur régional promet d'offrir des services sur mesure aux entreprises pour améliorer le recrutement et la sélection de nouveaux employés. Il compte aussi accroître la disponibilité des services pour aider les entreprises à maintenir les emplois et à optimiser la gestion de leurs ressources humaines.

«Un meilleur encadrement améliorera la satisfaction du personnel et favorisera sa rétention», a estimé M. Leblanc.



Jean-Guy Leblanc

Incidemment, une nouvelle mesure d'aide facilitera l'embauche de spécialistes d'encadrement pour combler cette lacune. Pour solutionner les problèmes de gestion de ressources humaines des petites entreprises, Jean-Guy Leblanc suggère la mise en commun de services de ressources humaines entre des employeurs oeuvrant dans le même secteur d'activités. D'autres avenues seront explorées et mises en oeuvre selon les besoins identifiés.

M. Leblanc a également eu une bonne pensée pour les chercheurs d'emploi, car des actions viseront à combler les pénuries de main-d'oeuvre dans plusieurs secteurs. «Nous adopterons nos mesures pour développer les compétences et former le personnel en fonction de la dynamique des entreprises.»

Des programmes de formation seront développés pour atteindre une meilleure équation entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre. De plus, des efforts seront consentis pour favoriser une plus grande mobilité des personnes sans emploi sur le territoire.

J.-M.F.

IDÉES DE PLACEMENT

(en date du 8 décembre)

Actions américaines recommandées (SUS)

Société	Symbole	Cote	Cours 8/12//2000	Cours cible
Cisco Systems	CSCO	B-1-1-9	52.37 $	85.00 $
Citigroup	C	B-1-1-7	51.50 $	67.00 $
Coca-Cola Company	KO	A-1-1-7	60.80 $	78.00 $
El Paso	EPG	B-1-1-7	64.43 $	71.60 $
Emerson Electric	EMR	A-1-1-7	78.81 $	80.00 $
Exxon	XOM	A-1-1-7	88.50 $	106.00 $
Guidant	GDT	B-1-1-9	54.25 $	80.00 $
Mellon Financial	MEL	B-1-1-7	49.43 $	55.00 $
Novellus /q/	NVLS	D-1-1-9	33.43 $	62.00 $
Pfizer /r/	PFE	A-1-1-7	43.50 $	58.00 $
Solectron	SLR	B-1-1-9	31.00 $	70.00 $
Sprint PCS	PCS	D-1-1-9	26.01 $	78.00 $
Texas Instruments	TXN	B-1-1-7	49.50 $	105.00 $
Viacom Cl. B	VIA.B	B-1-1-9	54.18 $	100.00 $
Williams Companies	WMB	B-1-1-7	36.56 $	65.07 $

Cotes d'évaluation Merrill Lynch
A-1-1-7

Risque de placement	Cote moyen terme (0-12 mois)	Cote long terme (plus d'un an)	Évaluation des revenus
A = Bas B = Moyen C = Supérieur à la moyenne D = Élevé	1 = Acheter 2 = Accumuler 3 = Neutre 4 = Réduire 5 = Vendre 6 = Aucune recommandation	1 = Acheter 2 = Accumuler 3 = Neutre 4 = Réduire 5 = Vendre 6 = Aucune recommandation	7 = Soutenu ou en progression : le dividende ou la distribution est considéré(e) comme étant sûr(e). 8 = Soutenu ou en baisse : le dividende ou la distribution n'est pas considéré(e) comme étant sûr(e). 9 = Aucun dividende sous forme d'espèces n'est versé, ou dividende versé sous forme d'actions seulement.

par Jean-François Bousquet
conseiller financier

Merrill Lynch

1 800 442-8020

De belles découvertes au Marché de Noël de l'ITA!



Jean-Marie
FONTAINE
jmfontaine@lecourrier.qc.ca

«Ce n'est pas facile à organiser, mais nous avons atteint nos objectifs et je suis bien contente», a confié Carole Duplessis, membre du comité responsable de l'organisation du Marché de Noël 2000 de l'ITA de Saint-Hyacinthe. Les finissants de l'option commercialisation en horticulture ornementale de la vénérable institution de la rue Sicotte ont une fois de plus permis aux consommateurs de faire de belles découvertes, parce qu'il y en avait pour tous les goûts.

Michelle Pelletier, d'aux Folies fleuries de La Présentation, en était à une deuxième présence à ce Marché. «Ça avait été excellent l'an passé et c'est sensiblement le même achalandage cette année. J'ai commencé dans le milieu de l'art floral, il y a cinq ans, et depuis un an, je me suis convertie à la peinture sur bois. Des gens font des pièces et je les peints ou je réalise mes propres pièces d'artisanat.»

Ingrid Gagnon, professeure de littérature à l'ITA et Jean-Luc Gagnon, technicien de laboratoire en grandes cultures, font l'élevage de chèvres angoras à Sainte-Angèle-de-Monnoir. Le Diâb' est aux chèvres a une certaine notoriété puisque les propriétaires avaient mis en évidence des rubans de champions, remportés par leurs chèvres, lors de l'Exposition agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe. À leur stand, les consommateurs pouvaient découvrir des bas, des mitaines et des foulards en laine de chèvres, ainsi que des chandails en mohair et en tricots.

«Tous nos produits sont tricotés à la main. Nous avons commencé avec un troupeau de six bêtes qui ont été parrainées et aujourd'hui, nous comptons vingt sujets. C'est une production qui se prête bien à nos professions, puisque ces chèvres ne donnent pas de lait. Nous sommes regroupés au sein d'une association et d'autres producteurs nous aident dans le tricotage des bas. Ingrid teint avec des produits naturels tout ce que nous produisons. Nous sommes très satisfaits de notre présence au Marché de Noël; nous avions participé précédemment au Salon des artisans à l'Hôtel Gouverneur», a mentionné Jean-Luc Gagnon, pendant que sa conjointe échangeait avec des visiteurs.

Jeannine Lefrançois a été en mesure d'évaluer la popularité de certaines de ses gelées. «J'ai eu une rupture de stock dans la gelée de framboise à l'Amaretto et dans la gelée de cerise au Porto qui ont été très en vogue cette année. Les ensembles-cadeaux ont également été populaires. C'est plaisant de travailler avec les étudiants puisque je vais chercher des choses nouvelles et que je partage mes connaissances. J'ai même eu la chance de rencontrer le professeur qui enseigne aux étudiants les façons de faire de la gelée. C'est un salon très agréable. Si seulement les gens peuvent être encore plus nombreux à le découvrir...»

Les idées-cadeaux ont été exploitées par l'ensemble des exposants. Dans le hall d'entrée, les visiteurs pouvaient également découvrir des miels, des livres, des vins, des fleurs, etc. «Un exposant a même été contraint de quitter jeudi après-midi, parce qu'il avait tout vendu», a mentionné Carole Duplessis.

Des ateliers sur les plantes comestibles et médicinales, les décorations de Noël et les bonsaïs étaient offerts gratuitement pour une première année. «Beaucoup de personnes ont défilé la première journée, les démonstrations ont été prisées», a ajouté Mme Duplessis.

Le comité innovait en contribuant à l'opération Dignité Partage du Centre de bénévolat. «Nous avons fait une bonne collecte de denrées non périssables», a poursuivi Carole Duplessis.

De son expérience, Carole a eu cette réflexion : «Des achats, j'en ai fait dans tous les stands parce que c'est dur de résister. J'ai aussi constaté que le Marché de Noël de l'ITA déplaçait des gens d'assez loin. Ce contact avec le public, la planification exigée par ce projet et la publicité sont autant de facteurs qui m'aideront au cours des prochaines années.»

Guillaume Jutras qui était également membre du comité organisateur avec Martine Côté et Mélanie Bérard, a résumé en ces termes : «Ce fut une expérience exigeante et enrichissante. Ma plus grande satisfaction est d'avoir passé au travers.»

Claire Marchesseault, professeure responsable, a affiché ses couleurs : «À l'année prochaine!»



Photo Patrick Deslandes, PPM

Les gelées de Jeannine Lefrançois ont drainé une bonne clientèle.



Photo Patrick Deslandes, PPM

Geneviève Bernard jette un regard sur la magnifique pharmacie en bois, peinte par l'artiste Michelle Pelletier, de La Présentation.

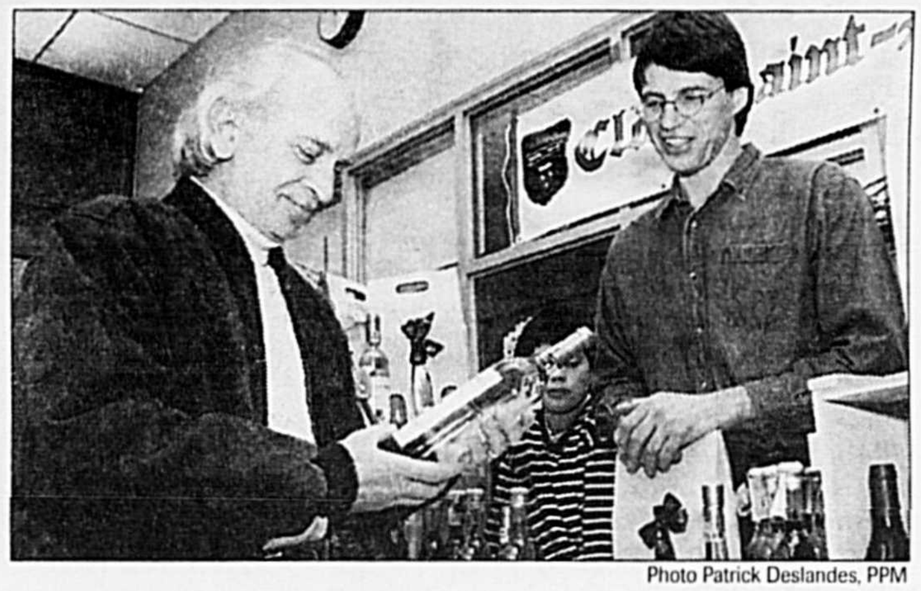


Photo Patrick Deslandes, PPM

Les vins du Clos Saint-Denis, de la famille Tardif, étaient également disponibles, ainsi que des emballages-cadeaux.

PUBLI-REPORTAGE

AVIS IMPORTANT À TOUS LES CITOYENS DES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA RÉGIE

La régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine

En vrac Bac

MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE À COMPTER DE JANVIER 2001

RÉSIDUS DOMESTIQUES (DÉCHETS)

MUNICIPALITÉ	JOUR DE COLLECTE	DÉBUT DU SERVICE
MRC d'Acton		**(2001)**
Acton Vale	Lundi	Exceptionnellement le mardi 2 janvier (lendemain du jour de l'an)
Béthanie	Mardi	2 janvier
Sainte-Christine	Mardi	2 janvier
Saint-Théodore-d'Acton	Mardi	2 janvier
Saint-Nazaire-d'Acton	Mercredi	3 janvier
Upton	Mercredi	3 janvier
MRC des Maskoutains		
La Présentation	Jeudi	4 janvier
Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe	Jeudi	4 janvier
Saint-Barnabé-Sud	Jeudi	4 janvier
Saint-Bernard-de-Michaudville	Jeudi	4 janvier
Saint-Dominique	Mercredi	3 janvier
Saint-Hugues	Jeudi	4 janvier
Saint-Hyacinthe:		
Quartiers Notre-Dame, Sacré-Cœur et Saint-Sacrement	Mardi	2 janvier
Quartier Assomption	Mercredi	3 janvier
Quartiers Christ-Roi, Douville et La Providence	Jeudi	4 janvier
Quartier Saint-Joseph	Vendredi	5 janvier
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur:		
Secteur Rapide Plat Sud et rues, des Seigneurs et Saint-Louis	Mercredi	3 janvier
Secteur Rapide Plat Nord, rues Martineau, Morin,Bergeron et des Pins	Vendredi	5 janvier
Saint-Jude	Vendredi	5 janvier
Saint-Liboire	Mercredi	3 janvier
Saint-Louis	Jeudi	4 janvier
Saint-Marcel-de-Richelieu	Jeudi	4 janvier
Saint-Pie (paroisse)	Vendredi	5 janvier
Saint-Pie (village)	Vendredi	5 janvier
Saint-Simon	Vendredi	5 janvier
Saint-Valérien-de-Milton	Vendredi	5 janvier
Sainte-Hélène-de-Bagot	Mardi	2 janvier
Sainte-Madeleine (village)	Mercredi	3 janvier
Sainte-Rosalie (paroisse)	Mercredi	3 janvier

La collecte des résidus domestiques (déchets) s'effectue une fois par semaine entre 7h et 19h. Le service sera assuré par l'entreprise RCI Environnement inc. pour une durée de 5 ans.

Avis aux municipalités d'Acton Vale, Saint-Louis et Saint-Bernard-de-Michaudville: La collecte des ordures prévue pour le lundi 25 décembre 2000 est reportée au mardi 26 décembre 2000.

MATIÈRES RECYCLABLES (RÉCUPÉRATION)

MUNICIPALITÉ	JOUR DE COLLECTE	DÉBUT DU SERVICE
MRC d'Acton		**(2001)**
Acton Vale	Mardi	2 janvier
Béthanie	Jeudi	4 janvier
Sainte-Christine	Jeudi	4 janvier
Saint-Théodore-d'Acton	Jeudi	4 janvier
Saint-Nazaire-d'Acton	Jeudi	4 janvier
Upton	Jeudi	4 janvier
MRC des Maskoutains		
La Présentation	Mercredi	3 janvier
Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe	Mardi	9 janvier
Saint-Barnabé-Sud	Mercredi	3 janvier
Saint-Bernard-de-Michaudville	Mercredi	3 janvier
Saint-Dominique	Lundi	Exceptionnellement le mardi 2 janvier (lendemain du jour de l'an)
Saint-Hugues	Vendredi	5 janvier
Saint-Hyacinthe:		
Quartiers Saint-Joseph et Assomption	Lundi	8 janvier
Quartiers Notre-Dame, Sacré-Cœur et Saint-Sacrement	Mercredi	10 janvier
Quartiers Christ-Roi, Douville et La Providence	Vendredi	12 janvier
Secteur situé au nord de l'autoroute 20 (rues Allaire, Dussault, Lamoureux, Martineau ouest et le rang Saint-André)	Mercredi	3 janvier
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur:		
Secteurs Rapide Plat Nord, rues Martineau, Morin, Bergeron et des Pins	Mercredi	3 janvier
Secteurs rues des Seigneurs et Saint-Louis	Lundi	8 janvier
Secteur Rapide Plat Sud	Jeudi	11 janvier
Saint-Jude	Mercredi	3 janvier
Saint-Liboire	Lundi	Exceptionnellement le mardi 2 janvier (lendemain du jour de l'an)
Saint-Louis	Mercredi	3 janvier
Saint-Marcel-de-Richelieu	Vendredi	5 janvier
Saint-Pie (paroisse)	Mardi	9 janvier
Saint-Pie (village)	Mardi	9 janvier
Saint-Simon	Jeudi	11 janvier
Saint-Valérien-de-Milton	Lundi	Exceptionnellement le mardi 2 janvier (lendemain du jour de l'an)
Sainte-Hélène-de-Bagot	Vendredi	5 janvier
Sainte-Madeleine (village)	Mardi	9 janvier
Sainte-Rosalie (paroisse)	Jeudi	11 janvier

La collecte des matières recyclables (récupération) s'effectue une fois aux deux semaines entre 7h et 19h. Le service sera assuré par l'entreprise Camille Fontaine & Fils inc. pour une durée de 5 ans.

0266247

CLAUDE JOYAL INC.
En progression constante depuis 1962
Saint-Guillaume Tél.: (819) 396-2161
Saint-Denis Tél.: (450) 787-2105
Stanbridge Station Tél.: (450) 296-8201
0235604
CASE

Plan d'action pour un développement durable de l'agriculture

Jean-Marie **Fontaine**

«Les producteurs agricoles du Québec ont investi des millions $ pour prendre le virage agroenvironnemental et le gouvernement entend intensifier ses efforts pour les appuyer dans l'avenir», a déclaré le ministre Rémy Trudel lors de son intervention devant les délégués de l'UPA, réunis en congrès à Québec.

M. Trudel a élargi son cercle d'amis puisqu'il a promis aux congressistes qu'il ferait l'impossible pour que la fameuse loi 23 soit modifiée avant la période des Fêtes, donnant ainsi suite au rapport Brière sur le régime de protection des activités agricoles qui avait soulevé des tollés.

«Un plan vert agricole et une loi 23 modifiée sont au menu du gouvernement», a soutenu le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec qui entend soumettre des correctifs en tenant compte du projet d'entente entre la Fédération québécoise des municipalités, l'UPA et le rapport Brière.

Rémy Trudel a été sans équivoque. «Les modifications à la loi 23 devront être accompagnées d'une accélération du Plan vert agricole. La priorité aux activités agricoles dans la zone agricole québécoise demeure le choix du gouvernement.»

Pour ce faire, le ministre entend harmoniser ce virage en éliminant plusieurs irritants de la loi 23 pour permettre l'expansion des entreprises et l'occupation harmonieuse du territoire.

«Nous attendions avec impatience les modifications de la loi 23, parce qu'il n'est pas normal de devoir aller chercher une autorisation des voisins pour faire progresser une entreprise», a mentionné le président de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, René Walaszczyk.

Par ailleurs, le ministre a reconnu les efforts de l'UPA et de ses fédérations en matière environnementale, notamment avec la mise sur pied de 72 clubs-conseils en agroenvironnement, regroupant 3 700 producteurs, ainsi que le nombre record de structures d'entreposage conformes.

Dans la région maskoutaine, des producteurs de bovins laitiers ont fait un pas dans la bonne direction en investissant dans ces structures d'entreposage au cours de la dernière année. M. Pellerin a cependant admis que malgré les efforts constants déployés par l'ensemble des producteurs, il restait encore beaucoup de choses à faire.

Au passage, le président général de l'UPA a fait mention que 7,7 milliards $ avaient été consacrés à l'assainissement des eaux usées municipales au cours des vingt dernières années et que l'investissement dans l'assainissement agricole, essentiellement dans l'entreposage des fumiers et lisiers, se chiffre à environ 500 millions $, dont plus de la moitié défrayée par les producteurs. Certes, un message à décoder!

Cependant, les dirigeants de l'UPA ont exploité le congrès provincial pour dévoiler le cadre d'intervention en agroenvironnement. Ce cadre qui appuie les plans d'action régionaux et sectoriels mis en place par les différentes fédérations affiliées s'articule autour de six axes d'intervention prioritaires : réduction de la pollution diffuse (azote et phosphore); traitement des lisiers et réduction des rejets d'azote et de phosphore dans les fumiers; réduction de la pollution localisée (azote et phosphore); réduction de l'érosion hydrique des sols; réduction des odeurs à l'épandage des lisiers et fumiers; et réduction de la pollution diffuse par les pesticides.

«Nous avons réalisé l'étape capitale de l'acquisition des connaissances avec le portrait agroenvironnemental des fermes du Québec et nous passons maintenant à celle centrée sur l'action et sur l'application de solutions concrètes aux problèmes agroenvironnementaux», a soutenu M. Pellerin.

Devant la bonne foi affichée par le ministre Trudel, le président général de l'UPA, Laurent Pellerin, a appelé ses troupes à la mobilisation. «Je nous convie à aller aussi vite que l'on peut dans notre démarche agroenvironnementale.»

En marge du congrès de l'UPA

Les délégués de l'UPA, réunis en congrès à Québec, ont convenu de donner un coup de barre afin de développer la transformation des produits agricoles. *Réunis en atelier, ils ont débattu de vie syndicale et de formation, d'environnement, d'outils financiers et de services-conseils, de mise en marché, d'activités agricoles et de main-d'oeuvre.*

La pénurie de main-d'oeuvre a d'ailleurs suscité un long débat notamment sur la modification de l'horaire scolaire des cégépiens.

«Dans les solutions envisagées, une demande devrait être adressée au gouvernement, afin qu'il annualise les gains des bénéficiaires de l'aide sociale et qu'il appuie l'embauche de travailleurs étrangers dans les usines de transformation», a fait savoir l'agente des communications de l'UPA de Saint-Hyacinthe, Linda Dufault.

L'UPA sollicitera l'appui du gouvernement afin qu'il harmonise ses politiques et programmes en matière de main-d'oeuvre; qu'il s'engage dans l'organisation de mesures facilitant l'intégration des jeunes sans emploi au travail en horticulture; et qu'il facilite le déplacement de la main-d'oeuvre des régions à haut taux de chômage et des citadins vers les fermes agricoles.

Le président de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, René Walaszczyk, a par ailleurs pris position en faveur de l'engagement d'un agent agroalimentaire dans chacun des CLD.

M. Walaszczyk a également insisté sur l'importance de la gazéification en milieu agricole. L'UPA entend investir du temps pour obtenir du gouvernement, via le ministère de l'Industrie, des budgets favorisant la réalisation de tels projets.

Les congressistes se sont entendus pour augmenter la transformation des produits agricoles en 2001. «Ils regarderont ce qui pourrait être fait pour donner de la valeur ajoutée aux produits», a indiqué Mme Dufault.

L'année 2001 marquera également le bilan de mi-parcours des engagements qui ont été contactés lors de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire qui s'était tenue à Saint-Hyacinthe en mars 1998.

Évidemment, la réforme des outils financiers a été discutée, mais ce dossier continue à cheminer et reste à savoir si la Financière agricole sera officiellement créée avant la fin de l'année.

Finalement, M. Walaszczyk a salué le courage du ministre Rémy Trudel dans le dossier du lait.

Aux yeux des délégués de l'UPA, Rémy Trudel serait dorénavant perçu comme un ministre senior au sein du gouvernement québécois.

J.-M.F.

AGRICOLE EN BREF

Jeunes agriculteurs d'élite du Canada

Le Québec sera l'hôte pour la première fois de son histoire de la XXIe présentation nationale du concours des Jeunes agriculteurs d'élite du Canada du 5 au 10 décembre 2001.

La particularité, c'est que cette première se tiendra à l'Hôtel Gouverneur de Saint-Hyacinthe.

Ce concours honore les éleveurs et les producteurs agricoles de moins de 40 ans qui ont enregistré des résultats remarquables après la période d'établissement.

Les finalistes du concours national ont préalablement gagné sur la scène provinciale. Les représentants québécois de cette année étaient Isabelle Drouin et Jean Rousseau, de Nicolet, spécialisés en production laitière et en grande culture. Ils ont incidemment été couronnés lauréats canadiens, ex-aequo avec Geni et Ken Rounds, de Wasaga, Ontario.

Des Rosaliens ont déjà eu l'insigne honneur d'être couronnés sur la scène nationale, il y a déjà quelques années.

Formation agricole

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, en collaboration avec le Collectif régional en formation agricole de la Montérégie-Est, va de l'avant.

Elle offre une session d'information aux producteurs agricoles qui désirent s'engager dans le développement de leur propre projet de formation.

Cette première se tiendra le 18 janvier.

Au cours de la rencontre, les participants auront l'occasion de préciser leur cheminement et de le faire valider auprès d'une conseillère en information scolaire ou d'une personne responsable au niveau de la reconnaissance des acquis de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Lina Lalancette, de la Société de financement agricole du Québec, sera sur place afin de fournir des précisions sur les besoins de formation en lien avec la prime à l'établissement.

Les personnes intéressées à entreprendre une telle démarche de formation doivent obligatoirement s'inscrire en communiquant avec le Service de la formation continue de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe au 771-6111.

J.-M.F.

25e Anniversaire
NE MANQUEZ PAS
Le
Gestion et technologie
agricoles
Publication 27 décembre
NOS
LAURÉATS
Date de tombée des annonces:
15 décembre
Pour informations ou réservations de votre publicité.
Louise Beauregard, Nadine Chicoine, Gérard Leblanc,
Norbert St-Martin, Paul Paradis, v.a. dir.-adjoint, Guy Roy dir.
Tél.:(450) 773-6028 Mtl.:(514) 875-1948
Téléc: (450) 773-3115
LES ÉDITIONS GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES
655, Ave Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 5G4
0266315

L'auto-Courrier

Docteur du PARE-BRISE
Vitres et accessoires d'auto
Tél. : (450) 774-9371
Fax : (450) 774-6869
2530, Des Cascades est
Saint-Hyacinthe, Québec. J2T 1K9
0258494

Mazda MPV

Originale et sophistiquée



Jean-Georges **LALIBERTÉ**

La nouvelle version de la Mazda MPV rentre sagement dans le rang puisque, comme la majorité des productions de ce type, elle adopte le mode "traction" et qu'elle repose sur une plate-forme monocoque. Sa devancière à propulsion apparaissait aussi de plus en plus obsolète avec son châssis de camionnette.

Néanmoins, alors que certaines mini-fourgonnettes offrent un éventail assez large de configurations et de moteurs, la MPV se présente au public avec un seul empattement et une seule motorisation. Bien que sa hauteur surpasse toutes les autres productions du genre, sauf la Daimler-Chrysler Town & Country à traction intégrale, sa carrosserie demeure plus étroite et plus courte que la concurrence. Mais pour ceux qui recherchent une monture de format raisonnable, et qui n'ont pas besoin d'une soute de paquebot pour amener la petite famille, sa cabine renferme quand même plusieurs astuces séduisantes.

Modularité très poussée

On y retrouve en effet des sièges modulables de multiples façons. Ceux de la rangée médiane peuvent se déplacer latéralement (sauf dans la DX) et longitudinalement, ou s'enlever complètement pour laisser toute la place au chargement. La banquette arrière suit la mode introduite par la Honda Odyssey puisqu'elle s'escamote complètement dans un espace prévu dans le plancher, et qu'elle peut aussi basculer pour faire face vers l'arrière. Comme on peut s'y attendre, les passagers disposent d'une quantité incroyable de porte-gobelets et d'espaces de rangements. Contrairement aussi à sa devancière aux portières à charnières, les deux portes latérales coulissent, mais elles se distinguent des autres avec leurs glaces qui se baissent pour aérer l'atmosphère.

La MPV se décline en trois versions avec à la base une DX assez dépouillée qui se passe entre autres des principales assistances électriques. Vous les retrouvez cependant dans la LX, ainsi que l'ABS et le climatiseur arrière. Au sommet de la gamme trône la ES qui vous donne droit en plus aux roues de 16 pouces, à un toit ouvrant à commande électrique, un système de sonorisation avec changeur de 6 DC, le cuir pour les sièges et le volant, et les coussins gonflables latéraux. Avec le groupe d'options "GFX" qui orne la carrosserie de déflecteurs, de jupes et des antibrouillards, votre portefeuille se dégarnira de la coquette somme de plus de 35 000 $.

Comportement routier enviable

La ES que j'ai eu l'occasion d'essayer avait une fiche d'options bien remplie et se distinguait de ses rivales à plus d'un titre. D'abord, sa carrosserie affiche des lignes modernes et relativement originales, plus dynamiques que les autres à l'exception peut-être des produits de DaimlerChrysler. Sa taille mesurée la rend facilement manoeuvrable et permet de la garer en un tournemain. Grâce à son poids modéré, ses réactions sur la route sont plus vives que la moyenne et les mouvements de la caisse sont mieux contrôlés par une suspension bien ajustée. La tenue de cap est tenace, le confort appréciable, et elle demeure facile à conduire en toutes circonstances. La direction bien dosée permet de l'inscrire aisément dans les courbes, et sa précision vous fait franchement oublier le châssis rudimentaire de sa devancière.

Le design assez original de l'habitacle n'empêche pas de retrouver tous les contrôles à bonne portée de main. La planche de bord regroupe en son centre une console très stylisée et partout, les ma-

Voir **Mazda MPV** *en A24*



JOYEUX KIA ET BONNE AUBAINE
KIA Saint-Hyacinthe vous offre leurs meilleurs voeux
0$ Comptant
0$ Dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus
199$ /mois location 48 mois
Rio
299$ /mois location 48 mois
SPORTAGE
500$ comptant applicable sur la location
219$ /mois location 48 mois
SEPHIA
*Voir les détails chez Kia Saint-Hyacinthe
Une équipe dynamique...
Michel Gagné Propriétaire
Marc Perras Propriétaire
Yvon Péloquin Directeur des ventes
Katy Brochu Directrice commerciale
Stéphane Mongeau Représentant
KIA
Enfin, la qualité Accessible à tous!
KIA SAINT-HYACINTHE
NOUVELLE ADRESSE
2695, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe
(450)774-3444

MAZDA MPV

suite de la page A23

térieaux sont de bonne qualité et assemblés avec soin. L'assise de sièges de ma ES semblait un peu courte mais la position de conduite très correcte autorisait quand même de longs parcours sans fatigue. L'espace disponible convient bien à 4 passagers, et seuls des enfants se contenteront de la banquette arrière pour de longs voyages.

On retrouve sous le capot le V6 2,5 litres d'origine Ford qui fait montre normalement de beaucoup de douceur et de discrétion. Malheureusement, sa puissance assez limitée et son couple faiblard font en sorte qu'il faut cravacher pour en tirer un rendement satisfaisant à pleine charge. Il tourne alors plus vite que la moyenne, semble peiner à la tâche, et oblige la boîte de vitesses à rétrograder fréquemment. Conséquemment, sa consommation en souffre, et il n'est pas plus économe d'essence que les autres de plus forte cylindrée. Avis aux déménageurs du dimanche, et aux parents de grosses familles. Le freinage quant à lui se montre endurant en toutes circonstances malgré la présence de tambours à l'arrière et l'ABS intervient toujours au bon moment.

La MPV conviendra donc mieux à l'acheteur à la recherche d'une mini-fourgonnette agréable à conduire, au comportement routier très sain, offrant un habitacle original et chaleureux quoique assez étriqué. Et comme disait mon collè-



Fiche technique

Mazda MPV ES

Rouage d'entraînement : traction
Long./larg./haut. : 4750/1830/1745 mm
Moteur : V6 2,5 litres DACT 24 soupapes
Puissance : 170 ch @ 6250 tr/min
Couple : 165 lb-pi @ 4250 tr/min
Transmission : automatique 4 rapports
Direction : à crémaillère, assistée
Suspension : indépendante / essieu déformable
Freins : disque / tambour
Pneus : P215/60R16 (P205/65R15 Capacité du coffre/réservoir : 405 / 70 litres
Poids : 1665 kg Consommation : 12,7 l/100 km
Performances : 0-100 km/h : 11 sec 100-0 km/h : 43 m maxi : 165 km/h
Garantie : 3 ans / 80 000km
Prix du véhicule d'essai : 35 100 $
Distance parcourue lors de l'essai : 980 km

SUBARU

L'atTraction intégrale

PRIX - ÉCONOMIE - SÉCURITÉ

ÉCONOMIE D'ESSENCE
FORESTER et OUTBACK
jusqu'à
7,8 litres au 100 kilos ou
36 milles au gallon
selon
Guide de consommation de carburant
ENERGUIDE



SÉCURITÉ
- **Meilleurs résultats dans sa catégorie aux essais de collision (*modèle* 1999). L' « Insurrance Institute for Highway Safety » a publié les résultats du rigoureux test de collision frontale asymétrique, à 65 km/h (juillet 1999), où elle a reçu la cote A+.**
- **« Motoring 1998 » (gagnant mini utilitaire de l'année).**
- **4 roues motrices en tout temps standard.**

FORESTER 2001

- Pare-chocs de brousse
- Roues en alliage poli 15 po. à 6 rayons
- Sièges chauffants
- Miroir avec boussole
- Télédéverrouillage
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Moteur 2,5 litres, freins ABS
- Traction intégrale, ***et beaucoup plus...***



Location à partir de **369$*/mois** 48 mois

OUTBACK 2001 FAMILIALE



- Traction intégrale
- Différentiel arrière autobloquant
- Freins ABS aux 4 roues
- Climatiseur
- Moteur de 2,5 l.
- 165 CV
- Transmission manuelle
- Groupe électrique
- Porte-bagages sport au toit
- Roues 16 po. en alliage
- Sièges avant chauffants
- ***Et beaucoup plus...***

Location à partir de **389$*/mois** 48 mois

*Prix détails suggérés du fabricant. Transport et préparation en sus. **Paiement mensuels basés sur un bail de 48 mois. Versement initial de 3 295$ ou échange équivalent (Outback et Forester). Allocation de 20 000 km par année, 8¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire Subaru.

SUBARU ST- HYACINTHE

650-A boul. Laurier,
(450) 773-5262
Mtl : (514) 332-0062

SUBARU ST- HYACINTHE

0263565

6,9 % Super auto à super bas taux !

SANS ARRÊT



Profitez de notre taux de location exceptionnel, sur les Audi A4 et A6 QUATTRO.
Durée : 36 mois. Offre valable jusqu'au 4 janvier 2001.
Vous ne pouvez qu'y gagner alors... foncez !

Audi

Automobiles Niquet
Route 116 • Saint-Bruno • (450) 653-1553
www.niquet.com

0267467

gue Laguë, avec son groupe motopropulseur, ce n'est vraiment pas le véhicule idéal pour aller en vacances dans Charlevoix avec vos 4 enfants et la tente roulotte. Avis aux intéressés.

POUR :
Ligne flatteuse
Comportement routier compétent
Habitacle attrayant
Cabine pratique
Bonne maniabilité en ville
CONTRE :
Moteur un peu faiblard
Banquette arrière inconfortable
Version DX dénudée
Taille trop juste pour certains
Rapport puissance/consommation à revoir

Un nouveau projet pour promouvoir le loisir actif chez les jeunes

Quatre municipalités de la MRC Les Maskoutains et six de la MRC Acton Vale ont été ciblées afin d'implanter un projet visant à promouvoir le loisir actif chez les jeunes.

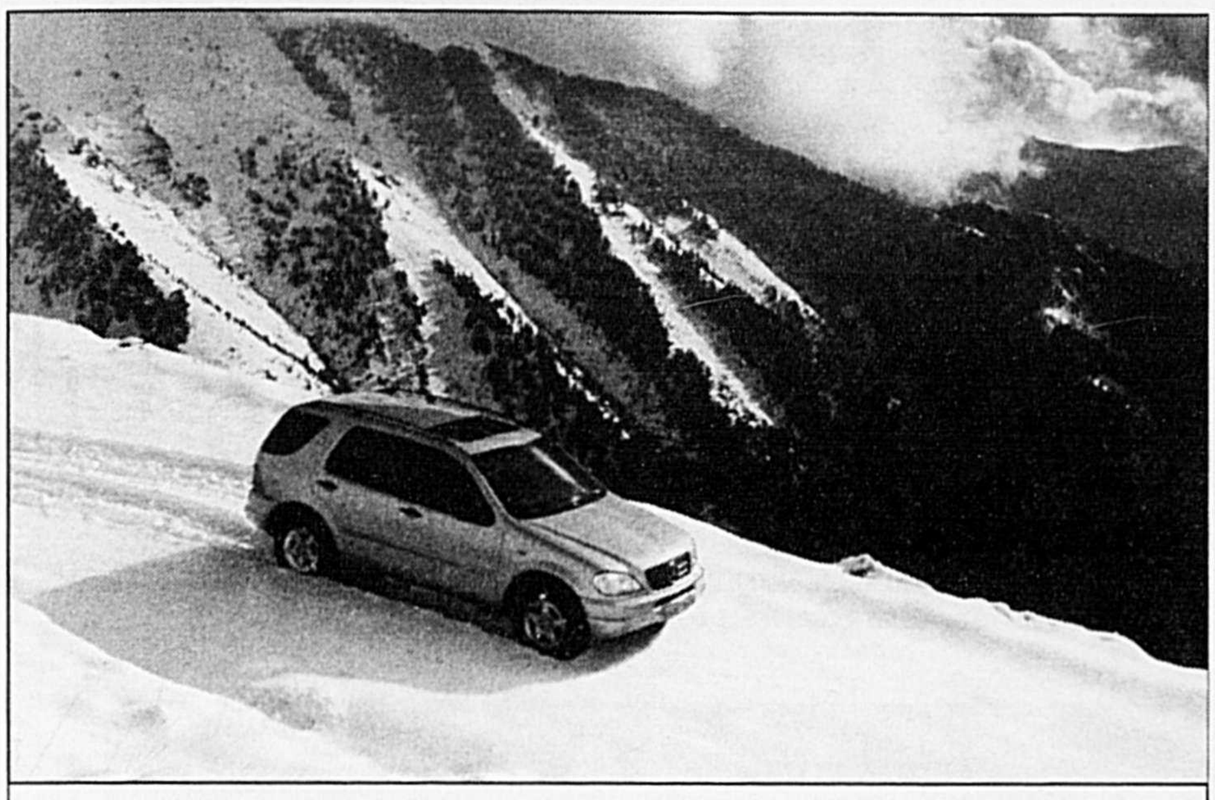
Dans la MRC Les Maskoutains, les municipalités de Saint-Marcel, Saint-Hugues, Saint-Simon et Saint-Barnabé-Sud sont les cibles de ce projet mis sur pied par Loisir et Sport Montérégie, de concert avec *Kino-Québec et la Régie régionale de la* santé et des services sociaux de la Montérégie.

D'ici le 31 mars 2001, les objectifs du projet sont d'augmenter de façon significative l'offre en matière d'activités physiques de loisir, structurées ou non structurées, pour les jeunes; de favoriser l'accès aux équipements et aux locaux par la pratique d'activités physiques de loisir chez les jeunes; de faire la promotion des initiatives mises en place.

Selon M. Luc Morel, coordonnateur promotion-prévention à la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, la pratique d'activités physiques de loisir entraîne des bénéfices importants, autant au niveau social que sur le plan de la santé.

«Toutefois, a-t-il ajouté lors du lancement du programme, des enquêtes démontrent que les jeunes sont de moins en moins actifs et choisissent souvent des loisirs inactifs tels les jeux électroniques, les ordinateurs et la télévision.»

Toujours selon M. Morel, le phénomène est encore plus présent en milieu rural étant donné l'accessibilité plus restreinte aux aménagements et aux équipements, les ressources financières limitées et l'absence de ressources permanentes en loisir, ce qui a comme conséquence la réduction considérable de l'offre.



Achetez votre équipement d'hiver dès aujourd'hui et économisez !

LA CLASSE M. UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 48 600 $. Profitez au plus vite de cette offre de durée limitée. La Classe M, l'utilitaire sport toutes saisons qui possède plus de systèmes de sécurité que tout autre, est maintenant disponible à un taux de location-bail particulièrement bas. Cet achat, qui paraît astucieux aujourd'hui, se révélera brillant une fois l'hiver arrivé. Qu'attendez-vous donc pour venir faire un essai routier ?

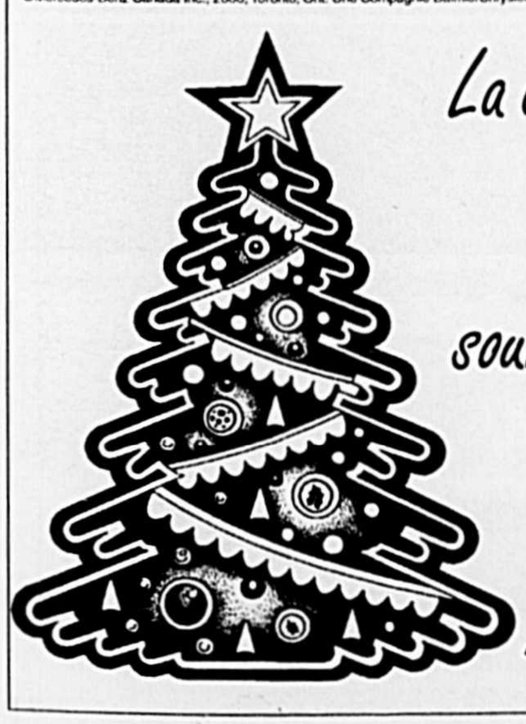
Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Une Classe M pour 599$ par mois, au taux de financement de 6,9%

*Location-bail de 39 mois. Comptant ou échange équivalent de 6 890,75$. Allocation de 18 000 km/année. Taxes, transport et préparation en sus. L'offre se termine le 31 décembre 2000.

Automobiles CHICOINE
855, rue Johnson,
Saint-Hyacinthe (Québec), J2S 7V6
Tél.: Montréal (514) 875-3999 (450) 771-2305
Télécopieur: (450) 771-2430

©Mercedes-Benz Canada Inc., 2000, Toronto, Ont. Une Compagnie DaimlerChrysler.



La direction et le personnel de Automobiles Chicoine souhaitent à tous leurs clients et amis de très Joyeuses Fêtes

0266238

Il ne vous reste plus que 15 jours pour venir profiter des taux à partir de 6,9% sur tous nos véhicules en inventaire.



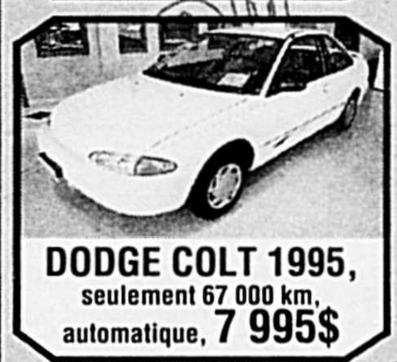
TOYOTA TERCEL 1991,
4 portes automatique,
très économique, 4 995$



MAZDA PRÉCIDIA 1995,
manuelle, look très sportif,
9 995$



SUZUKI SIDEKICK 1997,
2 en inventaire, manuelle, bas kilométrage, à partir de
12 495$



DODGE COLT 1995,
seulement 67 000 km,
automatique, 7 995$



HONDA ACCORD LX 1992,
automatique, air climatisé,
régulateur de vitesse,
9 995$



CHEVROLET TRANSPORT GT
1992, tout équipé,
8 495$



FORD EXPLORER 1992,
automatique, 4x4, 80 000 km,
8 995$



SUZUKI ESTEEM 1997,
4 portes, automatique, 60 000 km,
9 995$



HONDA CIVIC H/B 1996, 1997,
manuelle, à partir de
10 995$

Les Automobiles Inter-Action tiennent à remercier tous leurs clients et leur souhaitent un agréable temps des Fêtes.

LES AUTOMOBILES INTER-ACTION INC.

tél.: (450) 774-2227 Sans frais 1-877-774-2257
www.autointeraction.com
4885, boul. Laurier St-Hyacinthe (secteur Douville)

0268253

VENTE - ACHAT - ÉCHANGE

HONDA

RÉSOLUTION Nº 1 :
S'ACHETER UNE MEILLEURE CONDUITE

LA TOUTE NOUVELLE CIVIC BERLINE DX 2001

228 $*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Option 0 $ comptant également disponible

15 800 $ à l'achat****



MODÈLE ILLUSTRÉ : CIVIC BERLINE LX

INCLUANT : ▸ Coussins gonflables (SRS) ▸ Colonne de direction réglable ▸ Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs ▸ Essuie-glaces à balayage intermittent ▸ Conduits de chauffage à l'arrière ▸ Antivol immobilisateur ▸ Banquette arrière rabattable 60/40 ▸ Et bien plus...

CR-V 4x4 LX 2001

338 $*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

Option 0 $ comptant également disponible

26 300 $ à l'achat****



MODÈLE ILLUSTRÉ : CR-V EX

INCLUANT : ▸ Système *RealTime* à 4 roues motrices ▸ Air climatisé sans CFC ▸ Freins antiblocage (ABS) ▸ Glaces, rétroviseurs et serrures électriques ▸ Radio cassette ▸ Régulateur de vitesse ▸ Moteur de 2 litres, 146 chevaux ▸ Pneu de rechange pleine grandeur ▸ Et bien plus...

RÉVOLUTIONS DU NOUVEL AN

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic DX 2001 (modèle ES1521PX) ou le CR-V LX 2001 (modèle RD1741E) neufs. Échange ou comptant de 1 933 $ (Civic) ou 3 250 $ (CR-V), la première mensualité et un dépôt de sécurité de 275 $ (Civic) ou 400 $ (CR-V) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. **P.D.S.F. de la berline Civic DX 2001 (modèle ES1521PX) ou du CR-V LX 2001 (modèle RD1741E). Transport et préparation (850 $), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

www.honda.ca

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

026607

DRAGONS

Résultats
Jeudi 7 décembre
Dragons 5 Valleyfield 9
Vendredi 8 décembre
Dragons 6 St-Jean 7
Dimanche 10 décembre
Warwick 1 Dragons 4
Mardi 12 décembre
Dragons à St-Jérôme
Calendrier
Vendredi 15 décembre
Valleyfield vs Dragons (19 h 30)
Jeudi 21 décembre
Dragons à Coaticook (20 h)
Vendredi 22 décembre
Dragons à Contrecoeur (20 h)

Classement
Section Sherwood

Équipes	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Longueuil (1)	27	18	7	1	121	93	38
Coaticook (2)	27	15	6	4	114	92	36
Dragons (3)	**30**	**12**	**13**		**2148**	**151**	**29**
Contrecoeur (1)	28	13	13	1	117	106	27
Warwick (1)	26	11	11	3	115	122	26
Saint-Jean (4)	30	9	15	2	125	169	24

Section Ferland D.R.

Équipes	PJ	G	P	DP	BP	BC	PTS
Valleyfield (2)	28	18	7	1	155	103	39
Saint-Jérôme (2)	29	18	9	0	175	142	38
Lachine (1)	29	18	9	1	147	115	37
La Plaine (0)	27	14	13	0	144	145	28
Kahnawake (3)	29	1	24	1	65	189	6

Classement général

Équipes	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Valleyfield (2)	28	18	7	1	155	103	39
Longueuil (1)	27	18	7	1	121	93	38
Saint-Jérôme (2)	29	18	9	0	175	142	38
Lachine (1)	29	18	9	1	147	115	37
Coaticook (2)	27	15	6	4	114	92	36
Dragons (3)	**30**	**12**	**13**		**2148**	**151**	**29**
La Plaine (0)	27	14	13	0	144	145	28
Contrecoeur (1)	28	13	13	1	117	106	27
Warwick (1)	26	11	11	3	115	122	26
Saint-Jean (4)	30	9	15	2	125	169	24
Kahnawake (3)	29	1	24	1	65	189	6

Pointeurs des Dragons

Joueurs	PJ	B	A	PTS	PUN
21- Gregory Dupré	29	24	52	76	37
12- J.-P. Cadorette	28	36	31	67	90
22- Rudy Sigouin	28	28	35	63	26
19- François Fillion	28	14	31	45	18
16- Guil. Lamoureux	22	12	18	30	44
24- Patrick Benoit	28	8	19	27	10
4- David Lessard	23	5	17	22	60
11- Maxime Lévesque	28	13	11	24	8
26- Mathieu Desjardins	26	1	9	10	8
77- François Jean	25	4	3	7	81
28- Maxime Florent	24	1	5	6	31
88- Samuel Letendre	25	0	6	6	33
44- Carl Gauthier	26	1	5	6	42
23- Nicolas Mayrand	19	0	5	5	32
15- Mathieu Simard	23	0	3	3	89
55- Sébastien Audet	18	0	2	2	10
66- Francis Lemire	23	1	1	2	19
20- Kevin Savard	2	0	0	0	0
18- Guillaume Beaudoin	12	1	0	1	27
25- Benoit Champoux	13	0	0	0	12

Hockey mineur

Ligue élite Richelieu

Classe AA
Atome
Résultats
9 décembre
Col. Fran. 2 Éclaireurs 12
10 décembre
Éclaireurs 3 Drummond. 1
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
Éclaireurs	**20**	**2**	**0**	**115**	**49**	**36**
Grands Ducs	11	7	2	94	75	24
C.C.-Lemoyne	8	6	4	82	68	20
Patriotes	6	11	4	82	88	16
Coll. Français	5	13	1	68	103	11

Pee-wee
Résultats
9 décembre
Col. Fran. 5 Éclaireurs 3
10 décembre
Éclaireurs 1 Drummond. 2
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
Patriotes	12	6	3	98	58	27
C.C.-Lemoyne	9	5	4	87	88	22
Grands Ducs	10	8	2	72	72	22
Éclaireurs	**10**	**11**	**1**	**81**	**76**	**21**
Coll. Français	5	11	3	74	97	13

Bantam
Résultats
9 décembre
Col. Fran. 5 Éclaireurs 3
10 décembre
Éclaireurs 1 Drummond. 2
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
Grands Ducs	14	3	3	101	40	31
Coll. Français	13	4	2	83	48	28
Patriotes	13	6	2	76	58	28
C.C.-Lemoyne	8	8	2	90	71	18
Éclaireurs	**2**	**20**	**0**	**41**	**118**	**4**

Midget
Résultats
9 décembre
Col. Fran. 4 Éclaireurs 3
10 décembre
Éclaireurs 2 Drummond. 3
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
C.C.-Lemoyne	14	4	0	66	41	28
Patriotes	13	6	2	89	52	28
Grands Ducs	12	7	1	52	49	25
Éclaireurs	**8**	**14**	**0**	**64**	**71**	**16**
Coll. Français	6	11	2	46	71	12

Hockey mineur

Ligue élite Richelieu

Classe BB
Atome
Résultats
8 décembre
Gaulois 2 Boucher. 1
9 décembre
Gaulois 3 Brossard 3
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
Cyclones	17	1	1	85	34	35
St-Hyacinthe	**16**	**3**	**2**	**89**	**52**	**34**
Montagnards	15	3	1	99	38	31
Brossard	7	5	7	62	49	21
Blizzard	7	7	4	56	57	18
Sorel	8	10	2	55	60	18
Aigles H.-R.	7	10	3	45	57	17
St-Hubert	7	11	2	45	68	16
Drakkar	5	7	5	46	48	15
Pirates	5	11	4	52	69	14
Boucherville	4	12	3	64	83	11
Coll. Français	2	14	3	30	77	7

Pee-wee
Résultats
8 décembre
Gaulois 4 Boucher. 2
9 décembre
Gaulois 2 Brossard 0
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
Pirates	17	1	2	117	46	36
Coll. Français	11	2	6	88	54	28
Boucherville	11	5	3	71	65	25
Montagnards	10	5	3	67	54	23
Cyclones	11	7	0	68	61	22
St-Hyacinthe	**8**	**9**	**4**	**61**	**65**	**20**
Drakkar	8	8	2	60	53	18
Blizzard	5	7	7	46	60	17
Sorel	6	11	3	52	73	15
Aigles H.-R.	6	11	3	47	55	15
St-Hubert	3	11	5	45	70	11
Brossard	0	16	2	32	97	2

Bantam
Résultats
8 décembre
Gaulois 1 Boucher. 0 (forfait)
9 décembre
Gaulois 4 Brossard 0
10 décembre
Coll. Fran. 3 Gaulois 5
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	**16**	**3**	**2**	**75**	**41**	**34**
St-Hubert	14	2	3	77	50	31
Cyclones	14	4	1	100	48	29
Drakkar	8	6	4	64	56	20
Sorel	9	9	2	69	64	20
Aigles H.-R.	8	9	3	64	63	19
Pirates	7	10	3	48	56	17
Blizzard	6	9	4	48	78	16
Brossard	7	11	0	63	74	14
Boucherville	6	12	2	66	77	14
Montagnards	6	11	2	51	50	14
Coll. Français	3	13	3	42	68	9

Midget
Résultats
8 décembre
Gaulois 3 Boucher. 6
9 décembre
Gaulois 4 Brossard 3
10 décembre
Coll. Fran. 6 Gaulois 3
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
Pirates	16	2	2	100	53	34
Montagnards	15	3	1	92	33	31
St-Hubert	12	5	2	86	59	26
Sorel	8	7	5	74	74	21
Drakkar	9	8	1	54	48	19
Blizzard	8	11	1	70	76	17
St-Hyacinthe	**7**	**11**	**3**	**70**	**97**	**17**
Brossard	6	9	3	51	67	15
Coll. Français	6	10	3	57	82	15
Cyclones	5	9	5	69	74	15
Boucherville	4	12	3	49	71	11
Aigles H.-R.	3	16	2	42	96	8

Hockey mineur

Ligue élite Richelieu

Classe CC
Atome
Résultats
6 décembre
Haut-Rich. 1 Mousquetaires 3
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
Montagnards	18	1	1	94	33	37
Cyclones	13	4	2	65	37	28
Blizzard	12	7	1	68	49	25
St-Hyacinthe	**10**	**8**	**3**	**63**	**56**	**23**
St-Hubert	8	7	6	63	55	22
Brossard	8	8	4	49	49	20
Aigles H.-R.	7	10	5	42	59	19
Drakkar	6	12	2	42	57	14
Coll. Français	4	14	4	52	90	12
Pirates	1	16	4	35	85	6

Pee-wee
Résultats
6 décembre
Haut-Rich. 6 Mousquetaires 1
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
Pirates	17	2	2	77	31	36
Cyclones	12	4	4	72	48	28
Aigles H.-R.	10	7	5	73	57	25
Montagnards	10	7	4	66	55	24
Drakkars	11	8	1	64	64	23
Coll. Français	10	10	2	65	73	22
St-Hyacinthe	**7**	**10**	**4**	**64**	**70**	**18**
Blizzard	6	12	2	59	77	14
Brossard	5	13	2	38	63	12
St-Hubert	1	16	4	31	73	6

Hockey

Semi-pro

Résultats
8 décembre
Thetford 7 Beaulieu 8
9 décembre
Beaulieu 1 La Salle 3
Calendrier
15 décembre
Beaulieu à St-Laurent (20 h 30)
16 décembre
LaSalle vs Beaulieu (19 h 30)
Classement
Section Ouest

Équipes	G	P	BP	BC	Pts
St-Laurent (1)	17	7	118	95	35
Laval (3)	15	8	131	112	33
Joliette (3)	13	7	120	101	29
Sorel (2)	11	12	107	108	24
Acton Vale (1)	**10**	**16**	**108**	**145**	**21**
La Salle (2)	9	14	87	117	20
Granby (2)	8	14	95	120	18

Section Est
Classement

Équipes	G	P	BP	BC	Pts
Thetford (3)	18	4	138	88	39
St-Georges (3)	17	5	126	87	38
Asbestos (3)	14	8	123	115	31
Jonquière (1)	12	13	122	120	25
Pont-Rouge (0)	12	11	91	86	24
Windsor (2)	9	12	92	119	20
Beaupré (2)	9	15	110	155	20

**Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de défaites en fusillade. Chaque revers en fusillade procure un point.*

Condor

Résultats
26 novembre
Lus. P. Buick. 4 Rest. Lussier 2
IGA Jodoin 9 Vita Dist. 5
Classement

Clubs	G	P	BP	BC	P
Lus. P. Buick (0)	7	4	53	47	49
R. Lussier (1)	5	5	52	48	46
Vita Dist. (1)	4	6	50	59	41
IGA Jodoin (0)	5	6	49	50	40

Pointeurs	B	P	PTS
A. Lussier	10	18	28
P. Raymond	10	17	27
M. Fournier	10	15	25
B. Bousquet	16	7	23
S. Lemelin	7	15	22

Inter-Commerciale

Résultats
5 décembre
La Québécoise 1 Valentine 2
6 décembre
Vis. Cosmop. 6 Patios d'Auj. 3
Parenteau Jr 4 Stép. Magnan 5
Calendrier
12 décembre
Vis. Cosmop. vs Stép. Magnan
13 décembre
La Québécoise vs Parenteau Jr
Valentine vs Patios d'Auj.
Classement

Équipes	G	P	N	BP	BC	Pts
La Québécoise	5	5	2	46	37	58
Vis. Cosmop.	7	3	2	66	48	57
Valentine	7	4	1	52	48	52
Parenteau Junior	5	5	2	52	54	49
Stéph. Magnan	4	6	2	45	62	37
Patios d'Aujour.	3	8	1	38	50	35

Pointeurs	B	P	PTS
J. Brillant	18	20	38
S. Belval	12	13	25
D. Boulay	12	11	23
É. Guertin	10	12	22
C. St-Onge	8	14	22

Basketball

Collégiale

Féminin
(Reprise des activités le 19 janvier)
Classement
Section Sud

Équipes	G	P	PP	PC	Pts
Ch./Lennox.	6	0447	314		12
Drummond.	4	2460	394		8
Granby	4	2393	357		8
St-Hyacinthe	**0**	**5269**	**367**		**0**

Section Nord

Équipes	G	P	PP	PC	Pts
Victo.	6	0472	254		12
T.-Rivières	3	3393	366		6
La Flèche	3	4374	452		6
Shawinigan	2	4298	445		4
Sorel/Tracy	0	6245	409		0

Masculin
Résultats
8 décembre
Sherbrooke 112 St-Hyacinthe 45
10 décembre
St-Hyacinthe 50 T.-Rivières 89
Classement

Équipes	G	P	PP	PC	Pts
Sém. Sherb.	7	0714	389		14
T.-Rivières	6	1566	444		12
Shawinigan	4	3630	488		8
Granby	2	4327	447		4
Sorel/Tracy	1	6438	623		2
St-Hyacinthe	**1**	**7415**	**702**		**2**

Ballon sur glace

Bonne entente Laurentide

Division Golden
Classement

Équipes	G	P	BP	BC	PTS
Les Gars (0)	8	3	31	10	16
F. Trèf. Rouge (1)	7	3	31	17	15
Escale (2)	3	6	19	28	8
Transmax (0)	0	10	8	53	0

Compteurs	B	P	PTS
H. Beaudry	7	13	20
L. Brunelle	7	11	18
Y. Touchette	7	10	17
P. Delorme	10	6	16
D. Brunelle	4	12	16

Division Coors
Classement

Équipes	G	P	BP	BC	PTS
S.S.S. Frappier (2)	8	1	36	15	18
F. D. Beauregard (2)	6	3	25	10	14
Van-E. Marquette (2)	4	5	20	21	10
E. Michaudville (0)	3	7	18	33	6

Compteurs	B	P	PTS
P. Cournoyer	13	6	19
É. Beauregard	7	9	16
C. Gagné	7	7	14
L. Boucher	5	9	14
P. Lanoie	5	7	12

Badminton

Ligue St-Hyacinthe

Classement individuel

Obj. Plus	PG	PP	Moy.
R. Laterreur	51	0	1.000
P. Laplante	15	14	.517
D. Lussier	24	25	.490
C. Houle	9	27	.250
L. Lanoie	27	24	.529
R. Lapierre	6	1	.857
M. Bélanger	*26*	*24*	*.520*
M. Campbell	9	16	.360
Radiateur St-Hyac.	**PG**	**PP**	**Moy.**
P. Chartier	14	34	.292
J. Petit	18	32	.360
J. Martin	32	20	.615
J. St-Amand	15	27	.357
N. Côté	14	34	.292
J. Nichols	21	21	.500
L. Bourque	27	24	.529
P. Ducharme	27	17	.614
Sports Experts	**PG**	**PP**	**Moy.**
R. Borduas	27	24	.529
J. Lafrance	34	12	.739
A. McDuff	22	23	.489
D. Bussières	23	20	.535
K. Provencher	33	12	.733
M. Baron	14	20	.412
J.-F. Joyal	11	31	.262
J. Giroux	29	16	.644
Tav. Copains	**PG**	**PP**	**Moy.**
L. Lagacé	27	23	.540
J. Bilodeau	13	25	.342
M. Blanchette	20	12	.625
J. Guévin	21	25	.457
P. Gélinas	21	23	.477
J. Bonin	28	17	.622
A. Desrochers	26	22	.542
S. Plante	18	23	.439

Classement

Tav. Copains	107
Objectif Plus	102
Sp. Experts	89
Rad. St-Hyacinthe	86

Quilles

Gaz Bar D. Racine

Équipes	
Esth. Mieux-Être	325.0
Boul. Gadoua	280.5
René R	271.5
Monique C	261.0
Quixtar	258.0
C. viandes St-Hyac.	252.0
Serv. Ent. Lave-Alain	233.5
S. Toutant Nat.	230.0
Shur-Gain St-Hug.	224.0
Métro Cascades	199.5
Étoiles féminines	
C. Loiseau	709
P. Hébert	663
M. Chagnon	610
M. Lacoste	599
Étoiles masculines	
V. Brisson	737
N. Chagnon	701
S. Jodoin	674
M. Desroches	652
Triple plus féminin	
C. Loiseau	115
Triple plus masculin	
N. Chagnon	125
Simple plus féminin	
C. Loiseau	69
Simple plus masculin	
V. Brisson	75

Anciens du Patro

Classement

Marché Bernier	119.0
Nettoyeur des Galeries	112.5
Ti-Père B.B.Q.	111.5
Marché Lacroix	109.5
Cantine Windsor	103.0
Anciens du Patro	98.0
Cloutier Transport	94.0
Camping Laliberté	92.5
Meilleur simple masculin	
R. Beauregard	289
D. Charbonneau	282
Meilleur triple masculin	
R. Beauregard	687
D. Charbonneau	651
Meilleur simple féminin	
M.-J. Phaneuf	232
J. Doyon	230
Meilleur triple féminin	
J. Doyon	636
M.-J. Phaneuf	631
Vedettes plus masculin	
P. Langlois	+101
G. Robert	+79
Vedettes plus féminin	
D. Sansoucy	*+102*
G. Roy	+82

Super C.

Classement

Meubles G.R.	159.0
Conciergerie Nault	149.0
Lussier Tr. Différentiel	148.5
Marc. Lussier/S. Plus	145.5
Garage Gérald Touchette	137.0
Centre de la Couleur	134.5
Nettoyage Maska	131.0
Brasserie Labatt	126.0
Fenêtres modernes	125.5
Décapage St-Dominique	119.0
Aspirateurs Messier	118.5
Coiffure Concept	102.5
Meilleur simple masculin	
R. Lussier	267
D. Mercier	259
Meilleur triple masculin	
R. Lussier	734
P. Ruel	734
R. Provencher	723
Meilleur simple féminin	
S. Nault	267
A. Roy	255
Meilleur triple féminin	
D. Perreault	696
L. Chagnon	624
Joueurs de la semaine	
J. Chagnon	+118
P. Ruel	+101
Joueurs de la semaine	
A. Roy	+190
S. Nault	+134

Super Ligue C. Serge Carrière

Classement

Restaur. Lussier	131.0
Gest. C.R. Desterres	117.0
Emballages J.E.S.	116.0
Esso Landry	104.0
IGA Jodoin	101.0
Équip. RSD Enr.	101.0
Const. S. Carrière	99.0
Const. J. Fontaine	98.0
Aspir. Messier	97.0
Bras. Casavant	86.0
Meilleur simple masculin	
R. Desterres	288
Y. Lussier	269
Meilleur triple masculin	
J.-G. Chartrand	702
M. Labelle	695
R. Gauthier	695
Meilleur simple féminin	
M.-P. Carrière	247
F. Lussier	243
Meilleur triple féminin	
M.-P. Carrière	682
T. Hébert	646
Joueurs de la semaine	
R. Desterres	+100
S. Carrière	+97
Joueuses de la semaine	
M. Hébert	+96
M.-P. Carrière	+94

GAULOIS

Résultats
Vendredi 8 décembre
Sainte-Foy 5 Gaulois 4 (fus.)
Dimanche 10 décembre
Gaulois 5 Sainte-Foy 4
Calendrier
Vendredi 15 décembre
Gaulois à Magog (20 h)
Dimanche 17 décembre
Jonquière vs Gaulois (14 h)

Classement
Section Koho

Équipes	PJ	G	P	DP	BP	BC	PTS
Gaulois	**28**	**20**	**7**		**1115**	**79**	**41**
Sainte-Foy	26	17	5	4	127	87	38
Lévis	27	14	12	1	105	125	29
Magog	25	13	12	0	103	85	26
C.-Madeleine	29	5	18	6	82	128	16
Jonquière	25	6	17	2	73	113	14

Section CCM

Équipes	PJ	G	P	DP	BP	BC	PTS
Ch.-Lemoyne	26	25	1	0	134	49	50
Gatineau	29	19	9	1	99	76	39
Col. Français	28	18	10	0	139	93	36
Amos	26	10	15	1	81	113	21
Lav.-Laur.-Lan.	26	9	17	0	88	122	18
Lac Saint-Louis	27	5	21	1	78	154	11

Pointeurs des Gaulois

Joueurs	PJ	B	A	PTS	PUN
9- Bruno Champagne	28	19	21	40	40
43- Éric Fournier	28	14	21	35	22
55- Francis Lemieux	28	18	16	34	20
11- Renaud Briggs	28	11	16	27	22
15- Mathieu Gravel	28	12	14	26	36
12- Bruno Gervais	26	3	20	23	26
22- Jonathan Favreau	28	8	13	21	14
25- David Leroux	17	4	10	14	34
14- M.-A. Lamoureux	28	3	11	14	10
32- Samuel Vadnais	28	7	6	13	24
26- François Nadeau	28	4	8	12	54
16- Yan Moniqui	24	1	9	10	52
27- Timothy Caluori	26	2	5	7	26
17- Kevin Mailhot	27	4	3	7	14
28- Bruno Cournoyer	27	1	4	5	46
10- Louis Chapdelaine	28	1	3	4	8
20- Simon Auclair	4	1	2	3	0
24- Samuel Duguay	28	1	1	2	14

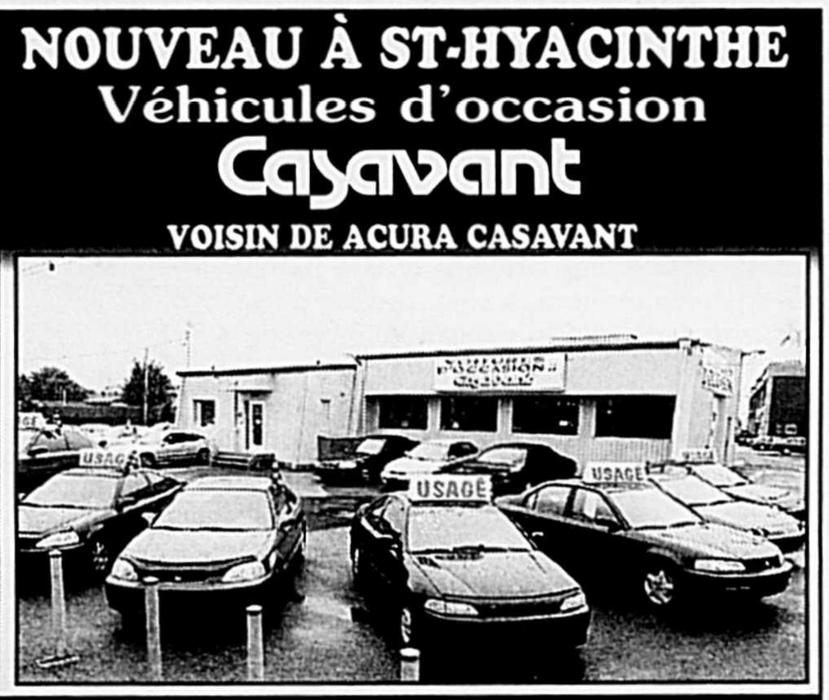
Gardiens des Gaulois

Joueurs	PJ	MIN	BC	JB	MOY
30- Martin Houle	17	1009	41	2	2,44
35- Sébastien Nolet	13	681	35	1	3,08



NOUVEAU À ST-HYACINTHE
Véhicules d'occasion
Casavant
VOISIN DE ACURA CASAVANT

Pierre Roux
Directeur véhicules d'occasions
"J'ai ce que vous cherchez, sinon je le trouverai"



2995, av. Ste-Catherine, Saint-Hyacinthe
www.acuracasavant.com • Tél.: (450) 771-0101 Mtl.: (514) 856-5858
0264799

LHJAAAQ
Une équipe de la ligue de hockey Junior AAA du Québec
du jeu excitant
BILLETS DE SAISON 261-1679

LES DRAGONS DE L'AN 2000
DRAGONS
Coût d'entrée: 5$
étudiant: 3$

Joute locale
Vendredi 15 décembre à 19 h 30
contre
Les Braves de Valleyfield
0265103

L'affaire Rudy Sigouin fait des vagues

«Nous ne paierons pas»

Michel **Lamarche**

Même s'il a purgé sa suspension d'un match vendredi soir à Saint-Jean, Stéphane Beaudin maintient dur comme fer, l'opinion selon laquelle il n'a rien fait de mal dans ce qu'il est convenu d'appeler «l'affaire Rudy Sigouin». *Ce dernier* a été prêté aux Dragons de Saint-Hyacinthe par les Braves de Valleyfield, au début de novembre, à la condition qu'il ne participe pas aux joutes du 7 et du 15 décembre, contre les Braves.

Le dossier a pris une tournure inattendue jeudi soir à Valleyfield. Sigouin, l'un des meilleurs attaquants du circuit Morency, a été retiré de l'alignement partant quelques minutes avant la partie, après avoir pris part à la période d'échauffement, sous prétexte qu'il souffrait d'une gastro-entérite.

«Rudy n'était pas présent lors de notre pratique de mardi dernier (le 5 décembre). Il m'a appelé pour me dire qu'il était malade. La veille, Martin Gascon (un joueur des Braves avec lequel Sigouin demeure) avait manqué le match à Longueuil en raison d'une gastro-entérite. Rudy a participé à la période d'échauffement et il m'a indiqué qu'il se sentait trop faible pour jouer», a raconté Beaudin, lundi matin.

Il semble que la gastro de Sigouin ait eu le même effet sur Jean Hébert, le vice-président hockey de la Ligue junior AAA, que deux ou trois comprimés d'Ex-Lax!

Présent à Valleyfield, M. Hébert a attendu la fin du match pour annoncer des suspensions d'une partie à Beaudin et à Stéphane Scotto, l'entraîneur des Braves, et des amendes de 1 000$ aux deux organisations.

«Le samedi précédent, lors d'un meeting des entraîneurs, nous avons avisé MM. Beaudin et Scotto que Rudy Sigouin devait être sur le banc des joueurs avant le match et que son nom devait être inscrit au sein de l'alignement, sur la feuille de pointage. Or, ça n'a pas été le cas», a expliqué M. Hébert, vendredi matin.

Dans sa lettre intitulée «Insubordination», datée du 7 décembre et dont le Courrier a obtenu copie, M. Hébert a émis aux dirigeants des Dragons et des Braves l'avertissement suivant en prévision de la partie de vendredi soir, entre les deux mêmes clubs, au Stade L.-P.-Gaucher.

«Si la même situation devait se reproduire lors de la joute du 15 décembre, l'amende aux organisations serait la même, soit 1 000$ chacune, mais dans le cas des entraîneurs (présents ou non lors de la partie) leur suspension respective serait de trois (3) parties chacun.»

Lors du meeting des entraîneurs, selon ce qu'a confié M. Hébert, Stéphane Scotto aurait affirmé tout haut que Rudy Sigouin ne jouerait pas contre Valleyfield.

«J'attendais les gestes...», a déclaré M. Hébert, vendredi, en faisant allusion au commentaire de Scotto.

Par ailleurs, il semble que la gastro de Sigouin ne l'ait pas empêché de fraterniser avec les partisans des Braves, pendant le match de jeudi.

«Il (Sigouin) était assis avec les gens de Valleyfield et il signait des autographes...», a relaté M. Hébert.

Amende contestée

La sanction pécuniaire a provoqué d'autres problèmes de digestion, ceux-là aux membres de la direction des Dragons!

En apprenant la nouvelle jeudi soir à Valleyfield, Jean-Guy Brillon a immédiatement annoncé qu'il ne débourserait pas le 1 000$.

«La décision de M. Hébert ne relève pas, selon moi, d'un règlement approuvé par les gouverneurs de la Ligue. Pour cette raison, je doute de la validité de cette décision. À ma connaissance, par ailleurs, M. Hébert avait été informé dès le départ que Rudy ne jouerait pas contre Valleyfield les 7 et 15 décembre. Il y a toutes sortes de versions qui circulent au sujet de cet échange, et je veux clarifier le tout. Je veux organiser une rencontre avec les deux entraîneurs, M. Richer (le gouverneur des Braves), M. Hébert et Richard Morency (le président de la ligue), le plus tôt possible, pour faire la lumière sur cette histoire», a déclaré M. Brillon, lundi matin.

Stéphane Beaudin prétend, lui aussi, que Jean Hébert avait été mis au parfum de la clause à l'effet que Sigouin ne jouerait pas les 7 et 15 décembre, une information que M. Hébert avait lui-même niée lorsque la controverse a pris naissance il y a six semaines.

Afin de confirmer ses dires, nous avons demandé à Beaudin de nous faire parvenir une copie du texte officiel de la transaction, mais il n'a pu nous la livrer avant notre heure de tombée.

Par ailleurs, Beaudin a sa petite idée sur ce qui aurait provoqué le retrait de la fameuse clause.

- Stéphane Beaudin

«La Ligue a cédé sous la pression des journalistes (lire l'auteur de ces lignes). De toute façon, je n'ai rien fait de mal et je sais que les autres équipes auraient fait la même chose à ma place, même si elles prétendent le contraire aujourd'hui. Des échanges comme ça, il y en a déjà eu dans la Ligue junior majeure et même dans la Ligue nationale, avec Donald Brashear contre le Canadien», s'est défendu Beaudin.

«De plus, a-t-il ajouté, c'était la chose logique à faire pour les Dragons parce que Rudy nous aidait dans 16 matchs sur 18. S'il avait fallu qu'il joue contre Valleyfield, nous ne l'aurions pas eu du tout, d'autant plus qu'au moins trois autres équipes étaient sur les rangs pour obtenir ses services. C'est mieux de l'avoir pendant 16 parties qu'aucune. En ce qui me concerne, nous ne paierons pas l'amende.»



Photo Patrick Deslandes, PPM

En pleine forme, Rudy Sigouin a marqué un but et ajouté une passe dimanche soir, dans un gain de 4-1 des Dragons sur le Kingsey de Warwick.

Un gain, deux défaites

Sur la glace, les Dragons n'ont pas connu une trop grosse semaine, subissant deux revers en trois sorties.

Jeudi soir, les Dragons ont baissé pavillon 9-5 à Valleyfield. Ces derniers ont marqué quatre buts en six minutes au début du troisième vingt pour se sauver avec le gain.

Le lendemain soir, à Saint-Jean, les Dragons se sont inclinés 7-6 contre les Chevaliers.

Complètement soulagé de sa gastro, Rudy Sigouin a marqué la moitié des buts des Dragons.

La formation maskoutaine a sauvé la face dimanche soir, à domicile, l'emportant 4-1 contre le Kingsey de Warwick.

Pétant de santé, Rudy Sigouin a obtenu un but et une passe, tandis que Guillaume Lamoureux marquait deux buts.

Les Dragons, qui devaient visiter Saint-Jérôme mardi soir, recevront Valleyfield vendredi soir, dans leur seule joute du week-end.

On ne peut évidemment jurer de la présence de Rudy Sigouin à ce match...

VAUT MIEUX EN RIRE



Septième gala de boxe des Apprentis Champions

Jonathan Charpentier affrontera un Russe en finale

Jonathan Charpentier, médaillé de bronze lors des derniers Championnats canadiens de boxe chez les juvéniles, se mesurera à un pugiliste d'origine russe lors de la finale du septième gala de boxe des Apprentis Champions, samedi soir, à 20 h, à l'école Sainte-Rosalie.

Vassili Porokhnia, l'adversaire de Charpentier lors de ce combat chez les moins de 81 kg, n'est pas le dernier venu, semble-t-il. Porokhnia, qui s'entraîne à Montréal, est lui aussi champion canadien.

Une douzaine d'autres combats sont à l'affiche de cette soirée, dont celui opposant Julien Claessens au Jonquiérois Charles Desmeules, chez les moins de 54 kg jr, dans l'une des deux demi-finales.

L'autre demi-finale mettra aux prises Karine Lapierre et Jacinthe Sévigny, du Cap-de-la-Madeleine, chez les juniors moins de 51 kg.

Dans un autre combat féminin, Éliza Lefebvre Breton, qui porte les couleurs du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, croisera le fer avec Monique Giroux, du Cap-de-la-Madeleine.

Par ailleurs, ce gala permettra à trois protégés de Steve Choquette de faire leurs débuts. Il s'agit de David Beauregard, de Sarah-Claude Beauregard (aucun lien de parenté) et de Yannik Anctil.

Les billets sont en vente chez Vidéo Gare Station Saint-Hyacinthe, sur l'avenue Bourdages Sud, au Dépanneur et vidéo du Centre, et à la station service Simon Frappier, à Sainte-Rosalie.

Victoire de Desorcy jr

Lors d'un gala présenté à Longueuil samedi soir, Daniel Desorcy jr a signé la plus impressionnante victoire de sa carrière, l'emportant par décision partagée devant Jean-Philippe Fraser, du club hôte, chez les benjamins moins de 41 kg.

Fraser, qui est champion du Québec, avait défait Desorcy lors des Gants d'Argent d'avril dernier, au Cap-de-la-Madeleine.

Il s'agit d'une sixième victoire en neuf combats pour le pugiliste qui n'est âgé que de 11 ans.

Lors de la même soirée, Francis Charbonneau a remporté une victoire à son tout premier combat en carrière, face à Matthieu Leclerc de Longueuil.

Charbonneau a démontré beaucoup de caractère et de calme lors de ce combat marqué de nombreux échanges.

Dans un autre ordre d'idées, les travaux d'aménagements du nouveau gymnase des Apprentis Champions vont bon train. En frais d'équipement, il ne manque que trois bicyclettes stationnaires et des miroirs, pour permettre aux boxeurs de faire du «shadow boxing».

M.L.

Jean Larivière sera le Grand Parrain

Tournoi pee-wee ne rime pas avec boycott...

Michel **Lamarche**

Pendant que la grande majorité des villes et municipalités de la MRC Les Maskoutains réclament un boycott de la Ville de Saint-Hyacinthe, les dirigeants du Tournoi provincial de hockey pee-wee de Saint-Hyacinthe se sont tournés vers un homme qui brasse des affaires d'or... à Sainte-Rosalie, pour promouvoir leur événement.

Lors de la conférence de presse annuelle du lancement de l'événement, le 6 décembre dernier au restaurant la Cage aux Sports, les responsables du tournoi ont annoncé fièrement que M. Jean Larivière, président et propriétaire de Germain Larivière, avait accepté de jouer le rôle de Grand Parrain.

«Lorsque l'on m'a approché pour occuper cette fonction et que l'on m'a rappelé que c'était pour nos jeunes, j'ai répondu pourquoi pas! Il s'agit également d'une belle occasion d'appuyer les nombreux bénévoles qui s'impliquent dans cette organisation», a commenté M. Larivière, lors de sa brève allocution, mercredi dernier.

Pour ce 28e tournoi pee-wee, qui s'échelonnera du 4 au 14 janvier, 88 équipes sont inscrites, soit seulement trois de moins que l'année dernière.

À l'exception de deux joutes, l'avant-dernière journée de compétition, toutes les rencontres du tournoi seront présentées au Stade L.-P.-Gaucher ou au Pavillon de la Jeunesse.

Du nombre, 52 évolueront en catégories double lettre, dont les Éclaireurs du Richelieu (AA), les Gaulois du Collège Antoine-Girouard (BB) et les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe (CC).



Photo Patrick Deslandes, PPM

MM. Alain Pelletier, président du tournoi pour une troisième année consécutive, Jacques Plasse, président de l'Association du hockey mineur de Saint-Hyacinthe, et Jean Larivière, arborant une bannière officielle du tournoi.

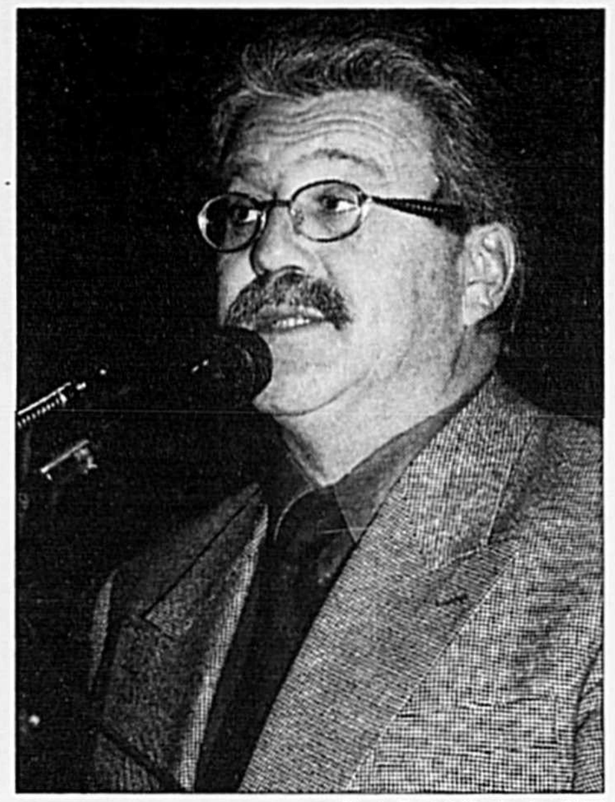


Photo Patrick Deslandes, PPM

«Lorsque l'on m'a approché pour occuper cette fonction et que l'on m'a rappelé que c'était pour nos jeunes, j'ai répondu pourquoi pas!», a déclaré Jean Larivière, Grand Parrain du Tournoi pee-wee.

La cité maskoutaine déléguera également deux clubs en classe A (les Gaulois et les Maskas), trois en classe B (les Gaulois, les Maskas et les Lions) et autant en classe C (les Gaulois, les Maskas et les Lions).

Les Gaulois C auront l'honneur de lancer le tournoi alors qu'ils croiseront le fer avec les Remparts de Saint-Basile, à 12 h 50, au Pavillon de la Jeunesse. Dix minutes plus tard, toujours en classe C, les Lions affronteront les Éperviers de la Montérégie.

L'ouverture officielle aura lieu, comme c'est devenu la tradition, le premier dimanche du tournoi. À cette occasion, les Mousquetaires de Saint-Hyacinthe CC livreront bataille aux Athlétiques du Cap-de-la-Madeleine, à 13 h 15.

Il s'agira déjà du deuxième match des Mousquetaires, puisque la veille ils auront joué contre le Pharmacie Lavigueur d'Acton Vale.

En classe BB, les Gaulois du Collège Antoine-Girouard disputeront leur première rencontre le 6 janvier à 16 h 30, contre le National de Lorraine-Rosemère. En classe AA, les Éclaireurs du Richelieu joueront leur première partie le même soir, face à l'Avalanche de Yamaska/Missisquoi.

Les finales des catégories simple lettre seront présentées le samedi 13 janvier à 11 h 15, pour la classe C, à 12 h 45 pour la classe B et à 14 h 15 pour la classe A.

La grande finale de la classe CC aura lieu à 13 h, celle de la classe BB à 15 h et celle de la classe AA à 17 h.

Les Gaulois fêtent Noël en famille!

Plus de 2 000$ en prix de présence

Dimanche 17 décembre à 14 h

contre les Élites de Jonquière au Stade L.P. Gaucher

Venez encourager l'équipe de l'heure de la Ligue midget AAA!

Séance de patinage et visite de la chambre des Gaulois pour les joueurs du MAGH, samedi 16 décembre de 9 h 30 à 11 h 30.

0265720 99-5920

Magnifique duel entre Saint-Martin et Gaudet

«Le combat de l'histoire du Club de boxe de Saint-Hyacinthe»

- Bernard Barré



Michel **LAMARCHE**
mlamarche@lecourrier.qc.ca

Il était environ 23 h 30 quand s'est amorcé le combat entre Francis Saint-Martin et Benoit Gaudet, mais l'attente en valait la peine. Les deux champions canadiens se sont livré un magnifique duel qui a emballé tous les spectateurs présents au 92e gala local du Club de boxe de Saint-Hyacinthe, vendredi soir dernier, et tout particulièrement son fondateur, Bernard Barré.

Appelé à remettre les médailles aux deux combattants après l'affrontement de quatre rounds, gagné 21-11 par Gaudet, Barré s'est d'abord emparé du micro et il a livré ses états d'âme.

«En 21 ans, c'est la première fois que nous présentons un combat de si haut niveau. D'un côté, vous aviez Francis Saint-Martin, qui a remporté le Championnat canadien et qui a été choisi le meilleur boxeur de sa catégorie. De l'autre, vous aviez Benoit Gaudet, qui a terminé troisième au Championnat du monde et qui a dû battre un Cubain et un Argentin pour réaliser cet exploit. Il n'y a pas de doute : c'est le combat de l'histoire du Club de boxe de Saint-Hyacinthe!», leur a lancé Barré, plein d'enthousiasme.

Gaudet, qui menait 11-9 au pointage électronique après les deux premiers assauts, a ouvert la machine lors du troisième round, marquant 10 points contre deux pour Saint-Martin.

Le représentant du Club de boxe de Saint-Hyacinthe a connu un beau regain de vie au quatrième assaut. Saint-Martin a semblé toucher la cible en quelques occasions, mais comme l'ordinateur où se compilaient les points a flanché dès les premières secondes du round, il est difficile de savoir si le pugiliste maskoutain a vraiment marqué des points.

Après le combat, Saint-Martin ne ressemblait nullement à un boxeur abattu.

«Je suis pas mal déçu parce que je pensais que le combat avait été plus serré que ça. Après le premier round, c'était 3-3 mais j'avais le sentiment d'avoir dominé. Je trouve aussi que l'écart après le troisième round était pas mal grand. Si j'ai commis une erreur, c'est d'avoir tenté trop de crochets et pas assez de directs. Il reste que je suis très satisfait de ma performance. C'est un bon combat préparatoire pour les prochains Championnats canadiens», a déclaré Saint-Martin, tout en recevant les félicitations de ses proches et de ses amis.

Neuf victoires

Les représentants du Club de boxe de Saint-Hyacinthe ont connu un début de soirée difficile, perdant cinq de leurs sept premiers combats.

Il a fallu attendre au troisième duel de la soirée pour assister au premier gain des protégés de Marc Seyer, alors que Jean-Philippe Chicoine Barbeau a défait David Lavigne, d'Iberville, chez les moins de 32 kg.

Tout de suite après, Benjamin Vary a vaincu le Jonquiérois Philippe Lavoie 13-3, chez les juniors moins de 54 kg.

Avant l'intermission, Chan Tremblay a donné un aperçu de ce que serait la deuxième moitié de la soirée, lorsqu'il a remporté une décision, 25-16, face à Marc-Antoine Tremblay, de Jonquière, chez les benjamins moins de 35 kg.

Un autre Tremblay de Jonquière, Dany celui-là, a lui aussi perdu contre un Maskoutain, soit Sébastien Gendron, par le pointage de 17-8.

Chez les juvéniles moins de 57 kg, Mickael Bergeron a remporté une décision serrée, 50 à 47, face à Dave Lavoie, de Jonquière.

Chez les seniors moins de 67 kg, Dany Nault a poursuivi la séquence de succès du Club de boxe de Saint-Hyacinthe en prenant la mesure de Yanick Gagnon, de Jonquière, avant la limite.

Ce n'était d'ailleurs pas la soirée des pugilistes jonquiérois puisque Philippe Desrochers a ensuite eu le meilleur sur Guillaume Gaudet, dans un duel chez les juvéniles moins de 54 kg.

Chez les juvéniles moins de 75 kg, Kahraman Akyol a servi une belle leçon de boxe à Frédérick Leblanc, d'Iberville, l'emportant par arrêt de l'arbitre au premier round.

Enfin, en demi-finale, Jonathan Chicoine Barbeau, champion canadien en 1999, a forcé l'entraîneur de Charles Desmeules, de Jonquière, à lancer la serviette, à mi-chemin du troisième assaut.

Le prochain gala local du Club de boxe de Saint-Hyacinthe aura lieu le vendredi 2 février.

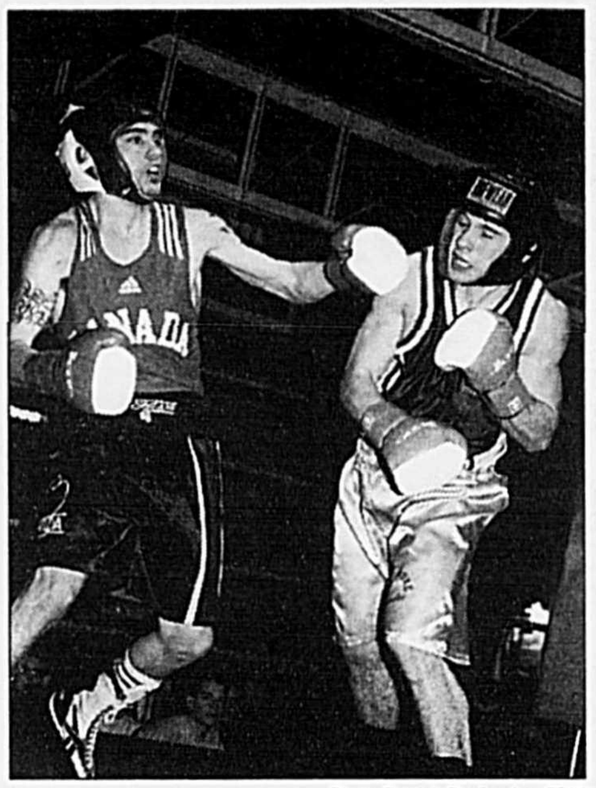


Photo Patrick Deslandes, PPM

Tout en évitant la droite de Francis Saint-Martin, Benoit Gaudet (à gauche) a réussi à placer une gauche au visage de son rival, au troisième assaut.

Les Gaulois et les Gouverneurs, maîtres... à l'extérieur!

Michel **Lamarche**

Si les Gaulois du Collège Antoine-Girouard sont destinés à affronter les Gouverneurs de Sainte-Foy lors des prochaines séries éliminatoires, il serait peut-être préférable pour la formation maskoutaine de terminer derrière la formation de la banlieue de Québec. Ainsi, si un septième match était nécessaire, les Gaulois auraient de meilleures chances de l'emporter à Sainte-Foy qu'à Saint-Hyacinthe!

Vendredi soir, devant une décevante foule de 338 spectateurs au Stade L.-P.-Gaucher, probablement due à la très froide température qui sévissait, les Gouverneurs ont complété le balayage de la saison à Saint-Hyacinthe, en défaisant les Gaulois 5-4, en fusillade.

Il s'agissait d'un septième gain consécutif des Gouverneurs dans ce qui est supposé être le château-fort des Gaulois. En fait, en quatre ans d'histoire, la formation maskoutaine n'a gagné qu'un seul match devant ses supporters, face aux Gouverneurs.

C'était le 22 novembre 1998, par le pointage de 7-4.

Pourtant, les Gaulois semblaient destinés à gagner la rencontre de vendredi. Ils menaient 3-1 après 20 minutes de jeu et ils ont résisté à une avalanche de punitions en deuxième période, pour ainsi maintenir leur avance de deux buts.

Les Gaulois menaient même 4-2 à mi-chemin de la troisième période quand Olivier Bouchard et Dany Roussin ont déjoué Martin Houle, lors d'avantages numériques.

D'ailleurs, les quatre buts des Gouverneurs ont été réussis lors de jeux de puissance tandis que les Gaulois en ont obtenu deux.

Incidemment, la performance de l'arbitre Christian Bibeau ne passera pas à l'histoire. L'officiel n'a jamais laissé patiner les joueurs des deux équipes et a gâché ce qui aurait pu être un superbe spectacle en appelant des punitions plus souvent qu'autrement insignifiantes.

Par exemple, en deuxième période, les deux clubs ont passé moins de six minutes à cinq contre cinq. Ainsi, deux des formations les plus excitantes du circuit Baillairgé n'ont jamais pu donner un tempo à cette rencontre.

«À cinq contre cinq, nous avons gagné le match 2-0!», a été le seul commentaire de Simon Désautels.

Dimanche après-midi, ce fut au tour des Gaulois de revenir de l'arrière. Après avoir concédé les trois premiers buts, la troupe maskoutaine a marqué cinq buts consécutifs, dont quatre en deuxième période, pour soutirer un gain de 5-4 aux Gouverneurs.

«Bruno Champagne, Mathieu Gravel et François Nadeau ont pris les choses en main en deuxième période, après avoir été mis de côté au premier engagement. Pour que nous connaissions du succès, ces trois vétérans doivent s'impliquer physiquement et c'est ce qu'ils ont fait. Le reste de l'équipe a suivi dans leur sillon», a déclaré Désautels.

Ce dernier a tenu à rendre hommage à Samuel Vadnais.

«Samuel a livré son meilleur match de la saison au plan de la robustesse. Même s'il concédait 63 livres à Steve Bernier (143 contre 206), il est allé le frapper et c'est Bernier qui s'est retrouvé sur le derrière», a lancé le mentor des Gaulois.

À l'issue de ce week-end, les Gaulois ont augmenté à trois points leur avance sur les Gouverneurs au premier rang de la section Koho. Les Gouverneurs ont disputé deux matchs de moins que les Gaulois.

«Notre objectif demeure le même, soit de terminer au premier ou au deuxième rang, afin d'obtenir un laissez-passer lors des séries éliminatoires», a rappelé Désautels.

Les Gaulois reprendront le collier vendredi soir alors qu'ils rendront visite aux Cantonniers de Magog. Dimanche après-midi, à 14 h, les Gaulois seront les hôtes des Élites de Jonquière.

Ce sera la dernière joute locale des Gaulois avant celle du 19 janvier, contre Magog.

En bref

La Soirée des Toutous, vendredi soir, a permis aux Gaulois de recueillir 352 animaux en peluche qui seront remis aux enfants défavorisés de la région maskoutaine... Les Gaulois mettent sur pied un week-end familial, en fin de semaine. Samedi, de 9 h 30 à 11 h 30, le vestiaire des Gaulois sera ouvert à la population. De plus, les joueurs de la MAHG du hockey mineur de Saint-Hyacinthe auront l'occasion de patiner en compagnie des joueurs des Gaulois. Dimanche, lors du match contre Jonquière, on fera tirer plus de 2 500$ en prix aux spectateurs présents.

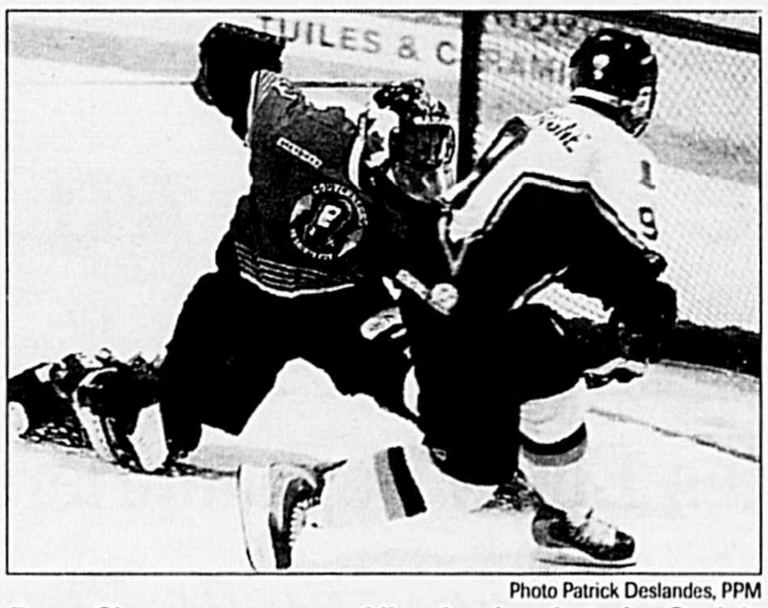


Photo Patrick Deslandes, PPM

Bruno Champagne a marqué l'un des deux buts des Gaulois lors de la session de fusillade, vendredi soir, mais ce ne fut pas suffisant pour donner la victoire à son équipe

VAUT MIEUX EN RIRE



Ôôô Esprit de Noël, envoie-moi un signal.



99$*

- Nombreux forfaits
- Plus vaste choix de canaux au pays
- Image de qualité DVD et son Dolby numérique
- L'antenne la plus discrète (45 cm)
- Plus de 50 canaux à la carte dont 18 en français

	299$ Antenne parabolique, récepteur et télécommande -100$ Rabais d'abonnement du temps des Fêtes** -100$ Crédit de programmation sur forfaits Combo Maxi Plus, Le Méga Combo ou « The Works » **99$ PRIX NET**
	5 films à la carte gratuits Cette offre se termine le 31 décembre 2000 Détails en magasin
	Spécial installation professionnelle: **99$***
	7,95$/mois (20 chaines et +) à **60,95$/mois** (130 chaines et +) selon le forfait choisi

Pour visiter l'Esprit de Noël, rendez-vous au
www.bell.ca/esprit

*L'offre s'applique au modèle 2700. Le prix d'achat, avant taxes, pour le consommateur est de 199 $ avec le rabais instantané en magasin ou 299 $ avec la remise postale. Limite d'un crédit par famille. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Les prix et les forfaits peuvent être modifiés sans préavis. **Rabais instantané en magasin ou remise postale. ***Le spécial installation professionnelle de 99 $ s'applique à une installation de base seulement. Cette offre est valide pour les systèmes achetés entre le 1er et le 31 décembre 2000 et activés avant le 7 janvier 2001. Bell est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

Cantin Électronique
580, boul. Roxton
Acton Vale
450 546-2292

Daniel Radio TV
400, rue Principale
St-Thomas d'Aquin
450 796-3416

Dumoulin
2487, avenue Ste-Anne
St-Hyacinthe
450 773-7353

Jean-Marc Darsigny TV
892, des Cascades
St-Hyacinthe
450 773-1988

Meubles Germain Larivière
4000, boul. Larivière
Ste-Rosalie
450 799-5522

0266077

HYUNDAI Casavant

Boxing Day

avant tout le monde

ACCENT GS
3 PORTES
2001



LOUEZ À PARTIR DE 169$* PAR MOIS 48 MOIS**

0$
Comptant
Transport et préparation
Dépôt de sécurité

FINANCEMENT À L'ACHAT
0% 36 mois
1,8% 48 mois
3,8% 60 mois



ELANTRA 2001

LOUEZ À PARTIR DE 199$ PAR MOIS 48 MOIS**

Comptant de 1 495$
Transport et préparation inclus
Aucun dépôt de sécurité

OU 3,8% FINANCEMENT À L'ACHAT
Sur toutes les berlines Elantra jusqu'à 48 mois
4,8%/60 mois



SANTA FE GL 2001

LOUEZ À PARTIR DE 299$ PAR MOIS 48 MOIS**

Comptant de 3 995$

OU 5,8% FINANCEMENT À L'ACHAT
Sur tous les modèles Santa Fe jusqu'à 60 mois

*Frais d'acquisition de 350$. Voir les détails chez le concessionnaire

HYUNDAI Casavant

0266249

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI Par l'entremise de Club Auto, organisme affilié à la CAA

(450) 774-6344 (514) 856-7878

INTERNET: www.hyundaicasavant.com

HYUNDAI UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS/100 000 KM (éléments importants) ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans/60 000 km). Incluant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage.

GARAGE RECOMMANDÉ CAA

200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe
(à côté de l'Hôtel Gouverneur)



Acura 1.6EL Édition Spéciale



Acura 3.2TL

L'Acura 1.6EL Édition Spéciale

Incluant : climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur de CD, régulateur de vitesse, puissant moteur VTEC, système d'entrée sans clé et tellement plus...

L'Acura 3.2TL

Incluant : V6 VTEC de 225 chevaux, boîte SportShift séquentielle, sièges chauffants en cuir, chaîne Bose® avec lecteur de CD, coussins gonflables avant et latéraux (SRS), phares haute intensité (HID), climatiseur et tellement plus...

Super blitz Acura 2000

(Dernière chance!)



Une vision qui inspire un élan de passion.

ACURA

Offres spéciales portant sur tous les modèles 2000. Acura 1.6EL (modèle MB454YPB) 2000 et Acura 3.2TL (modèle UA566YJT) 2000 neuves représentées. Transport et préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. *Bose est une marque déposée de Bose Corporation. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Acura votre concessionnaire fiable

ACURA Casavant

E-mail : ventes@acuracasavant.com Site web : www.acuracasavant.com

2499, Casavant O., Saint-Hyacinthe, (sortie 130 autoroute 20)

(450) 771-0101

GARAGE RECOMMANDÉ CAA

0266248